

Comment allons-nous travailler demain ?



SCIENCE POLITIQUE

ÉTATS-UNIS

La nouvelle fracture raciale

LANGAGE

UMBERTO ECO

Dans la tête du lecteur

HISTOIRE

LES NAZIS

sous l'emprise de la drogue

ENTRETIEN



TOBIE NATHAN
Le rêve, un laboratoire
de l'existence



Jean-François Dortier



APRÈS QUOI TU COURS ?

ENQUÊTE SUR LA NATURE HUMAINE



Éditions
SCIENCES
HUMAINES

LE NOUVEAU
LIVRE DE
**JEAN-FRANÇOIS
DORTIER**
VIENT DE PARAÎTRE

ISBN : 978-2-36106-350-4
184 pages - 17 €

Je cours, tu cours, il court, elle court... Des joggeurs débutants aux mordus de l'ultra-trail du Mont-Blanc, ils sont aujourd'hui des dizaines de millions à courir dans le monde entier. Le « running » est devenu un phénomène planétaire. Mais après quoi court-on ?

« Un livre stimulant pour comprendre les coureurs en particulier et les êtres humains en général. »

Mathieu Vidard

France Inter - « La tête au carré » du 16 septembre

Éditions
SCIENCES
HUMAINES

En librairie, et sur commande à : editions.scienceshumaines.com ou par téléphone au 03 86 72 07 00
Bon de commande page 74 - Livraison sous 72 heures en France métropolitaine

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Jean-François Dortier

SERVICE CLIENTS**VENTES ET ABBONNEMENTS**

03 86 72 07 00

Estelle Dieux - Magaly El Mehdi -

Méline El Mehdi - Sylvie Rilliot

RÉDACTION**RÉDACTRICE EN CHEF**

Héloïse Lhéret - 03 86 72 17 20

RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT

Christophe Rymarski - 03 86 72 07 10

CONSEILLÈRE DE LA RÉDACTION

Martine Fournier

RÉDACTEURS

Nicolas Journet - 03 86 72 07 03

(chef de rubrique Lire)

Jean-François Marmion - 03 86 72 07 09

Maud Navarre - 03 86 72 07 16

Chloé Rébillard - 03 86 72 17 29

Louisa Youssi - 03 86 72 03 05

CORRESPONDANTE SCIENTIFIQUE

Martha Zuber

SECRÉTARIAT DE RÉDACTION**ET RÉVISION**

Renaud Beauval - 03 86 72 17 27

Brigitte Ourlin

DIRECTION ARTISTIQUE

Brigitte Devaux - 03 86 72 07 05

ICONOGRAPHIE

Laure Teisseyre - 03 86 72 07 12

DOCUMENTATION

Alexandre Lepême - 03 86 72 17 23

SITE INTERNET

Éditorial : Héloïse Lhéret

heloise.lherete@scienceshumaines.com

Clément Quintard

clement.quintard@scienceshumaines.com

Webmestre : Steve Chevillard

steve.chevillard@scienceshumaines.com

MARKETING - COMMUNICATION**DIRECTRICE COMMERCIALE ET MARKETING**

Nadia Latreche - 03 86 72 07 08

PROMOTION - DIFFUSION

Patricia Ballon - 03 86 72 17 28

PUBLICITÉ

L'Autre Régie 28, rue du Sentier - 75002 Paris

Tél. : 01 44 88 28 90

DIFFUSION

• En kiosque : Presstalis

Contact diffuseurs : À juste titres

Benjamin Boutonnet - 04 88 15 12 40

• En librairie : Pollen/Dif'pop - 01 40 24 21 31

ÉDITIONS SCIENCES HUMAINES

Véronique Bedin - 03 86 72 17 34

Patricia Ballon - 03 86 72 17 28

SERVICES ADMINISTRATIFS**RESPONSABLE ADMINISTRATIF****ET FINANCIER**

Annick Total - 03 86 72 17 21

COMPTABILITÉ

Jocelyne Scotti - 03 86 72 07 02

Sandra Millet - 03 86 72 17 38

FABRICATION - PHOTOGRAVURE -**PRÉPRESSE**

Natacha Reverre - 06 01 70 10 76

natacha.reverre@scienceshumaines.fr

IMPRESSION

Corelio PRINTING

CONCEPTION GRAPHIQUE ET**CONCEPTION DE LA COUVERTURE**

Isabelle Mouton

Couverture : Gropgrop

Titres et chapôs sont de la rédaction.

Commission paritaire : 0517 K 81596

ISSN : 0996-6994

Un encart «Projet» est posé sur 3000 abonnés France.



8 à 11 ENQUÊTE

À l'école des enfants de migrants

12 à 19 ACTUALITÉ

Profil - Yves Bonnardel, l'antipédagogue

Histoire - L'histoire fait le *buzz*

20 à 25 COMPRENDRE

États-Unis : la nouvelle fracture raciale

26 à 29 ENTRETEN AVEC...

Tobie Nathan

Le rêve, un laboratoire de l'existence

30 à 51 DOSSIER

Comment allons-nous travailler demain ?

COORDONNÉ PAR CHRISTOPHE RYMARSKI ET JEAN-FRANÇOIS DORTIER

32 L'avenir du travail n'est pas celui qu'on croit

JEAN-FRANÇOIS DORTIER

38 Flexibilité, mode d'emploi

ÉRIC DEBARBIEUX

40 Autoentreprise, l'heure de vérité

JACQUES LE GOFF

42 Le télétravail, remède à l'éparpillement

VALÉRIE FERNANDEZ

44 Quand les plates-formes bousculent le travail

FLORINE GALÉRON

46 Qui sont les entrepreneurs du Net ?

MAUD NAVARRE

48 Le *coworking* séduit la classe créative

CHLOÉ RÉBILLARD

50 *Fab lab, hackerspaces...*, la révolution aura-t-elle lieu ?

ISABELLE BERREBI-HOFFMANN, MARIE-CHRISTINE BUREAU ET MICHEL LALLEMENT

52 à 57 RÉFÉRENCE

Umberto Eco - Dans la tête du lecteur

58 à 69 LIRE

 Livre du mois, livres, revues

70 AGENDA



Mike Blake/Reuters

Au sommaire
du prochain numéro
(en kiosques
le 19 novembre)La
manipulation

Éric Dessons/JDD/Sipa

SANTÉ ET ASSURANCE

Protégez au mieux votre capital santé

GRÂCE À SANTE PASS ET PROTECTION REVENU, DEUX CONTRATS CONÇUS PAR GMF, VOUS ASSUREZ VOTRE SANTÉ ET PRÉSERVEZ EFFICACEMENT VOTRE NIVEAU DE VIE.



La santé occupe une place de plus en plus importante dans le budget des ménages, à tel point que près d'un tiers des Français renoncent à des soins faute d'argent. Consciente de cette tendance, GMF a conçu SANTE PASS, une complémentaire santé de qualité, particulièrement compétitive. Souple et modulable selon les besoins, le contrat SANTE PASS réserve un ensemble d'avantages tarifaires : jusqu'à 18% de réduction selon le nombre de personnes assurées⁽¹⁾, 6 mois gratuits pour les bébés⁽²⁾... Le tout pour une protection étendue : les dépassements d'honoraires, de plus en plus fréquents, sont remboursés jusqu'à 220% ; les médicaments prescrits – y compris ceux remboursés à 15% par la Sécurité sociale⁽³⁾ – sont pris en charge. De plus, vous avez accès à des tarifs négociés et des services privilégiés (en optique, dentaire, audioprothèse ...) grâce aux réseaux Santéclair, qui rassemblent plus de 7 500 professionnels de la santé.

PROTÉGEZ VOS REVENUS

Et parce que les agents des services publics ne sont pas forcément bien couverts en cas d'arrêt de travail pour maladie ou accident de la vie privée, GMF a conçu Protection Revenu. Cette garantie vous permet de maintenir votre niveau de vie en cas de coup dur : l'indemnisation est calculée sur la base de votre traitement, mais aussi de vos primes. Protection Revenu peut être souscrit avec le produit SANTE PASS ou de façon totalement indépendante. Pensez-y !

⁽¹⁾ Ensemble des assurés avec une seule et même formule au contrat.

⁽²⁾ Si l'inscription de l'enfant a lieu dans les 3 mois qui suivent sa naissance ou son adoption.

⁽³⁾ Sauf formule Eco

Protection Revenu en pratique

POUR QUI ? Protection Revenu est accessible à tous les fonctionnaires et contractuels de la Fonction publique âgés de 18 à 65 ans. Une simple déclaration de bonne santé est demandée à partir de 30 ans.

COMMENT ÇA MARCHE ? En cas d'arrêt de travail, le contrat permet à l'assuré de conserver un revenu moyen similaire à ce qu'il percevait l'année précédente. Il choisit son montant garanti et peut le faire évoluer.

LE PLUS ? L'indemnisation tient compte aussi des primes.

POUR QUELLE DURÉE ? Jusqu'à 5 années consécutives d'indemnisation.

Nicolas Pépin, Responsable Produit à GMF

«Le choix d'une complémentaire santé est libre»

« On dit souvent que la santé est ce qu'il y a de plus important. Raison de plus pour passer à la loupe son assurance complémentaire santé et faire jouer la concurrence. Rappelons que le choix d'une complémentaire est libre, une règle qui vaut aussi pour les fonctionnaires. Côté arrêt de travail, insistons aussi sur le fait qu'au bout d'un certain temps, en général dès le 4^{ème} mois d'arrêt, les fonctionnaires ne perçoivent plus que la moitié de leur traitement. Mieux vaut donc avoir anticipé ! C'est ce qui nous a guidés dans la conception de Protection Revenu, le complément prévoyance du contrat SANTE PASS ».



Et si on parlait coiffure ?

Ily a en France environ 160000 coiffeurs et coiffeuses. Cette information, me direz-vous, n'est pas d'une importance capitale. Mais elle peut conduire à envisager l'évolution du travail sous des perspectives nouvelles. On parle beaucoup ces derniers temps de « l'ubérisation » du travail, en prenant pour exemple ces nouveaux chauffeurs indépendants qui travaillent pour la plate-forme Uber.

Les coiffeurs font moins parler d'eux, mais ils sont pourtant deux fois plus nombreux que les chauffeurs de taxi et les chauffeurs VTC. Et leur nombre a triplé depuis vingt-cinq ans. Il suffit de se promener dans les centres-ville, les galeries marchandes et même les petits villages pour s'en rendre compte. Au pays de la baguette de pain, il existe désormais autant de coiffeurs que de boulangers.

Le cas des coiffeurs peut servir d'illustration à la « théorie du déversement » proposée naguère par Alfred Sauvy (*La Machine et le chômage*, 1980).

Non, les robots ne vont pas tuer les emplois, défendait déjà le démographe. Si les machines suppriment bien des emplois dans un secteur donné (comme les tracteurs et les moissonneuses l'ont fait dans l'agriculture), la mécanisation entraîne aussi, outre l'apparition de nouveaux produits, la baisse des coûts. De ce fait, le pouvoir d'achat des consommateurs se transfère vers d'autres produits ou services créateurs d'emplois. Ainsi, la chute du nombre d'agriculteurs puis de l'industrie depuis un demi-siècle a entraîné la création d'emplois dans d'autres domaines de services. Concrètement, on dépense beaucoup moins aujourd'hui pour se nourrir (20% de notre budget va à l'alimentation, contre 38% en 1960), mais beaucoup plus pour sa santé. Il y a moins d'agriculteurs et d'ouvriers mais plus d'infirmières, d'aides-soignants, d'enseignants, d'assistantes maternelles... et de coiffeurs. De fait,

les emplois de services aux personnes sont ceux qui ont connu la plus grande croissance ces vingt dernières années et ils vont continuer à croître dans les prochaines années : ces emplois ne sont pas près d'être remplacés par des robots.

La coiffure nous enseigne autre chose sur l'évolution du travail. Le secteur regroupe une grande diversité de formes statutaires : certains travaillent pour une grande enseigne (comme Jacques Dessange ou Jean-Claude Biguine), d'autres dans un salon indépendant comme employeur, salarié ou apprenti ; d'autres encore sont des autoentrepreneurs pratiquant la coiffure à domicile, sans parler des intermittents de la coiffure qui pratiquent leur activité au noir.

Ces différents statuts vont continuer à coexister : dans dix ans, il y aura encore des salons indépendants, des salons franchisés, des coiffeurs à domicile, des salariés, des indépendants, avec des tendances nouvelles comme les « bars à chignon » ou le retour des barbiers.

Ces évolutions n'ont rien de spectaculaire : pas de quoi en faire des titres de journaux ou d'en tirer de grands récits sur la « fin du salariat », « l'ère des robots », ou « l'ubérisation du travail ».

Le monde du travail change et se métamorphose, mais pour en comprendre la dynamique globale, il faut faire la part des choses avec le plus de finesse possible. C'est ce que nous avons cherché à faire dans ce dossier. Certes, la numérisation, l'essor de l'autoentreprenariat, le télétravail, le travail précaire, la pluriactivité sont des réalités de notre temps, sans pour autant tracer l'avenir. En 2020, 2050 ou 2100, les cheveux continueront de pousser et il faudra s'en occuper. Pour penser le monde de demain, il ne faut pas oublier les coiffeurs. ■

JEAN-FRANÇOIS DORTIER



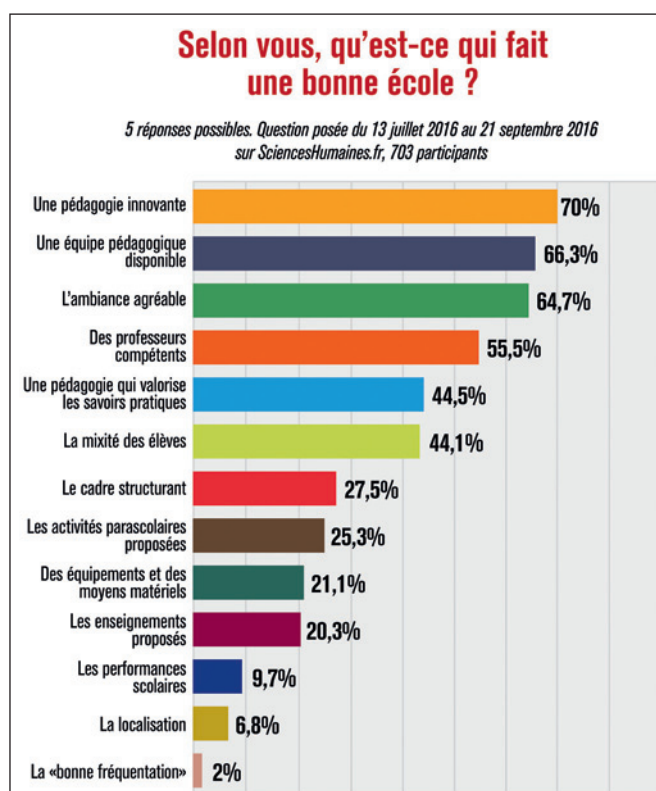


**MAUD
NAVARRE**

La bonne école vue par les

Il y a quelques semaines, *Sciences Humaines* invitait ses lecteurs à donner leur avis sur ce qui fait une bonne école aujourd'hui. Nous avons recueilli plus de 700 réponses au questionnaire en ligne et de nombreux témoignages.

Merci de votre enthousiasme ! Voici les résultats de cette enquête.



Les grandes tendances

❖ La pédagogie innovante (70 %), l'équipe pédagogique disponible (66,3 %) et l'ambiance agréable (64,7 %) sont les réponses le plus souvent citées (plus de deux cas sur trois). Nos lecteurs plébiscitent les pédagogies qui encouragent l'autonomie et la liberté des élèves, qui leur apprend à apprendre par eux-mêmes.

❖ Mais elles sont suivies de près par les items « des professeurs compétents » ; « la transmission de savoirs pratiques » ; et la mixité sociale des élèves (plus d'une réponse sur deux).

❖ Plus rarement (un quart des réponses environ), les lecteurs ont manifesté leur attrait pour un cadre structurant, les activités parascolaires proposées, les équipements et moyens matériels, les enseignements proposés.

❖ Enfin, les performances scolaires, la localisation de l'école ou sa « bonne fréquentation » n'apparaissent pas comme des critères déterminants (moins d'une réponse sur dix).

Ces tendances connaissent quelques variations selon les groupes sociaux

❖ Une question de génération. L'attention portée par les participants à l'ambiance, au climat scolaire, ne se retrouve pas chez les retraités. Ces derniers se montrent plus sensibles à la vocation instructive de l'école (utilité des savoirs, enseignement rigoureux et efficace). Ils valorisent plus la compétence des professeurs (60 % de leurs réponses) que le climat scolaire (seulement 24 % des réponses).

Ce point de vue rejoint celui des étudiants qui citent peu, parmi leurs priorités, le cadre de vie offert par l'école. Ils s'intéressent essentiellement aux savoirs transmis et à leur utilité, sans doute dans un objectif de réussite scolaire voire d'insertion professionnelle. Par exemple, ils sont plus soucieux du contenu des enseignements, de la dimension pratique des savoirs transmis, des activités parascolaires proposées et des performances de leur école.

❖ Hommes et femmes. Parmi nos enquêtés, les femmes se montrent significativement plus attentives à la qualité de la vie scolaire. Elles valorisent davantage un cadre structurant (+ 10 points par rapport aux réponses des hommes), l'ambiance et la disponibilité de l'équipe pédagogique (+ 5 points chacun). Les hommes privilégient l'efficacité de l'école : les équipements et les savoirs pratiques (+ 6 points pour chaque réponse) ; les performances de l'école (résultats aux examens, classement dans les palmarès) et la compétence des professeurs (+ 5 points) et dans une moindre mesure, sa « bonne fréquentation » (+ 4 points).

❖ Selon les groupes socioprofessionnels. Les ouvriers-employés valorisent un peu plus l'environnement dans lequel s'insère l'école (localisation, « bonne fréquentation » de l'établissement, activités parascolaires proposées).

Les cadres et professions intermédiaires sont attentifs à l'équipe pédagogique : ils veillent à sa disponibilité, au cadre structurant, à la compétence des professeurs et à la mixité sociale des élèves.

lecteurs de *Sciences Humaines*

Les professions indépendantes privilégient le contenu des enseignements (options spécifiques...) et leur dimension pratique, les innovations pédagogiques et la localisation de l'école.

❖ Du côté des parents. Ceux qui ont des enfants valorisent davantage la disponibilité des équipes (+ 8 points) et la transmission de savoirs pratiques (+ 7 points). Ils accordent aussi une attention plus prononcée à une pédagogie innovante (+ 5 points). Ce sont des critères davantage liés au développement des enfants. Les professionnels de l'éducation (ceux qui travaillent ou ont déjà travaillé dans une école) privilégient plus souvent que les autres un cadre structurant (+ 10 points), la disponibilité des équipes (+ 9 points) et les équipements (+ 5 points). Autant de caractéristiques qui se rattachent directement à leurs conditions de travail.

❖ Enfin, il apparaît que plusieurs enquêtés ont spontanément évoqué le lien entre l'école et les parents. Selon eux, la qualité d'une école se mesure aussi à sa capacité d'accueil des parents : elle doit les reconnaître comme de vrais partenaires, dialoguer avec eux et les faire participer à la vie de l'établissement scolaire. ■

PAROLES DE LECTEURS

Un lieu où l'on se sent bien

« Une bonne école est un endroit où les élèves se sentent bien. Tout d'abord, l'environnement de travail est-il propice aux apprentissages ? La couleur des murs, la disposition des bancs, l'appropriation des lieux par les élèves... Tout doit être pensé. »

PASCAL DENAIGRE enseignante en secondaire technique

Des maîtres à l'écoute

« Une bonne école est celle qui, par sa structure globale (locaux, personnel, matériel, habitudes...), donne à l'élève un cadre de qualité, moral, social, culturel ; elle ne nécessite pas de

moyens exorbitants, ni de réformes superflues. (...) C'est une école "artisanale" où chacun est l'artisan de ses conquêtes scolaires... C'est une école où les élèves ne sont pas ceux que l'on croit : ce sont les maîtres, qui à chaque instant apprennent de la classe ce qu'il convient de lui proposer. »

CATHERINE LANGLAIS

Apprendre librement

« Une bonne école est une école où l'on est libre d'apprendre ce que l'on veut quand on veut suivant nos centres d'intérêt ou notre curiosité du moment, sans programme ou autre chose d'imposé. »

HOUDA

À chacun sa voie

« Pour moi, une bonne école serait un lieu d'épanouissement, d'écoute et d'accueil de l'altérité. Nous n'apprenons pas tous de la même manière. C'est à travers la diversité des approches que l'on évolue sereinement et que les apprentissages se forment. (...) Aider l'apprenant à construire sa propre démarche de recherche pour construire son savoir est sans doute plus efficace que de le former à transposer des notions apprises par cœur. »

ELIZABETH BECKER

Plus de collectif et moins de sélection

« Une bonne école stimule la confiance de l'élève en lui-même. L'école actuelle, avec ses rivalités entre élèves, ses notations et ses classements, entretient la confiance des meilleurs élèves, mais atteint celle des plus en difficulté. Des écoles pratiquant l'entraide entre les élèves, au moins jusqu'à la fin du collège, favoriseraient, à mon avis, l'éclosion des talents. »

FRANCOIS SCHOENN-ANGLING

Tisser des liens avec le monde

« À notre époque de multiplication des sources de savoirs, quand celui-ci n'est plus l'apanage du seul professeur, l'essentiel est d'aider les élèves à créer des liens : liens entre la culture classique et les cultures populaires, liens entre les savoirs et la

citoyenneté, liens entre l'histoire mondiale et l'histoire locale, liens entre la technologie et les sciences, etc. Le professeur est un tisserand ou, mieux, un professeur de tissage. »

JEAN-MICHEL ZAKHARTCHOUK

Le lieu de la réflexion

« Une bonne école est une école qui apprend aux élèves à être critiques vis-à-vis d'eux-mêmes, à prendre du recul et de la distanciation dans tout ce qu'ils entreprennent. Ce recul, cette distanciation et cette mise en question s'apprennent. Il faut que les enseignants, les éducateurs favorisent l'introspection métacognitive, qu'ils incitent leurs élèves à adopter des postures réflexives, qu'ils les amènent non pas à accumuler des connaissances mais à les construire en faisant appel à toutes leurs connaissances antérieures. Les enseignants doivent s'intéresser davantage aux processus d'apprentissage, aux activités mentales et ne pas se limiter aux produits d'apprentissage, aux réponses. »

NASSIMA MOUSSAOUI

maître-assistante au département de français, université de Blida

Retrouvez l'intégralité des témoignages sur le site www.scienceshumaines.com.

Pour aller plus loin :

Sciences Humaines, n° 285,

« Qu'est-ce qu'une bonne école ? », octobre 2016.



Fanny/Réa

Une clin, classe d'initiation pour non-francophones.

À l'école des enfants de migrants

De plus en plus d'enfants et adolescents étrangers arrivent sur le territoire français, seuls ou en famille. L'école est en première ligne pour leur transmettre la langue française.

Ils sont 24 élèves, ils ont entre 11 et 17 ans, arrivent de toute la planète, et sont scolarisés dans cette classe d'accueil d'un collège marseillais. Sur une grande carte, ils ont dessiné leurs pays et langues d'origine : « Je m'appelle Abdelrahim, je viens de Barcelone, je parle espagnol, catalan, un peu d'arabe et un peu le français », raconte un jeune garçon. Syriens, Bulgares, Ghanéens, Arméniens, Mongols ou Espagnols, certains ont quitté leur pays d'origine avec leur famille, d'autres sont arrivés seuls sur le sol français. Christine Karmann, la professeure de français langue seconde, fait

travailler tout ce petit monde de concert, malgré des niveaux très hétérogènes : « J'utilise énormément les pédagogies coopératives, explique cette enseignante, ancienne professeure de lettres. Je pars, par exemple, d'un élément de conjugaison ou de lexique, ou même d'un poème, et je le décline sur différents niveaux. On travaille beaucoup par petits groupes. »

Aujourd'hui, la plupart des jeunes migrants sont orientés vers des structures d'accueil. Ces classes existent depuis 1970 dans le primaire et depuis 1975 en collège. On les appelle aujourd'hui les UPE2A : unités

pédagogiques pour élèves allophones arrivants. Sous ce nom un peu barbare, une réalité linguistique : « On parle d'enfants allophones, ce qui signifie qu'ils parlent d'autres langues. C'est plutôt positif comme appellation : on ne dénomme pas ces élèves par ce qu'ils ne savent pas, mais par ce qu'ils savent déjà », explique Thierry Chevolet, enseignant en UPE2A à Rennes. Cet enseignant spécialisé a en charge une quinzaine d'élèves maliens, syriens ou somaliens, dont certains, 15 ans à peine, sont arrivés seuls en France, en provenance d'Afghanistan ou du Mali.

365 jours pour apprendre

Les jeunes arrivent tout au long de l'année scolaire et peuvent y rester une année, de date à date. Ils ne restent pas confinés dans l'UPE2A et sont tout de suite inclus, pour certaines matières, dans des classes ordinaires. Depuis 2013 en effet, c'est l'in-

clusion qui constitue la modalité principale de scolarisation des jeunes allophones en France : on commence par le sport et les arts plastiques et on intègre peu à peu d'autres cours. 365 jours pour acquérir une langue seconde et poursuivre sa scolarité : une véritable gageure, alors qu'il faut, dans le même temps, apprendre la langue et apprendre dans cette langue. « *Autant dire que c'est beaucoup trop court*, explique Stéphanie Clerc, enseignante-chercheuse à l'université d'Aix-Marseille. *L'apprentissage requiert en réalité un temps long, car ces enfants et adolescents ont avant tout besoin de reprendre confiance en eux en tant qu'élèves.* » Or, à l'école primaire comme au collège, le manque de moyens attribués à ces classes d'accueil est parfois préoccupant. En outre, les élèves peinent parfois à s'adapter à ce nouveau système éducatif, car les rythmes de travail et les pratiques pédagogiques sont souvent très différents de celles de leur pays d'origine. Pour Philippe Blanchet, professeur de didactique de la communication plurilingue et interculturelle à l'université Rennes-II, la formation des enseignants n'est pas toujours adaptée à cette réalité : « *Les formations des enseignants de FLE sont d'abord destinées à des publics à l'étranger. Elles sont centrées sur la langue et non sur les usages. Or, en France, les besoins langagiers des migrants ne sont pas du tout les mêmes. On les accueille comme des élèves ordinaires, alors que certains viennent de pays en guerre et ont un vécu parfois traumatique, qui est rarement pris en compte.* »

Apprendre en classe et en dehors

Dans la classe de T. Chevrolet, à Rennes, les élèves n'ont pas été scolarisés dans leur pays d'origine, ou très peu. « *En arrivant dans ma classe, la plupart ne savent pas ce qu'est l'acte de lire. Ils ne savent pas utiliser un dictionnaire, par exemple* », raconte l'enseignant. D'où la nécessité d'in-

nover sur le plan pédagogique. En plus des notions de base en écriture ou en lecture, les activités pédagogiques s'ouvrent par exemple au cinéma, un vecteur facilitateur pour le langage : les élèves ont notamment participé à des sélections lors de différents festivals de films courts. Dans la classe de C. Karmann à Marseille, l'apprentissage s'éloigne aussi du cadre scolaire habituel : un atelier radio a été initié l'an dernier avec une radio associative marseillaise, qui a donné lieu à l'écriture d'une fiction radiophonique. Une manière pour les élèves de se familiariser avec le français à l'oral et à l'écrit, dans une démarche créative. Pour C. Karmann, la réussite de l'apprentissage dépend de différents facteurs : « *Ceux qui avaient déjà un bon niveau dans leur pays d'origine s'en sortent généralement mieux. Et surtout, ce qui marche, c'est la motivation et l'implication de la famille dans la scolarité de l'enfant* », analyse l'enseignante.

Gérer la diversité linguistique

Le travail pédagogique se construit également au diapason des langues des élèves. Car la classe de français est aussi la classe de toutes les langues : « *Avant*, raconte C. Karmann, *je disais à mes élèves qu'ils venaient dans ma classe pour apprendre le français. Aujourd'hui, je ne dis plus ça. Toutes les langues existent dans ma classe, j'accepte de ne pas toujours tout comprendre. Des élèves qui n'osent pas s'exprimer le font dans leur propre langue et d'autres arrivent parfois à traduire* », raconte-t-elle. Christine Helot, chercheuse à l'université de Strasbourg, a beaucoup observé et étudié cette prise en compte des langues familiales dans le processus d'apprentissage d'une langue seconde. Selon elle, cette « écologie » des classes multilingues est très précieuse : « *Aujourd'hui, toutes les classes sont multilingues parce que, dans toutes les classes, il y a des enfants qui parlent ou sont en contact avec d'autres langues que le français. Ces langues devraient pouvoir vivre ensemble, et la classe de fran-*

CHIFFRES

- **52 000 enfants allophones (dont la langue maternelle est autre que le français) accueillis en 2014-2015 en France**
- **25 500 élèves allophones scolarisés dans des écoles élémentaires**
- **22 300 au collège**
- **4 700 au lycée**
- **9 élèves allophones sur 10 bénéficient d'une scolarité dans une classe spécifique ou d'un soutien linguistique.**
- **L'Île-de-France et l'Est scolarisent le plus grand nombre d'enfants allophones : les académies de Paris, Créteil et Versailles accueillent 30 % d'élèves allophones. Les académies de Lyon et de Grenoble scolarisent 13 % des élèves. Les académies d'Aix-Marseille, Nice et Montpellier 12 %. Les académies de Strasbourg, Nancy-Metz 7 %**

Source : ministère de l'Éducation nationale (octobre 2015)
http://cache.media.education.gouv.fr/file/2015/79/2/depp-ni-2015-35-eleves-allophones-2014-2015_486792.pdf

çais pourrait devenir un espace d'hospitalité pour toutes ces langues, espace qu'il convient de cultiver comme un jardin, car ces langues sont profondément liées aux identités des enfants. » Cette chercheuse fait notamment référence aux travaux du chercheur canadien Jim Cummins qui avait constaté dans les années 1970 que l'apprentissage d'une langue seconde s'effectue de façon plus efficace si l'on se base ▶

En Suisse et aux États-Unis : des politiques linguistiques variées

De tradition multilingue, la Suisse a lancé depuis les années 2000 une politique linguistique ambitieuse à l'école. Depuis 1981, les enfants qui viennent d'arriver sur le territoire bénéficient de cours de culture et de langue de leur pays d'origine. Ces apprentissages sont validés et les notes figurent dans le carnet scolaire. Il existe en outre des classes d'accueil spécialisées, avec une inclusion progressive des enfants dans le cursus classique. Le plurilinguisme est aussi une réalité dans les classes ordinaires : le dispositif EOLE vise à faire mieux connaître les langues parlées par les enfants, du romanche à l'arabe, en passant par le français, l'allemand ou le farsi



Jeunes Afro-Américaines dans une école bilingue anglais/chinois.

pour aboutir à un répertoire plurilingue dans les classes : «Ce dispositif tend à développer des savoir-faire d'analyse et de décryptage, mais aussi à valoriser la place des élèves migrants dans les classes», explique Jean-François Di Pietro,

collaborateur scientifique à l'Institut de recherche et de documentation pédagogique de Neuchâtel en Suisse. Les résultats sont encourageants : la Suisse, plutôt mauvaise élève en 2000, est remontée dans l'enquête Pisa, qui évalue les

performances scolaires des élèves des pays de l'OCDE.

Aux États-Unis, la politique linguistique de l'école évolue également. Certaines écoles proposent un parcours bilingue, notamment en anglais et espagnol, deuxième langue la plus parlée aux États-Unis. Des filières bilingues sont parfois proposées en créole, chinois ou bengali. Ofelia Garcia, chercheuse à l'université de New York, plaide pour une approche dynamique du bilinguisme : selon elle, «la stricte séparation des langues n'est donc pas nécessaire. Les langues peuvent être appréhendées de concert pour favoriser une meilleure conscience métalinguistique». ■ A.Q.

► sur ses connaissances en langue première. Selon lui, développer cette langue première est donc indispensable, pour mieux en acquérir une seconde.

«Les langues familiales : tremplin d'apprentissage»

T. Chevolet a spontanément développé cette approche : l'an dernier, trois élèves afghans ont bénéficié d'un cours de pachto, au sein même de sa classe. Ce sont d'abord le père d'un élève, puis un jeune étudiant en médecine afghan réfugié en France qui ont donné bénévolement ces cours : «Il leur a appris à lire et à écrire dans leur propre langue, raconte T. Chevolet. Quand on apprend à décortiquer sa propre langue – ça, c'est un verbe, ça, c'est un adjectif, par exemple –, c'est plus facile d'apprendre une autre langue. Et

puis, comme ils sont loin de leurs familles, ils ont peur d'oublier leur langue.» Pourtant, le plurilinguisme des élèves a toujours mauvaise réputation. Les langues familiales sont encore trop souvent perçues comme un frein à l'acquisition du français et non comme un tremplin d'apprentissage : «Nous avons pourtant pu observer que les activités d'éveil aux langues aident les élèves nouvellement arrivés à s'investir davantage dans l'apprentissage de la langue "imposée" par le système éducatif, favorisent le développement de compétences langagières et le transfert des connaissances langagières antérieurement acquises», explique S. Clerc. En maternelle et en primaire notamment, certains enseignants mettent en place des activités en ce sens. C. Helot plaide, quant à elle, pour une démarche d'éveil aux langues : dès la

maternelle, «on n'apprend pas toutes les langues de la classe mais on apprend à les nommer, à savoir où elles sont parlées, comment elles sont écrites, comment on les entend. On peut aussi comparer leur fonctionnement avec celui du français et effectuer ainsi un travail métalinguistique très constructif». Certains chercheurs plaident même en faveur d'une sensibilisation aux langues familiales des enfants, dès l'entrée en crèche. ■

ANNA QUÉRÉ

Pour aller plus loin

- www.clg-belledemai.ac-aix-marseille.fr/spip/spip.php?article1070
- **Discriminations : combattre la glottophobie** Philippe Blanchet, Textuel, 2016
- www.clg-belledemai.ac-aix-marseille.fr/spip/spip.php?article1061
- <http://christinehelot.u-strasbg.fr/>

Le Cercle Condorcet d'Auxerre

présente

LES ENTRETIENS D'AUXERRE

— LES — SOLIDARITÉS

10.11.12 NOVEMBRE THÉÂTRE D'AUXERRE

JEU DI 10 NOVEMBRE

18h30 – 20h30 Soirée d'ouverture

Accueil par Hervé COUTEILLE,
Président du Cercle Condorcet d'Auxerre.

Présidente de séance : Valentine ZUBER

Introduction par Michel WIEVIORKA :
«Solidarités : hier, aujourd'hui, demain»

Rony BRAUMAN : Ex président et membre de médecins Sans Frontières. Directeur du HCRI (Humanitarian and Conflict Response Institute, University of Manchester, GB)

«Solidarité humanitaire et concurrence victimaire»

Jean-Pierre DOZON : Directeur d'études à l'EHESS, directeur scientifique de la FMSH

«L'humanitaire comme mise à l'épreuve contemporaine de la solidarité»

VEN DREDI 11 NOVEMBRE

9h00 - 10h30 Institutions, politique et solidarité

Président de séance : Michel MORINEAU

Alain BERGOUNIOUX : Historien, Inspecteur Général Honoraire de l'Education Nationale. Directeur de la Revue Socialiste

«La social-démocratie face à la réforme de l'Etat Providence»

Colette BEC : Professeur émérite à l'Université Paris-Descartes. Membre du Laboratoire Interdisciplinaire de Sociologie Economique (LISE)-Cnam-CNR.

«Le retour de la solidarité et ses équivoques»

Eric FAVEY : Vice-président de la Ligue de l'Enseignement

«L'expérience de la solidarité : un nouvel enjeu pour l'éducation»

10h45 - 12h30 Philosophies de la solidarité

Président de séance : Patrice DECORMEILLE

Marie-Claude BLAIS : Philosophie, maître de conférences à l'université de Rouen

«La solidarité : de l'obligation morale au principe politique»

Fabienne BRUGERE : Professeure de philosophie,

Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis, Directrice de l'équipe de recherche LLCP de l'Université Paris 8
«Comment la solidarité peut-elle faire avec une société d'individus?»

Monique CASTILLO : Professeur émérite de l'université Paris-Est

«Existe-t-il une solidarité propre au genre humain?»

14h30 – 16h30 Solidarités traditionnelles, solidarités chrétiennes

Président de séance : Jean BAUBEROT

Pascal DIBIE : Ethnologue, Vice-président culture et Université dans la ville de l'université Paris Diderot

«La solidarité paysanne»

Bernard LECOMTE : Ecrivain et journaliste

«La solidarité, une valeur chrétienne?»

Alain RAUWEL : Enseignant d'histoire à l'Université de Bourgogne, membre du Centre d'études en sciences sociales du religieux (EHESS / CNRS)

«L'évangélisme comme injonction à la solidarité»

16h45 - 18h30 A l'heure du numérique...

Président de séance : Jean-François DORTIER

Antonio CASILLI : Enseignant-chercheur à ParisTech, chercheur associé à l'EHESS

«Solidarités au travail face au paradigme des plateformes numériques»

Monique DAGNAUD : Directrice de recherche au CNRS

«La réciprocité créatrice, mode de solidarité à l'ère numérique»

SAMEDI 12 NOVEMBRE

9h00 - 10h15 Regards étrangers sur la solidarité

Présidente de séance : Anne MUXEL

Nobutaka MIURA : Professeur émérite de l'université Chûô (Tokyo), vice-président de la Fondation Maison franco-japonaise

«Solidarité et cohésion sociale au Japon cinq ans après Fukushima»

Alberto TOSCANO : Président du Club de la presse

européenne de Paris

«Solidarité à l'italienne»

10h30 - 12h30

Y-at-il des frontières pour la solidarité?

Présidente de séance : Michèle VANNINI

Michel FOUCHER : Géographe, ancien ambassadeur, titulaire de la chaire de géopolitique appliquée au Collège d'études mondiales

«La solidarité a-t-elle une place dans les relations internationales?»

Nicolas DUVOUX : Professeur de sociologie à l'Université Paris VIII – CRESPPA/LabToP

«La philanthropie et les frontières de la solidarité»

Irène HERRMANN : Professeur de l'histoire transnationale de la Suisse, professeur à l'Université de Genève
«L'humanitaire est-il une forme de solidarité?»

14h30 - 16h30

Accueillir les réfugiés : quelles solidarités?

Président de séance : Hervé LE BRAS

Dana DIMINESCU : Enseignant-chercheur Telecom ParisTech, I3 UMR 9217 – CNRS

«L'innovation numérique au service des réfugiés»

Catherine WIHTOL DE WENDEN : Directrice de recherche au CNRS (CERI Sciences Po)

«L'Europe face à la crise de l'accueil des réfugiés»

Anne GOTMAN : Directeur de recherche émérite au CNRS-CERLIS

«L'hospitalité est-elle soluble dans le droit?»

16h45 - 18h00

Fractures sociales et ruptures violentes : quelles solidarités?

Président de séance : Jean-Vincent HOLEINDRE

Pascal PERRINEAU : Professeur à Sciences Po Paris
«Les fractures sociales en France et leur dépassement»

Denis SALAS : Magistrat, essayiste

«Face au terrorisme, quelle solidarité?»

18h00 – 18h30

Conclusions

par MICHEL WIEVIORKA



Contact : Sylvain Joliton : 06 43 15 20 08. sylvain.joliton@wanadoo.fr

PSYCHOLOGIE

La spiritualité croît avec l'âge

Si les personnes âgées paraissent plus religieuses, ce n'est pas uniquement du fait de leur héritage social ou de leurs traditions, mais aussi du fait de leur maturation psychologique. C'est ce que soutient la théorie de la gérotranscendance formulée par un sociologue suédois en 1989. Ses postulats sont confirmés par une série de travaux récents. Selon cette approche, la spiritualité – qu'elle soit religieuse ou non – se renforce avec l'âge et remplace les considérations matérielles. Ce changement de regard apaise le rapport des personnes âgées au temps et à la mort et crée un plus grand besoin de solitude et de réflexion.

Trois psychologues australiennes ont ainsi interrogé un groupe de personnes âgées à propos de leur rapport à la spiritualité, afin de comparer ces supposés effets à leurs ressentis. Leurs observations les confirment, mais elles permettent également de comprendre le sens que les seniors donnent à ce regain de spiritualité. Les récits qu'elles ont collectés présentent avant tout la spiritualité comme une source de confort émotionnel et un facteur de progrès mental.

Le sentiment de développer son « voyage spirituel » comble le manque de perspectives professionnelles et permet de déjouer la sensation « d'être vieux » au profit d'un projet nouveau et constructif pour sa vie. De très nombreuses expériences ont par ailleurs prouvé que les activités spirituelles (méditation, yoga, aumôneries) avaient des effets positifs sur la santé des personnes âgées.

La gérotranscendance incite ainsi à mieux reconnaître et approfondir ces pratiques au sein d'établissements spécialisés. ■

ALIZÉE VINCENT

Rhonda Shaw, Judith Gullifer et Katie Wood, « Religion and spirituality: a qualitative study of older adults », *Ageing International*, vol. XLI, n° 3, septembre 2016

Helen Lavretsky, « Spirituality and ageing », *Ageing Health*, vol. VI, n° 6, 2010.

Des lunettes connectées pour enfants autistes ?

Une des caractéristiques des personnes autistes est leur difficulté à interpréter les émotions chez autrui.

Pour y remédier, l'université américaine de Stanford travaille sur un projet de « Google Glasses » : des lunettes de réalité augmentée qui fourniraient aux enfants autistes des renseignements sur l'état d'esprit dans lequel se trouve leur interlocuteur grâce à une caméra et un système de traitement des informations. Après une première étude pilote encourageante, ce programme est en test auprès d'une centaine d'enfants et d'adolescents atteints de troubles autistiques. ■ M.O.

<http://autismglass.stanford.edu/>



Ryan McVay/Thinkstockphotos

Saurez-vous dire si cette femme est heureuse ou triste ?

Une récente étude publiée dans la revue *Emotion* montre qu'il est parfois extrêmement difficile d'interpréter une expression faciale en dehors de son contexte. Imaginez quelqu'un qui pleure, qui a les traits du visage tendus ou qui crie. Joie intense ou tristesse profonde ? Difficile à trancher quand on ne connaît pas la situation, comme ont pu le vérifier des chercheurs dans une expérience. Ils ont montré à des étudiants de simples images extraites de YouTube dans lesquelles on apercevait par exemple le visage surpris d'un parent qui venait de voir débarquer à l'improviste son fils militaire parti en mission. D'autres photos montraient les visages effrayés de témoins d'un attentat. Les étudiants devaient alors évaluer l'expression de chaque visage. Étonnamment, pour la majorité des étudiants, les deux types de portraits exprimaient plutôt de la souffrance. Les chercheurs ont ensuite reproduit cette

même expérience en choisissant cette fois-ci des visages d'enfants. Là aussi, les étudiants ont du mal à distinguer joie et peine. Pourquoi, alors que ces expressions sont situées aux antipodes de l'échelle émotionnelle ? Les chercheurs avancent plusieurs hypothèses. Le fait de pleurer lors de moments de joie pourrait être lié à des souvenirs douloureux qui surgissent au même moment. Autre hypothèse : il pourrait s'agir d'une tentative de restaurer l'équilibre émotionnel. Pour ne pas se laisser déborder par ses émotions, on chercherait à modérer les sentiments de joie intense en y ajoutant des expressions de peine. Ne fait-on pas exactement la même chose lorsque l'on rit jaune pour apaiser un sentiment de gêne ? ■

MARC OLANO

Sofia Wenzler et al., « Beyond pleasure and pain. Facial expression ambiguity in adults and children during intense situations », *Emotion*, vol. XVI, n° 6, septembre 2016.

PROFIL

Yves Bonnardel, l'antipédagogue

Les enfants sont-ils opprimés par les adultes ? Pour Yves Bonnardel, cela ne fait aucun doute. Cet intellectuel autodidacte, pionnier de l'antispécisme en France, démonte les ressorts de « la domination adulte ».



Au collège, Yves Bonnardel figurait parmi les bons élèves. En réalité, il donnait le change. « *J'étais désespéré, raconte-t-il. Je ne comprenais pas qu'on m'oblige à gaspiller ma jeunesse, assis sur une chaise pendant des heures. Je rêvais de révolte.* » À presque 50 ans, il dépasse cette frustration en développant une ample réflexion sur *La Domination adulte* – titre d'un essai touffu de 350 pages paru aux éditions Myriadis. Cet ouvrage s'attaque frontalement à notre conception de l'enfance et de l'éducation. Son propos est éminemment politique puisqu'il s'agit d'en finir avec la dichotomie mineur/majeur. Y. Bonnardel rappelle l'existence de « *mouvements de mineurs* », en lutte contre leur condition, comme le Front de libération de la jeunesse, dans les années 1970 en France. Et souligne au passage que Françoise Dolto proposait d'accor-

der la majorité civique dès l'âge de 13 ans ou de rémunérer le travail des lycéens...

Lui-même prend part à une lutte de mineurs en Allemagne, dans les années 1980. C'est un tournant : il arrête ses études. Il ne les reprendra pas et restera en marge du champ académique – même si la sociologue Christine Delphy (directrice de recherche émérite au CNRS) souligne aujourd'hui « l'importance » de son travail.

Animaux et enfants, même combat

Après avoir grandi dans l'idéal maoïste d'un père enseignant, Y. Bonnardel se rapproche un temps du milieu anarchiste, à Lyon. Il y rencontre en 1985 Catherine Baker, qui vient de signer *Insoumission à l'école obligatoire*. « *Ce livre est une critique radicale des rapports*

entre les individus et la société : il ne propose pas de système théorique mais ouvre beaucoup de pistes », explique-t-il.

Deuxième lecture marquante, *La Libération animale*, écrit en 1975 par le philosophe australien Peter Singer, l'un des livres cultes des mouvements antispécistes. Prenant conscience de « *l'oppression majeure qui frappe les animaux non humains* », Y. Bonnardel décide de militer pour « *l'abolition de la viande* ».

Devenu éditeur, il participe en 1991 à la fondation des *Cahiers antispécistes*, première revue française consacrée à cette cause. Il poursuit ce combat vingt-cinq ans après, en militant depuis sa Drôme provençale, satisfait que la question animale rencontre un écho médiatique, entre les vidéos d'abattoirs de

l'association L214 et l'essai du journaliste Aymeric Caron (*Antispéciste*, 2016).

En finir avec l'humanisme

Mais quel lien entre cette cause qui l'a fait connaître, et son nouveau travail sur les enfants ? Libérer les animaux, libérer les mineurs, même combat ? Oui, répond l'essayiste, qui se dit « *égalitariste* » – par opposition à l'humanisme, cette « *idéologie de la domination* ». « *Notre civilisation sépare la nature, règne du déterminisme, et l'humanité, règne de la culture et de la liberté, avance-t-il. Cette lecture binaire permet d'établir une échelle de valeurs entre humains, en considérant les enfants comme des petits êtres naturels qu'il faudrait humaniser. Cette conception est contraire à l'éthique et fonde des discriminations.* »

Les travaux d'Y. Bonnardel rencontrent plus d'écho chez les activistes que chez les universitaires. « *Mais les militants sont pris par l'urgence et la critique de l'humanisme n'est jamais vraiment discutée* », regrette-t-il. Alors, l'auteur travaille depuis sept ans sur une « *somme* » consacrée à l'idée de nature. Un travail de longue haleine, pour tenter de légitimer des idées qui restent hors-cadre. ■

SYLVAIN MARCELLI

Yves Bonnardel, *La Domination adulte*. *L'oppression des mineurs*, Myriadis, 2015.

ÉTHIQUE

Pourquoi donner son corps à la science ?

Le don de son corps à la science est un acte rare : il concerne 0,5% des décès. Quel processus conduit certaines personnes à recourir à cette option et à prendre leur carte de donateur ? Pour le savoir, le sociologue Julien Bernard a étudié et interrogé de futurs donateurs. Premier constat de sa recherche : établir un portrait type du donateur ne se révèle pas aisé. Les caractéristiques générales du donateur, qui pourraient permettre d'éclairer les motivations, restent assez floues. Tout au plus sait-on qu'il est relativement plus âgé que la moyenne de la population : les aspirants ont un âge moyen de 70 ans lors de leur inscription sur la liste des donateurs. Le donateur type est également un peu moins croyant que la moyenne – mais pas forcément athée.

Quant aux raisons profondes de ce don, elles sont multiples et, bien souvent, s'enchevêtrent. Ainsi, aux discours altruistes affichés sur l'utilité du don (« *Aider la*

science, aider la médecine », expliquent nombre de personnes interrogées) s'ajoutent d'autres motifs, avancés de manière moins directe. « *Il convient de nuancer l'idée d'un don "pur" ou parfaitement "désintéressé"* », indique le sociologue. Chez certains, le don du corps s'apparente ainsi à un choix par défaut, « plus simple », en raison de l'éclatement géographique des proches (« *Pour moi, la famille, ça s'est un peu disloqué* », soulève une donatrice) ou d'un isolement social marqué. Pour d'autres, cette option traduit une opposition à la ritualité funéraire (« *Les honneurs, on en a besoin avant, mais après c'est fini, c'est du temps perdu* », exprime un donateur), et donc d'une volonté d'éviter la cérémonie en elle-même ou son coût. ■

JUSTINE CANNONE

Julien Bernard, « Pourquoi donner son corps à la science ? Les donateurs et le récit des motifs », *Études sur la mort*, n° 149, 2016/1.

PHILOSOPHIE

Et si l'on accélérât ?

À l'heure où la gauche cherche de nouvelles boussoles, un courant de pensée fraîchement apparu rebat les cartes de sa famille politique : l'accélérationnisme. Nourri au constructivisme de Gilles Deleuze et Félix Guattari, Jean-François Lyotard ou encore Jean Baudrillard, il est né d'un *Manifeste pour une politique accélérationniste*, publié le 14 mai 2013 par les chercheurs Nick Srnicek et Alex Williams, aussitôt traduit et commenté dans le monde entier. Malgré quelques échos en France, via la revue *Multitudes* ou des articles d'Antonio Negri par exemple, il reste peu connu sur nos rives ; la parution récente du premier recueil dédié aux Presses universitaires de France pourrait changer la donne. Pour les militants « accélérationnistes »,

la gauche s'est enfermée dans une double impasse. Les organisations dites « de gouvernement » proposent au mieux de renouer avec l'État providence et l'interventionnisme, alors que les conditions économiques et sociales ne le permettraient plus. Les mouvements décroissants feraient également fausse route en prônant un retour en arrière – à des formes d'autoorganisation communautaires directes par exemple –, car ils réduiraient ainsi la politique à une négation de l'ordre existant, sans proposer aucune alternative. Les auteurs du manifeste proposent de réenchanter la gauche en renouant avec l'idée de progrès.

« L'accélération » consiste ainsi à préserver les gains du capitalisme tout en les poussant au-delà de leurs

limites naturelles, afin de construire une société « postcapitaliste ». Pour prendre un exemple central, les progrès technologiques ne sont pas foncièrement inféodés à l'*hubris* consumériste : certains permettent de réduire le temps de travail, de limiter les pollutions ; les plus spectaculaires – génétiques, cybernétiques, informatiques... – ouvrent même la voie à de nouvelles formes d'émancipation collective. L'accélérationnisme entend ainsi faire le pari de l'avenir contre toute forme de nostalgie. ■

FABIEN TRÉCOURT

Alex Williams et Nick Srnicek, « Accelerate. Manifesto for an accelerationist politics », 2013. <http://criticallegalthinking.com/>
Laurent de Sutter (dir.), *Accélération !*, Puf, 2016.

HISTOIRE



Ugo Bimar

L'histoire fait le *buzz*

YouTube n'est pas un domaine réservé aux blagues potaches et aux tutos de maquillage. Les chaînes d'histoire se multiplient et trouvent leur public, alimentées par de talentueux vulgarisateurs.

« Cette chaîne s'adresse à tous ceux qui sont passionnés d'histoire mais aussi à ceux qui n'en ont rien à taper et qui après cette vidéo en auront peut-être quelque chose à taper », lance Manon Bril, veste à fleurs, *pop'music* en fond, devant un mur tagué saturé de couleurs. Cette entrée en matière, quelque peu éloignée des standards académiques, inaugure *Zeus. Le relooking mythologique*, une vidéo de la chaîne C'est une autre histoire animée sur la plateforme YouTube par la jeune doctorante en histoire. Comme elle, de plus en plus d'internautes se postent face caméra pour vulgariser l'histoire auprès du grand public. Et c'est un succès. La chaîne de Benjamin Brillaud, autre youtubeur en histoire, inti-

tulée Nota Bene, réunit près de 350 000 abonnés. Qui sont donc ces passionnés d'histoire qui se lancent sur Internet ? Les profils sont divers : des doctorants tel que M. Bril ou l'animateur de la chaîne Histony, mais aussi de simples amateurs, tels B. Brillaud qui, après un passage en fac d'histoire, a travaillé dans une boîte de production. Ses vidéos lui permettent de réunir les deux faces de son parcours. On trouve aussi sur YouTube des professeurs d'histoire-géographie (Parlons Y-stoire), ainsi que des néophytes qui proposent un contenu à la qualité plus variable. Tous les thèmes et les périodes sont abordés, depuis la mythologie antique, sujet de prédilection pour M. Bril, jusqu'à la

création de l'État d'Israël, sujet abordé sur la chaîne Histoire brève. Quant à B. Brillaud, il saute de la mythologie aztèque à l'histoire des mouvements sociaux en passant par les références historiques dans la série *Games of Thrones*. Il choisit ses sujets de « manière aléatoire, en fonction de ses envies, d'articles lus, de conseils d'amis ou d'internautes. »

Rendre l'histoire attractive

Point commun entre presque toutes ces chaînes, c'est la forme légère et humoristique donnée aux vidéos. À cet égard, Ugo Bimar dans *Confessions d'histoire* est sans nul doute le maître en la matière. Reprenant les codes de la télé-réalité, le réalisateur fait défiler des

personnages historiques au « confessionnal », face caméra. Une manière pour Vercingétorix de remettre les pendules à l'heure : non, il n'est pas gaulois, les Gaulois n'existent pas, c'est une invention des Romains. Lui, il est celte ! Et non, il n'a jamais porté la moustache ni un casque avec des ailes sur le côté. D'ailleurs, il se demande qui a bien pu inventer cette absurdité... Le résultat est détonnant mais pas toujours bien compris, selon M. Bril. Soutenue dès le départ de son aventure par ses directeurs de thèse et ses collègues de laboratoire, elle a reçu un accueil plus mitigé du côté des amateurs passionnés qui lui reprochaient de faire de l'histoire un sujet léger et de gommer sa dimension sérieuse et parfois austère. Le reproche sonne comme un compliment, puisqu'il s'agit de l'objectif de ces youtubeurs-vulgarisateurs : rendre attractive l'histoire au-delà des publics déjà conquis. Dans la génération 18-35 ans, qui constitue la majorité de leur public, ils sont plébiscités. Si la forme est légère, le fond est, lui, très sérieux. M. Bril, B. Brillaud et quelques autres ont constitué un groupe sur les réseaux sociaux avec des spécialistes, principalement des universitaires, qui relisent chacun de leurs scripts. Le sérieux de leur travail a également été récompensé, puisqu'ils travaillent désormais avec des institutions : M. Bril anime des vidéos pour la revue *Mondes sociaux*, quant à B. Brillaud, il a réalisé deux vidéos pour le musée du Louvre. ■

CHLOÉ RÉBILLARD

GÉOGRAPHIE

Le pouvoir affectif des lieux publics

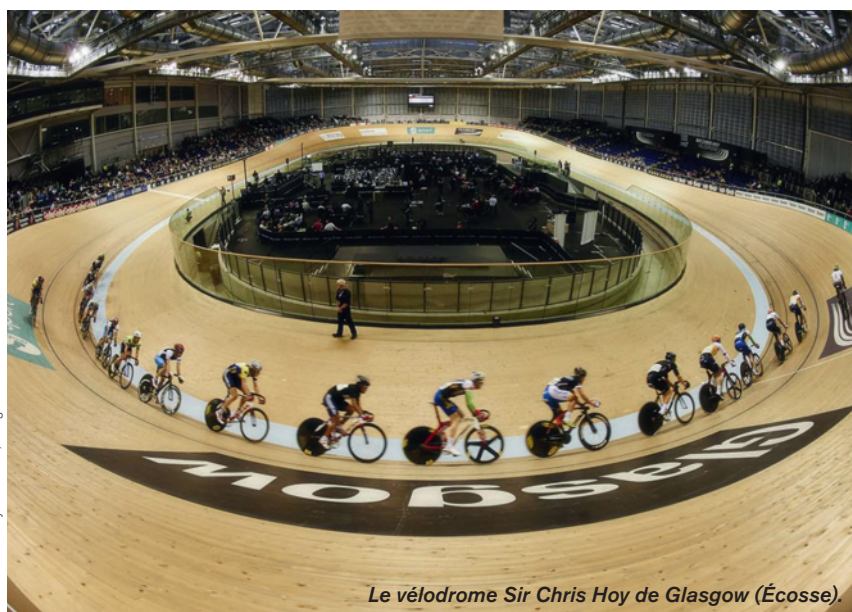
Il est aisé de parler des relations que nous partageons avec nos proches. Mais les liens affectifs qui nous unissent avec des espaces géographiques paraissent plus mystérieux. Pourtant, nous entretenons des relations complexes avec certains lieux, qui dépendent beaucoup de leur agencement. C'est ce qu'ont montré trois spécialistes écossaises en urbanisme, à partir de l'exemple d'un complexe sportif à Glasgow. Elles sont les premières à avoir étudié la façon dont l'espace urbain joue directement sur nos émotions, au-delà de nos racines et origines géographiques.

Leur étude a révélé trois grands vecteurs d'attachement émotionnel. À la dimension temporelle que nous associons à certains lieux (souvenirs) s'ajoute un facteur social, qui dépend de la fonction interactive du lieu public (terrain de jeu, école vs parking, par exemple). Le troisième ressort – qui était jusque-là minimisé – est l'aspect purement physique des lieux. Dans le cas de Glasgow, la transformation d'un stade de football en

un vélodrome a provoqué des réactions émotives complexes et traumatiques. Bien que les nouvelles infrastructures sportives encouragent l'interaction sociale, elles ont perdu leurs côtés récréatif et libre d'accès, facteurs primordiaux pour les participants. La réduction des espaces verts propices à des matchs improvisés ou autres jeux collectifs a représenté une perte de liberté marquante à leurs yeux. La marge « d'appropriation » des lieux publics semble donc cruciale dans l'attachement affectif.

Ce cas d'étude rappelle que « *l'espace physique n'est pas qu'une toile de fond de la vie sociale* ». La « matérialité affective » des espaces urbains et leur agencement sont des ressorts importants pour favoriser le bien-être social dans les politiques publiques. ■ A.V.

Rebecca Madgin, Lisa Bradley et Annette Hastings, « Connecting physical and social dimensions of place attachment. What can we learn from attachment to urban recreational spaces? », *Journal of Housing and the Built Environment*, janvier 2016.



Le vélodrome Sir Chris Hoy de Glasgow (Écosse).

Trajet domicile travail : le boom des « navetteurs »

On les appelle les « navetteurs ». En France, deux personnes sur trois (16,7 millions) travaillent en dehors de leur ville d'habitation, un chiffre en nette augmentation selon l'Insee (64% en 2013 contre 58% en 1999). Quel est leur profil ?

Le phénomène touche trois quarts des ingénieurs ou cadres, davantage les ménages avec enfants ainsi que les propriétaires de maison individuelle. Pourquoi ?

Souvent, les pavillons sont concentrés dans des communes périurbaines résidentielles, offrant moins d'emplois que

les centres-ville et les banlieues.

Un navetteur sur deux habite à plus de 15 kilomètres de son travail, soit 2 kilomètres de plus qu'en 1999.

« C'est dans les territoires les moins denses que la distance à l'emploi croît le plus fortement », remarque l'Insee. La voiture reste le mode de transport dominant (80%),

sauf à Paris (50%). Deux régions très urbaines regroupent le plus de navetteurs : le Nord-Pas-de-Calais-Picardie (71%) et l'Île-de-France (69%). Mais la Normandie, l'Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine et le Centre-Val-de-Loire ne sont pas en reste, avec notamment beaucoup de résidents travaillant dans l'aire urbaine de Paris. ■

DIANE GALBAUD

Maud Coudène et David Levy, « De plus en plus de personnes travaillent en dehors de leur commune de résidence », *Insee Première*, n° 1605, juin 2016.

SCIENCE POLITIQUE

Une cause cachée de l'abstention

La mal-inscription électorale concerne 6,5 millions de citoyens, ayant une adresse de résidence différente de leur adresse d'inscription sur les listes. Pourtant d'une ampleur non négligeable, puisqu'il touche 15% du corps électoral (soit deux fois plus que les non-inscrits), ce phénomène des « mal-inscrits » a été jusqu'ici peu étudié en France. La chercheuse Céline Braconnier s'est penchée sur le sujet, tentant d'en évaluer l'impact sur la participation électorale.

Parmi les catégories « les plus mal inscrites » se trouvent fort logiquement les personnes ayant la plus forte mobilité résidentielle – les étudiants et les cadres. À l'issue d'un déménagement, ils omettent ou n'ont pas la possibilité de s'inscrire dans leur nouvelle commune avant la fin de l'année précédant une élection, comme le veut la règle. À l'opposé, les citoyens « les mieux inscrits » sont à chercher du côté des agriculteurs et des

retraités, caractérisés par une relative stabilité résidentielle. Quel est le degré d'influence de cette mal-inscription sur la participation électorale ? Il semble que l'abstentionnisme des mal-inscrits résulte pour une large part de leur mal-inscription et non d'un moindre intérêt pour la politique, souligne C. Braconnier, car ce sont les catégories traditionnellement les plus politisées qui sont les plus mal-inscrites. La chercheuse argue ainsi que la mal-inscription augmente

par trois le risque de ne voter à aucun scrutin, ce qui en fait dès lors un facteur déterminant d'abstentionnisme constant. Une situation qu'une loi adoptée à l'été 2016 vise à corriger, en simplifiant les modalités d'inscription sur les listes, mais pas avant... 2020. ■ J.C.

Céline Braconnier, Jean-Yves Dormagen, Ghislain Gabalda et Xavier Niel, « Sociologie de la mal-inscription et de ses conséquences sur la participation électorale », *Revue française de sociologie*, vol. LVII, 2016/1.

ÉCONOMIE

Les ressources des 18-24 ans

Parmi les jeunes âgés de 18 à 24 ans, sept sur dix bénéficient du soutien financier régulier de leurs parents, selon les premiers résultats de l'enquête nationale de l'Insee sur les ressources des jeunes. Les étudiants sont les plus aidés : 90% en bénéficient. Ceux qui habitent encore chez leurs parents (57% des 18-24 ans) touchent 160 euros par mois contre 510 euros par mois pour ceux qui ont leur propre appartement. Chez les jeunes actifs, le soutien financier est plus rare, il représente 110 euros par mois en moyenne. L'aide des parents peut prendre des formes très diverses : paiement du permis de conduire (chez 84% des jeunes), prise en charge de l'abonnement téléphonique (51%), versement



Ken Hawkins/Alamy

monétaire (37%), aide au loyer (12%)... Mais le soutien parental varie fortement selon le milieu social : « Lorsqu'ils sont aidés, les enfants de cadres reçoivent alors un montant total 2,5 fois plus élevé que les enfants d'ouvriers. Ils perçoivent alors en

moyenne 400 euros par mois contre 160 euros pour les enfants d'ouvriers », relève l'Insee. Au-delà de l'aide parentale, 40% des jeunes touchent un revenu social d'un montant moyen de 380 euros, que ce

soit une bourse d'étude, une aide au logement ou une allocation-chômage. Chez les 18-24 ans, trois jeunes adultes sur dix avaient un emploi. Ils occupent dans les mêmes proportions des emplois à durée indéterminée ou déterminée et perçoivent en moyenne 1 250 euros nets par mois. Parmi les étudiants, 23% ont une activité rémunérée. Là encore, le milieu social influe : « Parmi les jeunes étudiants qui travaillent, les deux tiers des enfants d'ouvriers ou d'employés sont en alternance ou en stage, contre un peu plus d'un tiers des enfants de cadres, de professions libérales ou intermédiaires. » ■ F.G.

Laura Castell et al., « Les principales ressources des 18-24 ans », *Insee Première*, n° 1603, juin 2016.

COMMUNICATION

L'anonymat ne rend pas plus agressif

C'est l'une des idées reçues les plus répandues dans les recherches sur le harcèlement : l'anonymat favorise l'agressivité *via* un effet désinhibant qui pousse les internautes à se livrer davantage et de manière plus extravertie que dans le monde réel. Deux sociologues et un économiste de l'université de Zurich démontrent dans la revue *PLoS One* que « cette affirmation n'est pas forcément véridique puisque l'effet

inverse peut se produire : les utilisateurs auraient plus d'intérêt à afficher leur identité lorsqu'ils se montrent agressifs sur les réseaux sociaux ». Cette étude, qui est basée sur l'analyse de 532 000 commentaires de pétitions publiés sur la plateforme allemande *Openpetition* montre en effet qu'afficher son nom permet de gagner en crédibilité et de mobiliser d'autres internautes.

D'ailleurs, seuls 29% des

internautes choisissent l'anonymat. « Les commentateurs agressifs n'ont rien à cacher, relèvent les auteurs de la publication. Ils cherchent à défendre des principes moraux. » Insulter les hommes politiques cupides peut être une manière de se battre pour la justice sociale. Plus globalement, les internautes voient dans ce mode d'expression un moyen de sousveillance, autrement dit une surveillance des autorités par les citoyens. Certains sujets sont plus susceptibles de générer des insultes en ligne. Les chercheurs notent ainsi que les pétitions sur la qualité de vie suscitent beaucoup moins de remous que celles portant sur l'économie, les médias, l'environnement ou le bien-être des animaux. ■ F.G.



istock/Getty

Katja Rost *et al.*, « Digital social norm enforcement. Online firestorms in social media », *PLoS One*, vol. XI, n° 6, juin 2016.

Les maux du sport aujourd'hui

Comment faire revivre l'idéal olympique et ses valeurs ?

NOUVEAUTÉ

Philippe Sarremejane

Éthique et SPORT



Éditions
SCIENCE HUMAINES

ISBN : 978-2-36106-415-0
184 pages - 17€

Philippe Sarremejane enseigne l'éthique du sport à l'université Paris-Est.

En librairie, et sur commande à :

editions.scienceshumaines.com

ou par téléphone au **03 86 72 07 00**

Livraison sous 72 h en France métropolitaine

<http://editions.scienceshumaines.com/>



Whitney Curtis/The New York Times/Redux/Rea

**Ferguson
(Missouri),
11 août 2014.**
*La police face à une
manifestation à la
suite de la mort
d'un jeune Noir tué
par les forces de
l'ordre le 9 août.*

ÉTATS-UNIS

La nouvelle fracture raciale

Barack Obama n'est pas parvenu à faire entrer l'Amérique dans une ère postraciale. Les inégalités se sont creusées entre Noirs et Blancs, sources de ressentiment et de racisme.

À la veille de l'élection, la question noire hante le pays.

MICHAEL C. BEHRENT

Historien américain, il enseigne à l'Appalachian State University (Caroline-du-Nord).

C'est l'histoire d'une déception. L'élection de Barack Obama en 2008, premier président noir, avait pourtant été presque unanimement saluée comme un moment décisif dans l'histoire des relations interraciales aux États-Unis. Le lendemain de sa victoire, le *New York Times* titrait : « *Obama élu Président ; la barrière raciale tombe.* » De nombreux commentateurs affirmaient alors que le pays était dorénavant entré dans une ère « postraciale ». Mais tout comme la « fin de l'histoire » proclamée après la chute du mur de Berlin, l'avènement de cette « postracialité » semble avoir été annoncé un peu trop hâtivement. Non seulement le président lui-même a été victime d'un racisme plus ou moins explicite, mais les hiérarchies raciales qui structurent depuis toujours la société américaine perdurent, tout en assumant de nouvelles configurations. Les tensions raciales suscitées par des incidents policiers en série, ainsi qu'un ressentiment blanc de plus en plus décomplexé, dont le candidat Donald Trump s'est fait le porte-parole, ne font qu'aggraver un climat déjà tendu. Le pays se trouve ainsi dans une situation pour le moins paradoxale : le premier président afro-américain aura tenu le gouvernail d'une société demeurée profondément raciale, et même raciste.

Des inégalités qui demeurent entre les races

Plusieurs données confirment la persistance, voire l'aggravation des inégalités entre les races dans l'Amérique actuelle. En premier lieu, les circonstances économiques de certaines minorités ethniques se sont considérablement aggravées depuis la crise de 2008. Même avant la récession, une sorte d'inégalité économique structurelle existait entre les races : entre 1980 et 2010, les ménages blancs gagnèrent en moyenne deux fois plus que les familles afro-américaines et hispaniques. La crise a donc amplifié des disqualifications économiques de longue date. Surtout, l'écart entre le patrimoine

moyen des différents groupes raciaux s'est creusé. Selon l'Urban Institute, les ménages blancs disposaient, avant la récession, de quatre fois plus de richesse que les familles non blanches ; en 2010, la richesse des premiers était désormais six fois plus importante que celle des derniers. Manquant de telles ressources, les minorités bénéficient rarement des longueurs d'avance qu'assure un patrimoine, qui permet de financer des études, d'acheter une maison, ou de lancer une entreprise. D'autre part, les Afro-Américains et les Hispaniques furent les principales cibles des prêts immobiliers « *subprimes* » (les

◆ Le taux d'emprisonnement des Afro-Américains est six fois supérieur à celui des Blancs. ◆

banques les ayant encouragés à assumer des dettes qu'ils ne pouvaient rembourser) et beaucoup ont vu leurs maisons saisies pour non-paiement d'hypothèque. Si les ménages hispaniques et afro-américains ont perdu respectivement 44% et 31% de leur richesse entre 2007 et 2010, la perte subie par les familles blanches ne s'éleva qu'à 11% (1).

Ensuite, le principe de l'égalité devant la loi, inscrit dans la Constitution américaine, semble éluder certaines minorités. Elles sont soumises à un régime judiciaire répressif dont la majorité blanche n'est que vaguement consciente. L'indice le plus révélateur de cet état de fait est une incarcération de masse extrêmement discriminatoire. Selon la National Association for the Advancement of Colored People (ou NAACP, une association défendant les intérêts des Afro-Américains), le nombre d'Américains en prison a quadruplé de 1980 à 2013, passant de 500 000 à 2,3 millions. En 2008, 58% des prisonniers étaient

afro-américains et hispaniques, alors qu'ils ne représentent qu'un quart de la population totale. Le taux d'emprisonnement des Afro-Américains est six fois supérieur à celui des Blancs (2).

Des acquis remis en question par le racisme

Mais l'aspect le plus visible de ce régime judiciaire réservé aux minorités est le cortège macabre d'Afro-Américains tués par la police depuis plusieurs années. Le 9 août 2014, Michael Brown est descendu à Ferguson (Missouri). Le 22 novembre, Tamir Rice, âgé de 12 ans, est abattu par un policier dans un parc municipal à Cleveland (Ohio), alors qu'il jouait avec un pistolet en plastique. Et ainsi de suite. La plupart de ces victimes étaient non armées et innocentes de tout crime ou, tout au plus, coupables d'infractions mineures. La police n'a qu'exceptionnellement subi des conséquences judiciaires pour ces tueries. Ces faits ont pourtant produit une grande impression sur l'opinion publique, grâce aux enregistrements vidéo des incidents et à leur circulation sur les réseaux sociaux. Avant de provoquer une riposte : en juillet 2016, après une nouvelle suite d'incidents policiers se soldant par la mort de jeunes Noirs, un tireur embusqué assassine cinq agents lors d'une manifestation à Dallas ; peu après, plusieurs policiers sont abattus dans un guet-apens en Louisiane. Presque cinquante ans après l'assassinat de Martin Luther King, le pays semble au bord de la guerre raciale.

Enfin, la dernière cause de l'accentuation des tensions raciales est la tentative de certains conservateurs (généralement républicains) de renverser les acquis du mouvement des droits civiques des années 1960. Un des principaux dispositifs législatifs adoptés à la suite de ce mouvement fut le « Voting Rights Act » (1965). Cette loi soumit certains États du Sud au principe de « *preclearance* », qui les contraint, avant de modifier toute loi électorale (le traçage des circonscriptions, par exemple), à obtenir l'aval du gouvernement fédéral, pour vérifier que ces changements n'aient aucun effet discriminatoire. Mais en 2013, la Cour suprême invalida ▶

▶ cette disposition. Depuis, plusieurs États, à l'instar de la Caroline-du-Nord, du Texas, et du Wisconsin, ont adopté des lois qui risquent de limiter de fait la capacité des Afro-Américains de voter (notamment en stipulant qu'au bureau de vote, tout électeur doit présenter une pièce d'identité – ce qui n'est pas la norme aux États-Unis – alors que les Afro-Américains ont généralement moins accès à ces documents). Un autre acquis du mouvement des droits civiques, l'« *affirmative action* » (ou discrimination positive), qui assure une sélection préférentielle pour les minorités raciales, notamment pour l'entrée à l'université, est lui aussi ici dans la ligne de mire des conservateurs. Huit États ont déjà interdit l'utilisation des critères raciaux pour l'admission universitaire, et un cas actuellement devant la Cour suprême pourrait se traduire par son interdiction dans l'ensemble du pays.

C'est à l'aune de ces développements que s'explique l'ascension du candidat Trump. Si l'homme d'affaires a mis en question la nationalité de B. Obama et refusé de dénoncer la suprématie des Blancs, il s'est surtout évertué à exprimer, dans un langage soigneusement codé, le ressentiment d'un électorat populaire blanc (et surtout masculin) craignant de se trouver bientôt minoritaire. Ainsi D. Trump promet de « rendre l'Amérique grande à nouveau » (soit avant l'émancipation des minorités), pourfend le « politiquement correct », soutient la police contre ceux qui dénoncent leurs abus de pouvoir, évoque la possibilité de fraude électorale : autant de manières d'attiser lesangoisses tout en évitant un discours ouvertement raciste.

Un racisme neutre

Comment expliquer cette résurgence des pratiques discriminatoires ? Et comment expliquer leur présence dans une société qui a récemment élu un président noir ? Selon certains chercheurs, les États-Unis se trouvent depuis plusieurs décennies sous le joug d'un nouvel ordre racial, dont la particularité est qu'il s'appuie sur des critères apparemment neutres ou « *color-blind* » (mot qui, au sens propre, veut dire



New York, 1^{er} août 2016. Manifestation pacifiste du mouvement Black Lives Matter.

BLACK LIVES MATTER, le nouveau mouvement des Noirs américains

La lutte pour contre les violences raciales a pris une nouvelle forme aux États-Unis : Black Lives Matter (Les vies noires comptent) est un mouvement social aux méthodes pacifiques. Ses origines remontent à 2012 quand, après l'acquiescement de l'assassin d'un Noir de 17 ans en Floride, des militants lancent sur les réseaux sociaux un *hashtag* qui connaît un succès fulgurant : #BlackLivesMatter. Ce slogan suscite immédiatement la polémique : certains rétorquent qu'il serait plus juste de l'appeler All Lives Matter (Toute vie compte). Mais ces militants répondent que, dans la société américaine actuelle, une « vie noire » n'a justement pas la même valeur que « toute vie ». Ce propos est développé sur le site Web du mouvement : « *Quand nous disons "les vies noires comptent", nous parlons des manières dont les Noirs sont privés de leurs droits humains fondamentaux et de leur dignité... #BlackLivesMatter ne veut pas dire que ta vie n'est pas importante, cela veut dire que les vies noires, qui sont considérées comme sans valeur sous la suprématie blanche, sont importantes pour ta libération.* » À travers un réseau décentralisé, le mouvement livre un combat contre la violence policière et autres discriminations dont pâtit la population afro-américaine. ■ M.B.

« daltonisme », mais qui se dit aussi d'une politique ou d'une attitude qui fait abstraction de l'identité raciale).

Cette nouvelle forme de racisme fait suite aux ordres raciaux précédents : le régime esclavagiste, en vigueur depuis le 17^e siècle jusqu'à son abolition décisive après la guerre de Sécession (1861-1865) ; et le régime dit « Jim Crow », au moyen duquel les États du Sud ont rebâti une hiérarchie raciale postesclavagiste fondée sur la ségrégation raciale et l'incapacité

électorale des Afro-Américains. C'est ce système que le mouvement pour les droits civiques réussit à renverser au cours des années 1950-1960, en revendiquant le principe de l'intégration raciale et l'accès pour tous au droit de vote.

C'est le succès apparent du mouvement des droits civiques qui nourrit l'idée que les États-Unis seraient en passe de devenir une société « postraciale », dont l'élection de B. Obama serait en quelque sorte l'aboutissement. En effet, les données

suggèrent que les attitudes racistes proprement dites sont en voie de disparition. Selon le sociologue Eduardo Bonilla-Silva, alors que dans les années 1940, la majorité des Blancs soutenait le principe de la ségrégation raciale, ils n'étaient plus qu'un quart à le faire à partir de 1970 (3). Pourtant, les inégalités entre les races persistent, voire s'intensifient. D'où le caractère paradoxal du nouvel ordre racial : il s'agirait, selon E. Bonilla-Silva, d'un « racisme sans racistes », ou encore d'un « racisme neutre » (« *colorblind racism* »). Ce nouveau racisme fonctionne autrement que ses prédécesseurs. Il s'appuie non pas sur des préjugés raciaux explicites (« les Noirs sont intellectuellement inférieurs »), mais sur des cadres cognitifs apparemment neutres qui renforcent néanmoins la hiérarchie raciale, comme (selon E. Bonilla-Silva) le libéralisme abstrait (la primauté de l'individu, la croyance à l'égalité des chances) et le racisme culturel (« les Noirs ne font pas assez d'efforts pour améliorer leur sort », etc.). Ensuite, ce « racisme neutre » est structurel plutôt qu'affectif : il revient moins à stigmatiser les minorités qu'à préserver, au moyen d'arrangements divers, le statut privilégié des Blancs.

Une hiérarchie raciale aux allures neutres

La logique du racisme neutre est particulièrement évidente dans le phénomène de l'incarcération de masse. C'est le sujet d'une des plus importantes études parues ces dernières années sur le sujet : le livre de Michelle Alexander (professeure de droit à l'Ohio State University), intitulé *The New Jim Crow* (« Le nouveau système Jim Crow »). Pour M. Alexander, un système pénitentiaire qui enferme prioritairement les minorités ne peut être considéré comme accessoirement raciste ; bien au contraire, il est le dispositif clé du « nouveau système Jim Crow ». C'est surtout la « guerre contre la drogue », déclenchée au début des années 1980 par l'administration Reagan, qui a conduit à la mise en place d'un dispositif hautement discriminatoire, mais pouvant toutefois prétendre ne sanctionner que des délits.

Selon M. Alexander, « si 100 % des personnes arrêtées et condamnées pour des délits de drogue étaient des Afro-Américains, la situation provoquerait l'indignation de la majorité des Américains qui se considèrent non racistes et qui savent très bien que les Latinos, les Asiatiques, et les Blancs commettent eux aussi des délits de drogue ». Mais les Américains semblent « s'acquitter sans peine du fait que 90 % des personnes arrêtées et condamnées pour des délits de drogue dans certains États sont Afro-Américains (4) ».

◆
Le « racisme neutre »
revient moins à
stigmatiser
les minorités qu'à
préserver le statut
privilégié des Blancs.
◆

Le régime de l'incarcération de masse réussit à attraper un vaste nombre d'Afro-Américains (surtout masculins) dans un énorme filet qui les cerne à plusieurs niveaux. Tout d'abord, les pouvoirs que la guerre contre la drogue octroie à la police rendent possible une véritable « rafle » des Afro-Américains, souligne la chercheuse. Depuis 1988, le gouvernement fédéral a fourni des millions de dollars aux départements de police (gérés au niveau de l'État ou de la localité) participant à la répression sous forme de bourses (le « Byrne Program »). D'autre part, la loi permet aux instances policières de saisir pour leur propre compte (sous le principe de « *forfeiture* ») tout fonds ou bien impliqué dans le trafic de la drogue. La police a donc de puissantes incitations financières pour multiplier les arrestations liées à

la drogue. En même temps, le système judiciaire a minimisé la portée des protections constitutionnelles contre le pouvoir policier lors des perquisitions de drogue : alors qu'en principe le 4^e amendement de la Constitution interdit des perquisitions sans motif raisonnable (« *probable cause* »), la Cour suprême a désormais autorisé la police à perquisitionner à l'aveuglette (par exemple, les passagers d'autobus), pourvu qu'elle demande d'abord l'autorisation des personnes visées – malgré le fait que peu de gens sont disposés à refuser la demande d'un agent de police. Enfin, le système judiciaire permet à la police de pratiquer le profilage racial, à partir du moment où les critères raciaux ne sont pas les seuls à être retenus. Mais tout se passe comme s'ils étaient bien les seuls : sur une autoroute du New Jersey, alors que seulement 15 % des automobilistes appartenaient à des minorités, 42 % des contrôles routiers et 73 % des arrestations visaient des Afro-Américains (5). Ainsi, même si ce système n'est pas fondé sur des principes explicitement raciaux, la machinerie judiciaire en place garantit que les minorités soient les plus fréquemment prises dans le filet policier.

L'état judiciaire qui enserme les minorités ne se borne pas à l'arrestation. Nombreux sont ceux qui sont ensuite inculpés, pénétrant ainsi dans le plus vaste univers carcéral au monde. Un autre dispositif de la guerre contre la drogue aura été l'introduction de peines de prison minimales obligatoires (ne dépendant donc pas du choix du magistrat) pour les délits liés aux stupéfiants. Ces peines visent naturellement les trafiquants et les criminels violents, mais elles répriment presque aussi sévèrement la simple possession : en 2005, sur cinq arrestations pour drogue, quatre étaient pour motif de possession, contre un seul pour trafic (6). Il existe aussi une sorte de codage racial des drogues : alors que leurs effets sont semblables, la peine obligatoire pour la vente de 500 grammes de cocaïne est de cinq ans, alors que celle pour la vente de seulement 5 grammes de crack est identique – la seule différence étant que la cocaïne est plutôt « blanche », le crack plutôt « coloré » (7). Pour ces délits, ►



Mike Blake/Reuters

Charlotte (Caroline-du-Nord), 22 septembre 2016. Manifestation de protestation après que la police a encore abattu un homme noir.

▶ des Afro-Américains passent des années en prison.

Enfin, à leur sortie de prison, les anciens prisonniers, plutôt que d'être réintégrés à la vie sociale, découvrent que les stigmates qu'ils portent les marqueront pour la vie. L'État permet aux employeurs de ne pas embaucher les criminels. Ils sont exclus du logement social. Et les criminels sont déchus de leurs droits de citoyens, notamment du droit de voter: non seulement quand ils sont en prison, mais, dans certains États, pour des périodes plus ou moins longues après leur sortie. Ainsi, pour des infractions non violentes, n'affectant que l'individu concerné, des centaines de milliers de personnes sont absorbées par un système pénitentiaire qui ne les libère que pour en faire des citoyens de seconde classe. Et son effet principal, selon M. Alexander, est de préserver une hiérarchie raciale en s'appuyant sur des principes aux allures des plus neutres.

Mise en question du privilège blanc

Malgré cette situation, la composition ethnique du pays change. Les démographes prédisent que les Blancs deviendront

minoritaires d'ici 2044. Dans ces circonstances, certains affirment qu'il faut bousculer les cadres à travers lesquels nous comprenons habituellement le racisme: la domination raciale ne dépendrait pas seulement de la haine de l'autre, mais aussi de l'attachement de la «race dominante» à ses privilèges. La notion de «white privilege» – «privilège blanc» – est un ainsi devenu un concept clé dans l'analyse de ce nouvel ordre racial, ainsi qu'au sein des cercles militants antiracistes. C'est une idée soulignée par l'essayiste Ta-Nehisi Coates dans son livre *Between the World and Me* («Entre le monde et moi», qui remporta en 2015 le prestigieux National Book Award, le principal prix de l'édition américaine). T. Coates surnomme ces compatriotes blancs des «rêveurs» («dreamers») parce qu'ils habitent un monde mythique dans lequel ils prennent leur statut privilégié pour une réalité. L'objectif d'un nouveau mouvement antiraciste, selon T. Coates, devrait être de «réveiller les "rêveurs", de les ranimer en les confrontant à ce que leur besoin d'être blanc, de parler comme s'ils étaient blancs, de penser qu'ils sont blancs, c'est-à-dire qu'ils existent au-delà des erreurs de conception de l'humanité» (8).

L'ère de B. Obama passe. Plutôt que l'avènement d'une utopie «postraciale», les États-Unis connaissent un regain des tensions interraciales, que même une victoire d'Hillary Clinton ne saura calmer sans un changement en profondeur de la société américaine. À l'heure où les électeurs s'appêtent à voter pour leur nouveau président, la mise en question du privilège blanc réclamée par T. Coates semble tout un programme. ■

(1) Annie Lowrey, «Wealth gap among races has widened since recession», *The New York Times*, 28 avril 2013, Disponible sur www.nytimes.com/2013/04/29/business/racial-wealth-gap-widened-during-recession.html?_r=1

(2) NAACP, «Criminal justice fact sheet». Disponible sur www.naacp.org/pages/criminal-justice-fact-sheet#.

(3) Eduardo Bonilla-Silva, *Racism without Racists. Color-blind racism and the persistence of racial inequality in America*, 4^e éd., Rowman & Littlefield, 2013.

(4) Michelle Alexander, *The New Jim Crow. Mass incarceration in the age of colorblindness*, nouv. éd., New Press, 2012.

(5) *Ibid.*

(6) *Ibid.*

(7) *Ibid.*

(8) Ta-Nehisi Coates, *Between the World and Me*, Spiegel & Grau, 2015.

Les Grands Dossiers

N° 44

des SCIENCES HUMAINES

Les MÉTAMORPHOSES de la SOCIÉTÉ FRANÇAISE



WWW.SCIENCESHUMAINES.COM TRIMESTRIEL N° 44 - SEPTEMBRE - OCTOBRE - NOVEMBRE 2016 - 7,50 € BEL/LUX 4,39 € SUISSE 15 CHF CANADA 12,95 \$ CAN - ESP / GR / ITA / ALL / PORT / CN 13,90 € - DOM / A 9,80 € - DOM / A 5,39 €

M 09588 - 44 - F: 7,50 € - RD



Chez votre marchand de journaux

Sur commande par téléphone au 03 86 72 07 00

Sur Internet www.scienceshumaines.com

RENCONTRE AVEC TOBIE NATHAN

Le rêve un laboratoire de l'existence

Certains rêves nous donnent des solutions concrètes à nos problèmes existentiels. Mais comment reconnaître de tels rêves ? Qui doit les interpréter, et selon quels critères ?

Un siècle après Freud et contrairement aux idées reçues, les livres sur l'interprétation des rêves sont rares en psychologie. Pourquoi cette désaffection des psys, d'après vous ?

Freud lui-même disait qu'il ne fallait pas trop s'intéresser aux rêves, sous peine de perdre le fil de ce qu'on avait à faire, c'est-à-dire le travail psychanalytique proprement dit. La désaffection pour les rêves ne touche pas les seuls psychanalystes. Pour ne prendre qu'un exemple: ce ne sont pas les rêves qui intéressent les neurosciences mais plutôt le sommeil. Il faut dire que les recherches sur les troubles du sommeil sont un véritable enjeu de santé publique et permettent, du coup, d'obtenir reconnaissance universitaire et crédits de recherche. Le rêve n'est pas reconnu comme une véritable question. Et cela ne date pas d'hier ! L'Inquisition l'avait considéré comme une machination diabolique, puis les Lumières l'ont négligé, le considérant comme scories de phénomènes matériels ou signes de mauvaise digestion. Aujourd'hui encore, on ne sait pas quoi faire du rêve. On ne sait pas à quoi il sert, et donc, on ne sait pas s'en servir !

Et pourquoi, vous, vous intéresse-t-il ?

Je me suis toujours intéressé à d'autres mondes, aux cultures éloignées où, contrairement à la nôtre, le rêve

est particulièrement prégnant. J'ai grandi intellectuellement dans la perspective des sociétés amérindiennes puisque mon maître, Georges Devereux, nous parlait sans cesse des Indiens mohaves, avec lesquels il avait travaillé durant une vingtaine d'années – ces mêmes Mohaves que la littérature anthropologique définit comme une « société du rêve ». Rien ne peut, par exemple, arriver là-bas qui n'ait auparavant été rêvé par quelqu'un. Quand les Mohaves ont rencontré pour la première fois les blessures par arme à feu, ils ne savaient pas les soigner. Ils ont attendu qu'un chamane de la tribu rêve de la création du monde, du moment où les dieux ont créé de telles blessures. Vous comprenez que, dans une telle conception, le rêve précède la réalité. Or, en tant que psychologue au centre Georges-Devereux, à Paris, je travaille avec des patients provenant de sociétés différentes, qui investissent particulièrement l'univers onirique... Et puis, je dois reconnaître que je proviens moi-même d'un tel monde; j'ai toujours eu, avant même mes apprentissages universitaires, conscience de l'importance du rêve.

Pour vous, les rêves n'ont pas de sens en eux-mêmes, mais ils peuvent inspirer des interprétations. La nuance est importante ?

Oui, je suis persuadé que les rêves n'ont pas de signification préinscrite; que tous ces prétendus « symboles » ou « rêves typiques » sont des enfantillages. Je reviens sur ce que vous avez dit: ce n'est pas que les rêves « peuvent » inspirer des interprétations, ils y contraignent ! Quand vous avez un rêve, il reste en vous comme une énigme qui vous pousse à chercher une réponse. C'est une dynamique ! Le rêve, qui amalgame ce que Freud appelait



Tobie Nathan
 Professeur émérite de psychologie clinique et pathologique à l'université Paris-VIII, fondateur du centre d'ethnopsychiatrie Georges-Devereux, il a notamment publié *La Nouvelle Interprétation des rêves* (2011) et *Les Secrets de vos rêves* (2016), tous deux chez Odile Jacob.



des «restes diurnes», c'est-à-dire des sensations, des perceptions, des paroles, des impressions engrangées, parfois de tout petits détails comme la couleur d'une cravate, une odeur perçue en passant, qui les compacte, les organise en récit... comporte une part de fabrication aléatoire. Ces fragments de mémoire, sans cesse recombinaison, constituent des rafales de propositions de récits, comme des films projetés devant les yeux du rêveur. Le rêveur roule des yeux, étonné – étonné, il faut qu'il le soit! Car c'est là une fonction primordiale du rêve: renouveler notre regard sur le monde.

Il est donc inutile de chercher une espèce de pierre de Rosette pour décrypter les rêves, ni un dictionnaire répertoriant des correspondances terme à terme entre tels symboles et telles interprétations?

C'est inutile en effet! Même si des thèmes de rêves se retrouvent chez de nombreuses personnes partageant le même monde. Par exemple, on dit que tout le monde fait des rêves de dents. Oui, parce que tout le monde a des dents et surtout parce que chacun a fait l'expérience de la perte des dents dans son enfance et cette inscription mémorielle, loin de s'effacer, se trouve recombinaison

avec d'autres traces pour fabriquer des récits qui n'ont rien à voir les uns avec les autres. Il n'existe donc pas d'interprétation des rêves de dents, mais certainement la possibilité d'inclure la sensation de la perte de dents dans un récit. Ce qui ne veut pas dire que tous les rêves de dents ont la même signification.

Un rêve articule ainsi une part de hasard faite de perceptions et de souvenirs fortuits, et une part de scénarisation approximative autour de ces éléments disparates?

Il existe une part de hasard, c'est certain, dans la réunion des matériaux du rêve; mais le moteur du rêve, sa cohérence, si vous voulez, provient des problèmes que se pose le rêveur. Le rêve est une machine à résoudre des problèmes. J'ai tiré la matière de mon nouveau livre des certaines de rêves qui m'ont été soumis pour une rubrique que je publie mensuellement dans la revue *Psychologies Magazine*. Sans prétendre établir des statistiques, j'ai pu me faire une idée de ce à quoi rêvent mes contemporains... Eh bien, ils rêvent de questions très sérieuses. Très peu de sexe, par exemple, cela m'a frappé. Ils rêvent plutôt des embranchements de l'existence: «*Pourquoi j'ai fait telles études et pas telles autres, pourquoi j'ai*» ▶

Le rêve essaye tout. C'est sa fonction: imaginer tous les possibles, et plus particulièrement ce que l'on n'a pas choisi dans la vie réelle.

- *épousé Untel et pas tel autre...* » C'est pour cela qu'on rêve beaucoup de nos ex, des amours ratées, des personnes avec qui on aurait pu avoir un lien, comme si on se disait: «*Et si j'avais eu une autre vie, quelle serait-elle?*» Et on se la projette dans notre cinéma intérieur. Les rêves sont des projets de résolution de problèmes fondamentaux de l'existence. «*Que dois-je faire maintenant? Est-ce que je pourrais, demain, changer ma vie?*»

Le rêve vous paraît donc un laboratoire, et pas un oracle?

C'est exactement cela: un laboratoire, un «*brainstorming à demeure*». Et comme les éléments de base du rêve sont choisis au hasard, on peut trouver des solutions auxquelles on n'avait pas pensé. Alors que quand on est éveillé, il est très difficile de penser au hasard; nous suivons une ligne, poursuivons un but. Le rêve, qui amalgame des matériaux disparates, parvient à déconstruire les évidences. C'est pour cela qu'il finit par proposer un regard inattendu sur les questions que nous nous posons la veille encore.

Quels rêves sont les plus propices à l'interprétation?

Ceux qui amènent quelque chose de différent de la réalité. Un rêve propice à l'interprétation doit fracturer l'évidence des perceptions, et vous obliger à réfléchir autrement sur les éléments qui vous sont habituels. Par exemple, une femme a rêvé qu'elle était enceinte avec un ventre cubique. Bien sûr que c'est absurde, d'autant qu'elle n'a jamais été enceinte, et ne souhaite pas l'être pour l'instant. Qu'est-ce que c'est que cette histoire? De tels rêves ne peuvent en rester là. Ils vous contraignent à chercher une explication, exigent un «*interprète*». Quant aux rêves présentant des événements identiques à la vie éveillée, les interprètes de rêves de l'Antiquité comme Artémidore de Daldis, par exemple, ces onirocrites, plus expérimentés et donc plus adroits que nous autres, pensaient qu'il ne fallait pas les interpréter; qu'il fallait au contraire s'en débarrasser, s'en purifier. Dans mon livre, je cite l'exemple de cette femme que son mari a quittée cinq ans plus tôt, et qui rêve à nouveau de lui avec sa nouvelle compagne. En fait, elle avait vécu exactement la même scène dans la vie éveillée et le rêve ne faisait que répéter la douleur. Il ne faut pas interpréter de tels rêves, toxiques, susceptibles de vous replonger dans un état dépressif.

Pourtant, on étudie en laboratoire des gens qui présentent un trouble comportemental du sommeil, c'est-à-dire qui « vivent » leur rêve en dormant. Or, il apparaît que leurs rêves reprennent des comportements de leur vie quotidienne. Faut-il en déduire que la majorité des rêves seraient toxiques?

D'après les chercheurs en neurosciences, la majorité des rêves que nous faisons sont désagréables ou vecteurs d'anxiété. Il faut considérer ces rêves comme des entraînements à des difficultés pressenties. Si demain vous devez passer un examen, ou mener une interview difficile avec un casse-pieds comme moi, vous allez cauchemarder pour vous entraîner à supporter ce qui s'annonce désagréable. Mais il n'est pas étonnant que les rêves de laboratoire soient négatifs, car rêver en laboratoire n'est pas la situation la plus agréable... En tout cas, de tels rêves ne contraignent pas à l'interprétation. Lorsqu'en revanche on n'interprète pas les rêves qui frappent l'imagination, lorsqu'ils ne sont pas compris, ils mettent mal à l'aise, quelque chose nous démange. Ces rêves insistent, reviennent. Des gens m'ont raconté des rêves qu'ils font, identiques, depuis dix ans. Comme s'ils recevaient sans cesse la même lettre qu'ils ne savaient pas déchiffrer (pour reprendre la métaphore talmudique).

Mais si le rêveur n'est pas le mieux placé pour interpréter le rêve, qui doit le faire de préférence? Pas forcément un psy, je suppose?

Aujourd'hui certains pys s'intéressent particulièrement aux rêves, non parce qu'ils sont pys, mais parce que cela correspond à des caractéristiques personnelles. Ce seront, bien sûr, de bons interprètes. Bien des gens peuvent vous proposer l'interprétation de votre rêve... Cela peut être un psy, bien sûr, mais aussi un prof, un prêtre, un maître..., quelqu'un, en tout cas, dont vous respectez la parole, pas un copain ou une collègue.

Dans votre livre, vous insistez beaucoup sur le fait que l'interprétation doit déboucher sur une action dans la vie réelle?

On se réveille parce qu'on n'a plus de temps de rêve disponible, pas parce qu'on a trouvé la solution à notre problème. Le rêve se poursuit donc dans la journée, les hypothèses qu'il a brassées persistent. Et parfois, si on reçoit une interprétation, le rêve finit par s'accomplir grâce à cette parole reçue. Le rêve, qui est littéralement «*pré-vision*», vision en avance, a besoin d'une parole, d'une «*pré-diction*» pour s'accomplir. Plutôt que d'interprétation, on devrait d'ailleurs parler de «*clôture*» ou de «*solution*» du rêve. J'ai compris ça à Conakry, quand j'y étais conseiller culturel. J'y avais organisé ce que j'appelais un «*café des rêves*»: tous les quinze jours, au Centre

culturel, des Guinéens et quelques expatriés venaient raconter leurs rêves. L'interprétation était mutuelle : quelqu'un racontait un rêve, et quelqu'un d'autre disait : « Ah, quand on fait un tel rêve, ça veut dire que... » J'étais frappé par les interprétations des Guinéens, qui débouchaient toujours sur des prescriptions telles que : « Si tu as fait ce rêve, à ton réveil tu dois prendre une bouteille d'eau et l'offrir à la première personne que tu rencontres. » Les expatriés interprétaient autrement : « Ton rêve, ça veut dire que quand tu étais enfant... » Des concepts psychologiques habituels.

Justement, vous expliquez que dans beaucoup de sociétés le rêve est un phénomène collectif. C'est-à-dire qu'on ne rêve pas forcément pour soi, mais pour les problèmes de quelqu'un d'autre ou de la communauté ?

Bien sûr ! Certaines personnes peuvent mettre à disposition leur capacité à résoudre les problèmes par le rêve. La conception autistique du rêve que nous a léguée Freud ne correspond pas, à mon sens, à la vie concrète des rêveurs. Tout comme il pensait que l'enfant mettait quatre ou cinq ans pour émerger de son autisme primordial... On sait aujourd'hui, depuis l'observation systématique des bébés, que l'enfant se trouve immédiatement en connexion avec autrui, dès le premier instant de sa vie. Si l'on se place d'un point de vue empirique, il n'existe pas de narcissisme primaire. Eh bien, c'est la même chose pour le rêve. Ce n'est pas un lieu autistique, mais un espace de rencontre et de partage. Et je pense l'avoir démontré dans mon livre.

Peut-on dire qu'une interprétation est « la » bonne ?

À mon sens, il n'y a pas de « bonne interprétation », mais il peut y en avoir des « mauvaises », qui pourraient avoir des conséquences préjudiciables. C'est là qu'intervient un autre facteur, je crois : la bienveillance ou la malveillance de l'interprète. Pourquoi interprète-t-il ? Il faut prendre garde à qui l'on confie son rêve, se méfier des gourous qui vont utiliser l'interprétation pour vous capturer. Moi-même je ne fais pas métier d'interpréter les rêves, ni n'en fais commerce. Il me semble que ce devrait être une exigence minimale : interpréter un rêve est toujours un don, dans les deux sens du mot.

Vous remarquez que le rêve est aussi un des derniers espaces où on peut rencontrer les morts ?

Cela m'a aussi surpris. Parmi tous les rêves que j'ai reçus, provenant souvent de personnes peu intéressées par la spiritualité, un tiers concernait des morts. Il s'agissait souvent d'un parent ou d'un grand-parent, parfois de petits frères ou de petites sœurs, disparus prématuré-

ment... Oui ! Les enfants morts sont très présents dans les rêves. Juste après la perte du disparu, ce sont souvent des cauchemars. Mais un an après, parfois plus tard, jamais avant, il arrive que les morts se mettent à parler en rêve pour délivrer des conseils ou des informations. Et là, les gens apprécient beaucoup, ils sont très attentifs.

Les gens rêvent-ils fréquemment de leur propre future disparition ?

J'ai interprété une dizaine de rêves comme ça. Une rêveuse m'a dit par exemple : « J'ai rêvé que je mourais, et c'était une sensation agréable. » On peut rêver de tout, y compris de sa propre mort, absolument de tout ce qu'on peut imaginer ! Par exemple, certains rêves sexuels avec une collègue de bureau sont une sorte de préparation à la séduction. Mais d'autres rêves sexuels sont ambitieux, comme Freud l'avait noté : il est très fréquent qu'on rêve de relations sexuelles avec le président de la République. On m'a raconté des tas de rêves d'amour avec Sarkozy !

Et avec Hollande ?

Euh... non ! Peut-être qu'il y a un décalage dans le temps, aussi... Ce sont souvent des rêves de femmes qui ont des ambitions de carrière. La sexualité est alors utilisée dans le rêve comme un moyen plutôt qu'elle en est son moteur.

Peut-on rêver d'une relation sexuelle qui ne corresponde pas à notre orientation habituelle ?

Bien sûr ! On rêve de tout ce qui est possible, y compris des accouplements avec des animaux, avec la Terre ou même avec une chaise... Le rêve essaye tout. C'est sa fonction : imaginer tous les possibles, et plus particulièrement ce que l'on n'a pas choisi dans la vie réelle. Le rêve ne met pas en scène ce que l'on désire, mais ce que l'on aurait pu désirer.

Le travail sur le rêve est-il un outil fréquent durant vos consultations en ethnopsychiatrie ?

Oui, non pas parce que c'est indispensable, mais parce que le rêve m'intéresse. Il est rare qu'on me raconte spontanément un rêve ; mais je pose très souvent la question. « Avez-vous rêvé la nuit dernière ? » Les patients sautent alors sur l'occasion, surtout les patients africains. La proposition doit venir de l'interprète : « Ça m'intéresse d'interpréter les rêves. Vous en avez à me raconter ? » Contrairement à nombre de professionnels, les gens ont l'intuition de l'importance du rêve pour régler les problèmes de l'existence. Ils savent aussi que quand on fait un rêve très différent de notre perception de la réalité, on se doit de voir quelqu'un qui nous apporte une réponse. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR JEAN-FRANÇOIS MARMION





DOSSIER

Comment allons-nous travailler demain ?

DOSSIER COORDONNÉ PAR JEAN-FRANÇOIS DORTIER ET
CHRISTOPHE RYMARSKI

Que nous réserve l'avenir ? Allons-nous tous devenir des travailleurs indépendants, vendant nos services à la carte sur des plates-formes numériques ? Sommes-nous destinés à partager notre temps entre un télétravail à domicile et des espaces de *coworking* où l'on se retrouvera pour échanger, innover ou simplement être en compagnie de nos semblables ? Certains préconisent d'adapter les règles du travail à l'ubérisation de l'économie. D'autres affirment que la montée en puissance des autoentreprises et l'essor du télétravail témoignent d'un profond besoin d'indépendance et d'autonomie. C'est à ces différentes questions que s'intéresse ce dossier. Questions qui restent ouvertes, tout comme l'avenir. ■

L'avenir du travail n'est pas celui qu'on croit

Ubérisation, précarisation, robotisation : selon certains, ces évolutions annonceraient la « fin du salariat ». Et si tout cela n'était qu'illusion ? Si d'autres évolutions, moins bruyantes mais tout aussi fondamentales, étaient en train de changer le travail dans d'autres directions ?

JEAN FRANÇOIS DORTIER

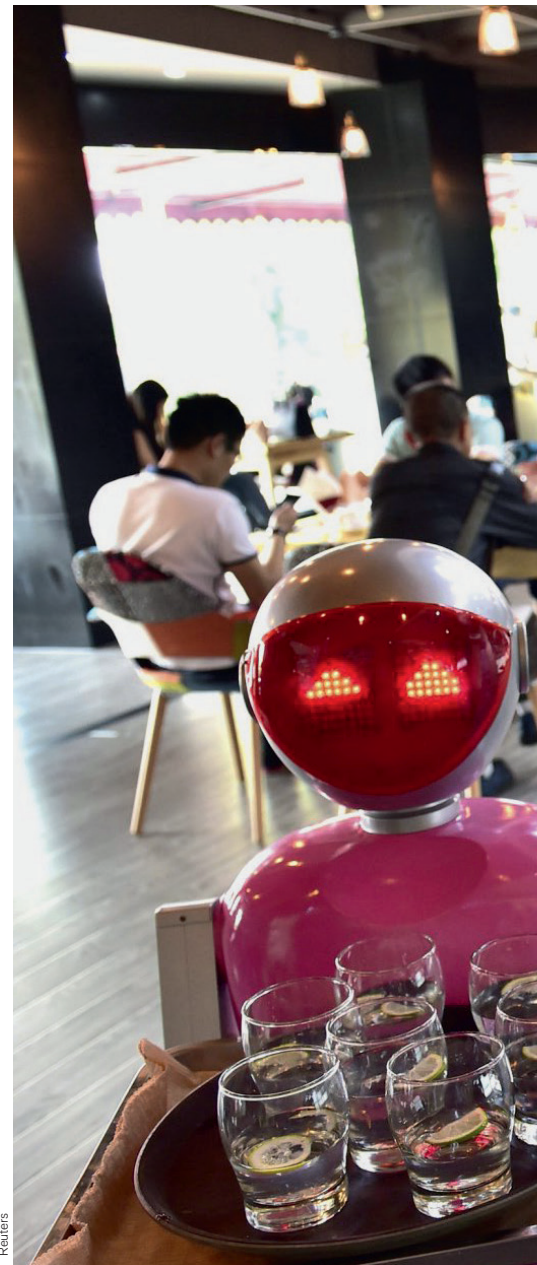
Quand le magazine *Sciences Humaines* a été lancé en kiosques, il y a plus de vingt-cinq ans, c'était dans le cadre d'une PME « classique » organisée autour du triptyque : unité de bien, de lien et de lieu. Le bien, c'est le magazine *Sciences Humaines* ; le lien est celui d'une entreprise (SA) composée de salariés sous contrat ; le lieu est Auxerre où est installé le siège. Puis le temps a passé ; la petite entreprise a grandi, une petite maison d'édition est née, un autre titre est apparu (*Les Grands Dossiers des sciences humaines*), l'avatar numérique *scienceshumaines.com* a vu le jour. En 2009, notre petite entreprise de presse lançait un nouveau magazine, *Le Cercle psy*, « le journal de toutes les psychologies » (vous ne connaissez pas ? Allez

voir, ça vaut vraiment le coup d'œil !). L'organisation du travail a beaucoup changé par rapport à celle de *Sciences Humaines*. *Le Cercle psy* compte seulement deux salariés permanents, Jean-François M. (rédacteur en chef) et Louisa Y. (secrétaire de rédaction) qui ne se croisent qu'une fois dans la semaine, chacun étant en télétravail trois jours sur cinq. La maquettiste, Marie D., est une travailleuse indépendante qui vit à Paris ; les rédacteurs sont tous des « pigistes » dont le statut varie selon qu'ils ont ou non la carte de presse. La seule rencontre physique entre tous les protagonistes du journal a eu lieu trois ans après la création du magazine dans un restaurant parisien. La plupart ne s'étaient jamais vus jusque-là.

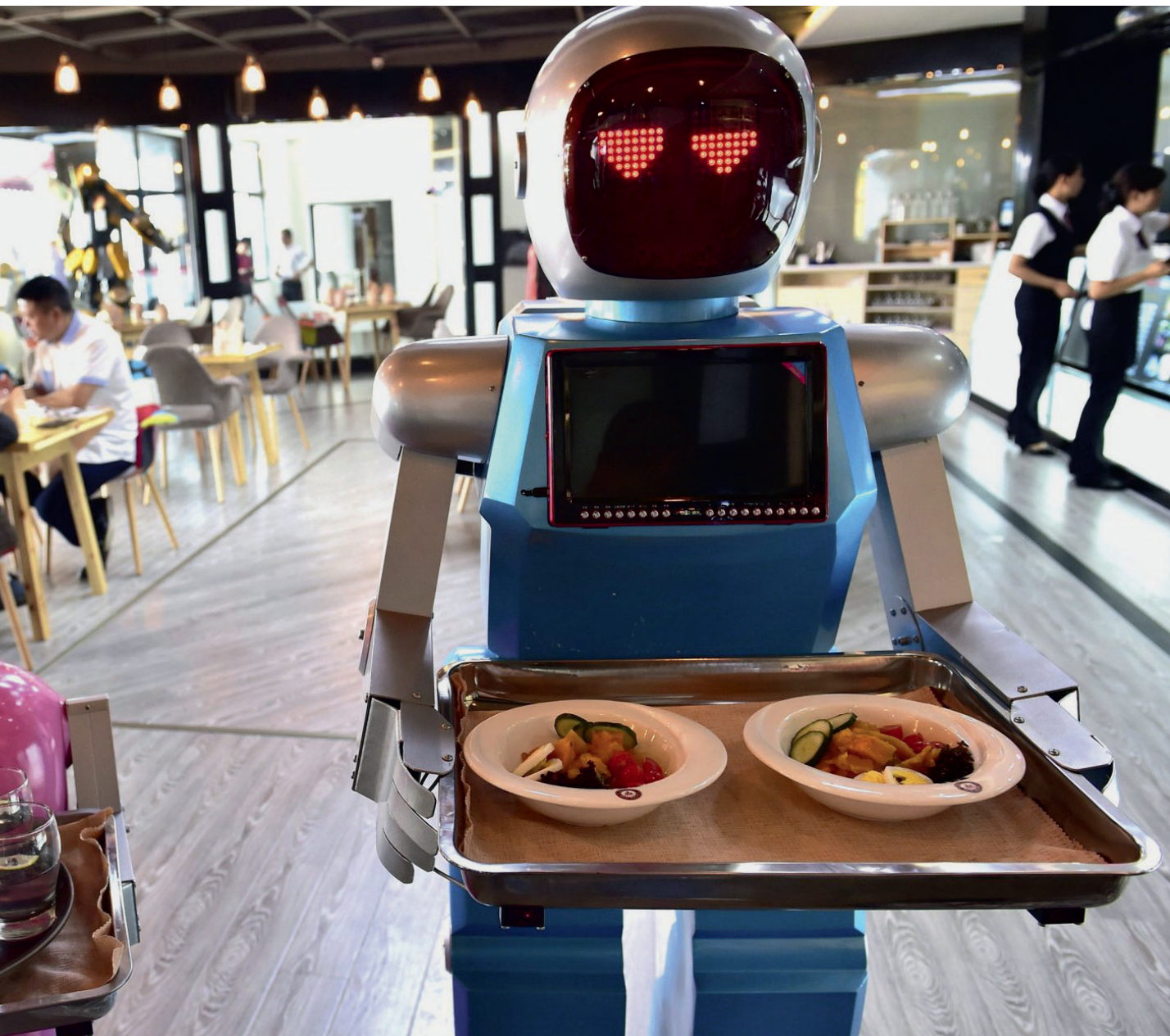
Sciences Humaines et *Le Cercle psy* semblent marquer deux époques et deux modèles d'organisation du travail. Cette évolution n'est pas typique de *Sciences Humaines*. Le secteur de la presse dans son ensemble a connu des évolutions similaires marquées par la numérisation, l'essor du travail indépendant et du télétravail. En extrapolant à d'autres secteurs, peut-on imaginer que le modèle *Cercle psy* – des indépendants travaillant à la commande et reliés entre eux par une plate-forme numérique – constitue la matrice du travail de demain ?

La fin du salariat ?

Le statut salarial tel qu'on le connaît aujourd'hui est fondé sur un échange « travail contre salaire », qui est aussi



Reuters



un échange entre « subordination » et « protection » (1). Or, il se pourrait que ce contrat de travail stable (qui s'est imposé comme la norme au siècle dernier) ne soit qu'une parenthèse historique en train de se refermer. Telle est en tout cas la thèse défendue par certains analystes dont Jean-Pierre Gaudart, auteur de *La Fin du salariat* (2013). Pour lui, le chômage de masse, le travail précaire, la multiplication des indépendants qui travaillent à la tâche ne sont pas le signe d'une crise passagère mais le symptôme d'une mutation historique: la sortie du monde du salariat et l'entrée dans une nouvelle ère de l'emploi mobile. Denis Pernel, auteur de *Travailler pour soi. Quel avenir pour le travail à l'heure de la révolution individualiste?* (2013) défend une thèse voisine (2): le CDI à temps

plein est condamné face à l'essor des indépendants. Nous serions en train de passer à l'ère de « l'artisanat de masse », où de petits entrepreneurs indépendants se vendraient à la tâche (3). Cette tendance correspond à la fois à des contraintes économiques (exigences de flexibilité), à des possibilités techniques (Internet et le numérique) et à des aspirations sociales (travailler à son compte). Un nombre grandissant de jeunes « aspirent à ne plus subir » les contraintes du contrat de travail classique.

Ces prédictions semblent s'appuyer sur des réalités tangibles: aux États-Unis, on assiste à la multiplication des plates-formes de type « Uber » où des travailleurs indépendants offrent et louent leur force de travail, qu'il s'agisse

de bricolage, garde d'animaux (Dog-Vacay), déménagement (Lugg) ou petit travaux en tout genre (TaskRabbit). On avance des chiffres impressionnants: un tiers de la main-d'œuvre relèverait du « *self-employment* » (encadré p. 35). En France, la plate-forme Leboncoin, dans sa rubrique « Prestations de services », propose des centaines de milliers d'offres de ce type.

À terme, Internet pourrait devenir une énorme bourse du travail où chacun vend ses services en fonction de l'offre et de la demande, comparable aux bourses de marchandises. À la fin du 19^e siècle, Gustave de Molinari (1819-1912), l'un des pionniers de l'anarcho-capitalisme, avait imaginé des bourses du travail fondées sur ce modèle. Le 21^e siècle est-il en train de réaliser cette ▶



Voisins/Phantie

► utopie (qui fait rêver les uns et cauchemarder les autres)? Nos amis du *Cercle psy* montrent-ils, pour le meilleur ou pour le pire, la voie aux autres travailleurs ?

À vrai dire, cette prédiction a peu de chances de se réaliser, et la fin du salariat n'est pas pour demain. Car si l'on ne se laisse pas impressionner par les effets d'annonce et quelques situations supposées exemplaires pour observer avec du recul les métamorphoses en cours, une autre image apparaît. Contrairement aux idées reçues : 1) le salariat n'est pas en déclin et le travail indépendant n'augmente pas ; 2) la précarisation des emplois n'est pas en train de se généraliser ; 3) la numérisation ne va pas bouleverser la grande masse des emplois dans les prochaines années. Démonstration.

● **Non, le salariat n'est pas en déclin**

Contrairement aux idées reçues, le salariat n'est pas baissé. En France, en plus de quarante ans, des années 1970 à aujourd'hui, le salariat n'a cessé

d'augmenter au détriment du travail indépendant! Depuis les années 1970, le nombre d'indépendants a beaucoup diminué du fait de la disparition de très nombreuses exploitations agricoles et du petit commerce. Dans le même temps, les effectifs salariés du commerce ont augmenté de plus d'un tiers, du fait de l'essor des grandes surfaces : or les caissières, vendeurs, cadres commerciaux et administratifs sont des salariés qui ont pris la place d'indépendants. Ces salariés sont venus grossir les rangs des salariés du secteur tertiaire qui, avec la santé, le social et les emplois administratifs, constitue les gros bataillons de l'emploi salarié.

Certes, le travail indépendant a connu un renouveau avec la création du statut d'autoentrepreneur en 2008. Ce statut a suscité un véritable engouement : un million et demi d'autoentrepreneurs, graphistes, développeurs informatiques, bricoleurs et déménageurs, et chauffeurs VTC, se sont lancés pour proposer leurs services. Cet élan en faveur de l'autoentreprise serait-il de

nature à renverser la tendance et à annoncer une nouvelle ère du travail indépendant? On peut en douter : une enquête de l'Insee publiée en septembre 2016 révèle que quatre autoentrepreneurs sur dix n'ont en fait eu aucune activité en fin d'année (4)! Et seulement un sur deux (54%) en fait son activité principale. Autant dire qu'il y a loin entre les effets d'annonce et la réalité. Il se pourrait bien que l'autoentreprise ne soit finalement qu'un feu de paille. Au total, sur une longue période, le travail indépendant a baissé et le salariat a augmenté d'autant!

Quand aux États-Unis, présentés comme la patrie de l'« *independent worker* », les chiffres réels obligent à tempérer les idées reçues. Le nombre d'indépendants n'y est pas plus élevé qu'en France : soit un actif sur dix (*encadré p. 35*).

Moralité : le salariat ne disparaît pas. Il représente aujourd'hui huit à neuf actifs sur dix. C'est vrai pour la France, les États-Unis comme pour la plupart des pays occidentaux.

• Non, le travail précaire n'explose pas

Mais si les salariés sont toujours aussi nombreux, leur statut n'est-il pas en revanche de plus en plus précaire, du fait de la multiplication des CDD et de l'intérim ? En réalité, le nombre des emplois précaires (CDD et intérim) a connu une très forte croissance (il a doublé) entre 1980 et 2000 passant de 5 % à plus de 12 % des actifs ; mais depuis, la part des emplois précaires reste stable et minoritaire : 86 % des salariés français ont un statut en CDI et ce nombre n'a presque pas diminué depuis quinze ans (5). Comment expliquer cette coexistence entre ces deux mondes du travail ? Pour le comprendre, reprenons le cas de la presse. Durant les années de croissance et de créations de titres (de 1950 aux années 2000), le nombre de journalistes professionnels (détenteurs d'une carte de presse) a doublé tous les vingt ans. Entre 1980 et 2002, le nombre de journalistes a atteint 35 000, puis s'est stabilisé (37 000 aujourd'hui). Parmi eux, le nombre de journalistes salariés a presque doublé (passant de 15 000 à 29 000). Dans le même temps, le nombre des pigistes était multiplié par 3,5 passant de 2 000 (en 1980) à 7 000 environ aujourd'hui (6). Au total, il existe trois journalistes mensualisés au sein d'une entreprise de presse pour un pigiste et cette proportion est stable depuis dix ans. Les journalistes mensualisés bénéficient d'avantages (sécurité de l'emploi, treizième mois, indemnités de licenciement favorables) que n'ont pas les pigistes. Le secteur de la presse étant entré en crise depuis les années 2000, nombre de titres de presse ont diminué leurs effectifs pour privilégier le recours à une main-d'œuvre plus flexible : stagiaires et pigistes. Cette substitution a pour tant ses limites : on ne remplace pas au pied levé un journaliste qualifié voire spécialisé par un stagiaire. Ce qui est vrai pour les journalistes est vrai pour la plupart des autres postes de travail. En conséquence, les employeurs, confrontés à la double exigence de s'adapter aux

COMBIEN D'INDÉPENDANTS AU ÉTATS-UNIS ?

33% des travailleurs américains, soit un actif sur trois (54 millions de personnes) seraient des « *independent workers* », selon la Freelander Union. Et à l'horizon 2020, ce seraient quatre actifs sur dix qui rejoindraient les rangs des indépendants si l'on en croit le cabinet MBO Partners ! Ce chiffre impressionnant, repris par de nombreux médias, serait bien la preuve que l'ère des indépendants est en marche et que la fin du salariat est proche. L'Amérique ne montre-t-elle pas la voie au monde ? À moins que ce chiffre soit tout simplement gonflé artificiellement ! Car à y regarder de près, le syndicat des *freelancers* a compté

large : il inclut parmi les indépendants, non seulement les professions libérales et autoentrepreneurs, mais l'équivalent de nos travailleurs intérimaires (CDD), ceux qui travaillent au noir et même ceux qui ont une activité supplémentaire (comme un universitaire qui donne des conférences ou reçoit des droits d'auteur). Pourquoi surévaluer exagérément à ce point les chiffres ? La raison est simple : le syndicat des *freelancers* est un *lobby* qui a intérêt à élargir sa base, pour recruter au plus large et peser dans le débat public. Quand on se penche sur les données officielles du BLS (bureau Labor Service, équivalent de l'Insee en

France), on découvre que le taux d'indépendants aux États-Unis n'est guère plus élevé qu'en France : 14 millions soit 10 % de la main-d'œuvre et ce chiffre est relativement stable. Et sur le long terme, l'évolution stable cache les mêmes différences : baisse des agriculteurs et des commerçants, augmentation importante ces dernières années du nombre de jeunes qui se lancent dans l'autoentreprise (des graphistes et des développeurs mais aussi des musiciens amateurs ou des *disc-jockeys* qui espèrent vendre leur production) et des ouvriers qui proposent leurs services sur des plates-formes. ■ J.-F.D.

aléas du marché et de maintenir une organisation fiable ont eu tendance à jouer sur les deux tableaux : le maintien d'une assise professionnelle stable et le recours à une main-d'œuvre périphérique plus flexible et précaire (7). La thèse d'une précarisation généralisée cache donc une tout autre réalité : la dualisation du marché du travail qui oppose une grande majorité de salariés stables à une petite minorité de travailleurs précaires.

Depuis vingt ans en France, le taux de travailleurs précaires n'a finalement pas varié : autour de 10 à 15 %. Le secteur de la presse reflète comme un miroir grossissant ce qui existe dans d'autres secteurs. Même l'État, plus

gros employeur de France, a recours à une main-d'œuvre très précaire pour gérer les aléas. En fait, l'emploi n'évolue pas vers une flexibilité généralisée mais fait coexister plusieurs types d'emplois – du fonctionnaire (5,4 millions soit un salarié sur cinq (8)) au statut précaire (CDD et intérim). Mais au total, 86 % des salariés relèvent encore aujourd'hui du bon vieux contrat à durée indéterminée.

• Non, les emplois ne sont pas tous en voie de numérisation

La troisième révolution industrielle en cours (commencée il a déjà quarante ans déjà avec l'ère des micro-ordinateurs) a bouleversé tous les secteurs professionnels (dont celui de la presse), et les chan- ▶



Los Angeles Times

POURQUOI LES CHAUFFEURS NE VONT PAS DISPARAÎTRE

À Pittsburg, les quatre premières voitures autonomes Uber ont été mises en circulation en septembre 2016. Est-ce le début d'une nouvelle ère de l'automobile : celle de la voiture sans chauffeur ? D'ores et déjà, les observations n'ont pas manqué de souligner que la voiture autonome allait régler d'une façon inattendue le débat entre chauffeurs de taxi et chauffeur Uber : ce sont les voitures intelligentes qui vont prendre la place des chauffeurs. La plupart des firmes automobiles se sont lancées dans la course à la voiture autonome, même si Uber semble les avoir prises de vitesse. Mais est-ce aussi sûr ? Une voiture autonome n'est pas forcément une voiture sans chauffeur ? Il y a

plusieurs décennies déjà que les avions et les trains sont équipés de dispositifs de pilotage automatique. Pour autant, les pilotes d'avion et les conducteurs de train n'ont pas disparu. Et ce pour plusieurs raisons : des raisons technologiques (les dispositifs automatiques savent gérer les situations normales mais ne savent pas réagir dans les moments critiques) ou stratégiques, et le pilote doit reprendre les commandes. Il y a des butoirs technologiques que l'intelligence artificielle ne sait pas résoudre. Le plus simple ? Charger les valises des clients dans le coffre. À cela s'ajoutent des limites sociales. Pour décider de se passer de chauffeur, il faudra que le public

accepte, que les compagnies prennent le risque et que la loi l'autorise (ce n'est pas le cas dans la plupart des États américains où la loi impose un conducteur au volant – l'État de Pennsylvanie est l'un des rares à ne pas l'exiger, voilà pourquoi l'expérimentation a eu lieu à Pittsburg). À Pittsburg, les voitures autonomes mises en place par Uber ont actuellement deux techniciens à bord en plus des clients ! C'est une phase annoncée comme transitoire, mais qui nous dit que ce ne sera pas le même cas que dans les avions ? Quoi qu'il en soit, même si, à terme, les chauffeurs de taxi et de bus sont condamnés à disparaître, ce ne sera pas à l'horizon 2020 (dans quatre ans). ■ J.-F.D.

gements ne sont pas près de s'arrêter. Mais, là encore, il faut éviter d'en tirer des conclusions abusives. Tous les secteurs ne sont pas également affectés par le boom du numérique : les coiffeurs, les cuisiniers, les enseignants, les infirmières ou les policiers n'ont pas été affectés au même titre que les secrétaires (les dactylos ont disparu), les comptables ou les graphistes. Le monde du travail ne gravite pas autour du seul numérique. Depuis vingt-cinq ans, le secteur qui a créé le plus d'emploi relève du soin et du service aux personnes : assistantes maternelles, aides ménagères, aides-soignants, infirmiers, aides à domicile. Tout ce secteur que l'on nomme le « care » a fourni les gros bataillons de l'emploi et va continuer dans les années à venir (encadré p. 37). Ces emplois ne pourront pas reposer sur les seules plates-formes numériques : on ne confie pas ses enfants, ses vieux parents ou sa santé comme on commande un taxi ou une pizza.

Vents contraires et évolutions contrastées

Quand on veut appréhender les grandes tendances dans l'évolution du

LES MÉTIERS EN 2020

Les professions qui vont le plus recruter dans les années à venir.

- **Les métiers de soin aux personnes :** (+ 350 000 créations nettes en dix ans de 2010 à 2020). Les aides à domicile, aides-soignants, infirmiers et assistantes maternelles figureront parmi les métiers qui gagneront le plus d'emplois à l'horizon 2020.
- **Les ouvriers qualifiés et agents de maîtrise du bâtiment :** plombiers, électriciens, peintres, menuisiers, etc.
- **Les métiers hautement qualifiés :** cadres administratifs et comptables, ingénieurs et informaticiens.

Dares, « Les métiers en 2020 », Dares Analyses, n° 22, mars 2012.

L'ÉVOLUTION POSITIVE DES MÉTIERS DEPUIS VINGT-CINQ ANS

Le boom du care (professions de soins et d'aide aux personnes)



- Assistantes maternelles : + 490 000
- Infirmiers : + 170 000
- Aides-soignants : + 120 000

L'essor des métiers du service (femmes de ménage, serveurs, etc.)



- Employés de maison : + 90 000
- Serveurs (restauration, café) : + 100 000
- Employés de libre-service : + 125 000 (qui approvisionnent les rayons d'un magasin)

Forte croissance des cadres



- Informaticiens et ingénieurs : + 230 000
- Cadres administratifs : + 300 000

Source: Sylvain Catherine, Augustin Landier et David Thesmar, « Marché du travail : la grande fracture », Institut Montaigne, 2015.

travail, il ne faut pas se laisser duper par les remous de surface. Il importe de distinguer les tendances lourdes des épiphénomènes, et prendre conscience que la société n'avance pas dans un seul sens, mais est soumise à des vents contraires.

Sur le moyen terme (depuis 1990 soit un quart de siècle), on s'aperçoit que le phénomène « d'ubérisation », dont on parle tant, ne concerne à ce jour que 50 000 personnes (soit 0,2 % de la population active). Il ne représente qu'une demi-goutte d'eau par rapport au nombre de personnes actives. Il y a par exemple quatre fois plus de coiffeurs et esthéticiens (220 000) en France que de chauffeurs de taxi et VTC. Et que dire des cuisiniers, des agents d'entretien, des vendeurs, des personnels de services, des assistantes maternelles, dont le nombre a considérablement augmenté de façon continue et massive, sans faire de bruit (*tableau ci-dessus*).

Le travail change et va continuer à changer, c'est une certitude. Depuis

deux siècles, il n'a cessé de se transformer sous le coup des trois révolutions industrielles, des phases de croissance et de crise, sous l'impulsion de la mondialisation des échanges. Mais c'est une erreur de perspective d'isoler quelques évolutions sectorielles pour dessiner les contours de l'avenir. Il y a vingt-cinq ans, lorsque *Sciences Humaines* est né, beaucoup pensaient que les « autoroutes de l'information » – comme on disait en 1990 – allaient sonner le glas de la presse et de l'édition sous un flot d'information numérique (géré par une armée de rédacteurs indépendants). Un quart de siècle plus tard, la presse papier représente encore 90 % du chiffre d'affaires du secteur, et neuf salariés sur dix (pour faire un journal, il ne faut pas que des journalistes) y sont des salariés et non des indépendants. De même que le Web n'a pas tué la presse et l'édition, il n'a pas remplacé la télévision, qui n'a pas tué le cinéma, qui n'a pas tué la radio qui n'avait pas remplacé le théâtre. Il en va de même

pour les types d'emploi. Le salariat n'a pas été submergé comme on le croyait déjà, il y a vingt ans, quand Robert Castel pronostiquait l'effritement de la société salariale (*Les Métamorphoses de la question sociale*, 1995) ou quand Jeremy Rifkin prophétisait, à tort, *La Fin du travail* (1995).

L'organisation du travail au *Cercle psy* est une réalité nouvelle, mais elle n'existerait pas sans la structure de la vieille maison *Sciences Humaines* sur laquelle s'adosse la petite équipe (car il faut des locaux, des services de fabrication, de gestion, de communication...). Le monde du travail connaît des évolutions contrastées et divergentes, comme pour le reste de la société. Le travail indépendant, les plates-formes numériques, la précarisation sont des réalités mais ne sont pas la seule réalité ni l'unique voie du futur. ■

(1) En signant son contrat de travail, le salarié gagne en sécurité (salaire garanti, protection sociale) mais perd une partie de son indépendance et de sa liberté.

La mise en place d'une société salariale marqua la fin de l'artisanat et des emplois à la tâche.

(2) Denis Pennel dirige aussi le Ciett (Confédération mondiale des services privés pour l'emploi) et anime le blog *La Nouvelle Réalité du travail* (<https://lanouvellerealitedutavail.wordpress.com>).

(3) Denis Pennel, « Travailler pour soi. Un nouveau monde du travail respire déjà », entretien disponible sur www.manpowergroup.fr/travailler-pour-soi-12-un-nouveau-monde-du-travail-respire-deja-d-pennel/.

(4) Jocelyn Beziau, Sylvie Rousseau et Henri Mariotte, « Autoentrepreneurs immatriculés en 2014 », *Insee Première*, n° 1615, septembre 2016.

(5) Julia Bihl, « Le monde du travail aujourd'hui », *Les Grands Dossiers des sciences humaines*, n° 44, septembre-octobre-novembre 2016.

(6) Depuis 2004, ce nombre s'est stabilisé.

(7) Christine Leteinturier-Laprise et Michel Mathien, « Une profession fragilisée : les journalistes français face au marché de l'emploi », *Quaderni*, n° 73, automne 2010

(8) Le nombre de fonctionnaires des trois administrations (État, territoriale et hospitalière) est de 5,4 millions, chiffre stable depuis quelques années après une forte augmentation lors des années 1990-2000. Voir « Le nombre de fonctionnaires a augmenté de 36 % depuis 1980 », *Le Monde*, 16 décembre 2009. www.lemonde.fr/societe/article/2009/12/16/le-nombre-de-fonctionnaires-a-augmente-de-36-depuis-1980_1281657_3224.html#cqMg5PTjoCIVmlYm.99

Flexibilité, mode d'emploi

Remède à la crise économique pour les uns, régression néolibérale pour les autres, la flexibilité a en réalité plusieurs facettes :
salaires, postes de travail, statuts...

THOMAS LE GUENNIC

Professeur de sciences économiques et sociales à l'IUT-Périgueux.

A l'image du roseau qui plie mais ne rompt pas, est flexible ce qui sait s'adapter à des circonstances particulières. Dans le débat public, on parle surtout de flexibilité de l'emploi et du travail. Elle permet à l'entreprise d'adapter rapidement l'organisation et la rémunération du travail aux nécessités de la conjoncture (baisse de la production, de la consommation, concurrence, coûts des matières premières, etc.).

La flexibilité est censée corriger les « rigidités » de l'emploi, au premier rang desquelles figure le CDI. L'OCDE mesure la rigidité à partir d'un indicateur regroupant notamment le licenciement individuel de travailleurs titulaires de contrats réguliers, les surcoûts en cas de licenciement collectif et la réglementation visant les contrats de travail temporaire (1). En 2015, 35% des salariés sont employés par des entreprises flexibles – elles appartiennent le plus souvent aux secteurs traditionnels de la construction, du commerce, de l'hébergement et de la restauration (2).

Trois leviers

Pour gagner en flexibilité, une entreprise peut actionner différents leviers.

● **La flexibilité salariale** permet de moduler les niveaux de salaires en les individualisant ou en les faisant varier en fonction des performances du salarié. Cette forme de flexibilité est particulièrement développée dans les pays anglo-

saxons. En France, en raison du SMIC, elle prend essentiellement la forme de baisse des rémunérations complémentaires du travail (participation et intéressement aux résultats de l'entreprise).

● **La flexibilité interne de l'emploi** permet à l'entreprise de s'adapter aux exigences du moment, à main-d'œuvre constante. Par exemple, en réaffectant un salarié à différents postes, ou en réorganisation son temps de travail (heures supplémentaires, annualisation du temps de travail, horaires décalés ou émiettés) – ce qui concerne deux sala-

riés sur trois (3). En France, ces changements organisationnels sont le plus souvent observés dans l'industrie et la fonction publique (4). En Grande-Bretagne, le « contrat zéro heure » permet aux entreprises et aux administrations de n'embaucher qu'en fonction de leurs besoins. Le salarié doit se tenir à disposition de son employeur en permanence, qui pourra alors l'appeler pour quelques heures, voire aucune (5).

● **La flexibilité externe de l'emploi.** L'entreprise adapte le nombre d'emplois à ses besoins. Il lui faut pouvoir embaucher et licencier vite et facilement. Elle

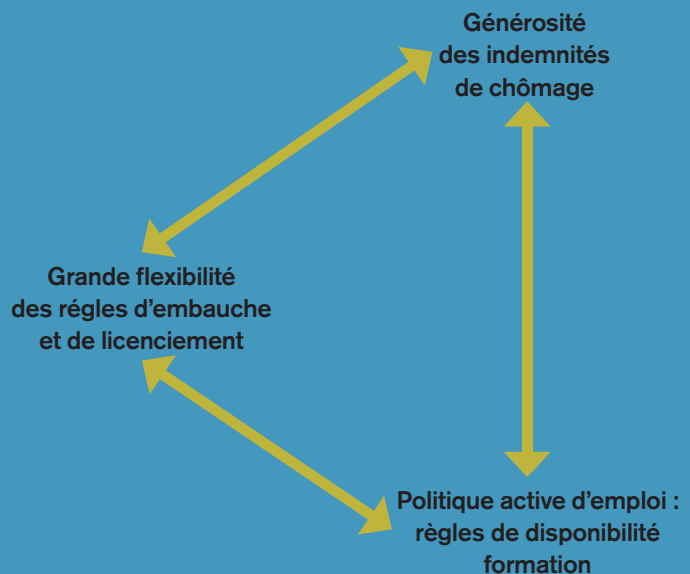


Hamilton/Réa

LE TRIANGLE « MAGIQUE » DE LA FLEXICURITÉ

Synthèse de flexibilité et de sécurité, la flexicurité entend résoudre la quadrature du cercle : concilier les attentes des entreprises (davantage de flexibilité) et celles des salariés (garanties de stabilité), afin de réduire structurellement le chômage, la précarité et générer de la croissance économique.

Ce néologisme est apparu aux Pays-Bas à la fin des années 1990. Pourtant, c'est l'expérience danoise qui est la plus connue. Là-bas, la flexicurité a permis de résorber durablement le chômage, au point de s'imposer comme un modèle convoité. Celui-ci « repose notamment sur l'idée que c'est l'employabilité de l'individu qu'il faut d'abord protéger et non son emploi ». Le principe est de faciliter les licenciements, tout en organisant une prise en charge généreuse des chômeurs grâce à des parcours de formation et de requalification qui doivent leur permettre un retour rapide à l'emploi. Cet arrangement institutionnel est résumé par le schéma du « triangle d'or danois » (schéma). ■ T.L.G.



se tourne alors vers la sous-traitance, l'externalisation (même chose que la sous-traitance) ou des contrats de travail « atypiques » : intérim, CDD, stages. Entre 1984 et 2014, la part de CDD dans l'emploi total français est passée de 3,6 % à 8,6 % ; de 0,4 % à 2,1 % pour les intérimaires, tandis que la part de CDI est restée stable, autour de 76 % (6). L'entreprise peut également bénéficier de mesures de réduction des cotisations patronales ou de crédits d'impôts.

Absorber les chocs

La flexibilité s'impose dans les années 1980. Économiquement, c'est une réponse à la crise du modèle de production fordiste. Elle permettrait aux entreprises de s'insérer dans un nouveau mode productif, globalisé et plus instable, focalisé par l'économie de la connaissance et de l'innovation. En effet, de nombreux secteurs nécessitent une organisation du travail résiliente, c'est-à-dire capable d'absorber les chocs et de se réinventer au gré des besoins.

La flexibilité fait florès dans les secteurs traditionnels et industriels (agriculture, hôtellerie, restauration, bâtiment, automobile) sensibles aux aléas d'un marché mondialisé. Elle est également perçue comme un atout pour les activités relevant de l'économie de la connaissance qui, pour générer de l'innovation, sont amenées à repenser régulièrement leurs process de production. Dans cette optique, la flexibilité concernerait plutôt les salariés les plus qualifiés.

Contrairement aux attentes, les salariés des entreprises flexibles sont moins autonomes et souvent peu qualifiés (7). À ces conditions s'ajoute la précarité inhérente aux formes d'emplois atypiques : faibles revenus, éloignement du lieu de résidence, incertitudes, périodes de chômage, difficulté de retour à l'emploi. Enfin, il demeure que le prix de la flexibilité n'est pas le même pour tous les salariés et touche inégalement la population active. Par exemple, le temps partiel, qui est une des modalités de la flexibilité, concerne davantage les PCS ouvriers et

employés ; les jeunes et les femmes. Si la flexibilité permet aux entreprises de gagner en souplesse, elle fait pourtant reposer le coût de ces ajustements sur les salariés. Que faire pour réduire cette instabilité ? C'est tout le sens des débats portant sur la réforme du droit du travail et, plus globalement, sur la sécurité sociale. Face à cette question, de nombreux regards se tournent vers la « flexicurité » (encadré). ■

(1) Consulter www.oecd.org/fr

(2) Thomas Coutrot, « Risques psychosociaux et situation économique des entreprises », *Dares analyses*, n° 44, juin 2015.

(3) Thomas Coutrot, « Horaires atypiques et contraintes dans le travail », *Dares, Premières synthèses*, 2009.

(4) Thomas Coutrot et Emma Davie, « Les conditions de travail des salariés dans le secteur privé et la fonction publique », *Dares analyses*, n° 102, décembre 2014.

(5) Voir Jean-François Dortier, « Les marchés du travail en Europe », *Sciences Humaines*, n° 282, juin 2016.

(6) Enquête emploi Insee, 2016.

(7) Thomas Coutrot, « Risques psychosociaux... », *op cit.*



istock/Getty

Autoentreprise, l'heure de vérité

Chômeurs, étudiants, salariés désabusés... Ils sont nombreux à avoir tenté l'expérience de l'autoentreprise. Nombre d'entre eux, qu'ils soient livreurs ou traducteurs en ligne, réalisent l'absence de protection sociale.

Création de la loi du 4 août 2008 dite « de modernisation de l'économie », le régime de l'autoentreprise a connu en quelques années un démarrage foudroyant. En contexte de détérioration aggravée de l'emploi, l'objectif était et demeure de redonner du nerf au secteur de l'initiative individuelle très minoritaire dans une société à forte dominante salariale. Au même moment, en Grande-Bretagne, le *self employment* connaît un essor spectaculaire (1) tandis qu'en Espagne les *auto-*

nomos et en Italie les parasubordonnés ouvrent de nouveaux horizons.

Un simple formulaire à remplir sur Internet, des charges limitées, pas de formation préalable exigée..., le régime de 2008

JACQUES LE GOFF

Professeur émérite de droit public à la faculté de droit de Brest, ancien inspecteur du travail, il a publié *Le Retour en grâce du travail. Du déni à la redécouverte d'une valeur*, Lessius, 2015.

offre le cadre rêvé pour tenter l'aventure ! Entre 2007 et 2012, le nombre des non-salariés progressera de 30 % et, à l'heure actuelle, les autoentrepreneurs avoisinent le million et demi, 50 % d'entre eux ayant moins de 39 ans avec une frange significative de très jeunes.

Génération Z et chômeurs

« *Je ne me voyais pas être salarié, supporter la hiérarchie...* » Ce propos d'un jeune de la « génération Z (2) » reflète bien la réticence aujourd'hui croissante à l'égard du

salariat, au profit du statut d'entrepreneur associé dans l'imaginaire au surf sur les nouvelles technologies avec ses vertus d'initiative, de dynamisme et de liberté. Un chiffre: à la sortie de HEC, en 2013, un diplômé sur quatre a créé son entreprise dans l'année suivante, contre seulement 9% dix ans auparavant. Le signe d'un changement assez profond bien loin de ne concerner que les créateurs de *start-up*. La tendance porte bien au-delà et au plus tôt: «*Ce matin de mars 2011*, rapporte Lucile Morin dans *Libé, c'est avec effarement que les employés de la chambre de commerce de Versailles ont vu débarquer Louis Haincourt, 16 ans, la tignasse en bataille, venu déclarer son autoentreprise: un site d'e-commerce spécialisé dans les protections de smartphones.*» Et puis, n'oublions pas les nombreux chômeurs qui décident de prendre leur sort en main. Au risque, dans les deux cas, de la désillusion du fait de la difficulté (40% n'ayant aucune activité) et de risques d'escamotage bien connus par le passé.

Diversification des formes

En effet, vers la fin des années 1970, début des années 1980, les inspecteurs du travail, dont l'auteur de ces lignes, ont découvert avec stupeur l'ampleur d'une pratique en train de se développer et de nature à remettre en cause l'ensemble du droit du travail (3). Elle consistait et consiste toujours pour des employeurs à inciter ou forcer leurs salariés à prendre leur carte d'artisan à la Chambre des métiers tout en s'engageant à leur fournir toute l'activité. Bref, un pur escamotage du statut de salarié sous le faux nez de l'artisanat (*encadré*).

Depuis, les formes s'en sont diversifiées, oscillant entre un statut de salarié à employeurs multiples (groupement d'employeurs, coopérative d'activités et d'emploi style Coopaname) ou de salarié à contenu de travail indépendant (portage salarial) et un statut de travailleur indépendant à contenu quasi-salarié (avec emblématiquement Uber dont les «employés» viennent d'être reconnus «salariés» par la cour d'appel de Californie), le Turc mécanique d'Amazon et le

Cloud Working consistant dans un travail dit «collaboratif», en ligne et à la pièce, de traduction, d'analyse d'images, de sondage ou tout simplement de facturation comme dans le *Crowd Sourcing* ou *Foule Factory* qui rappelle étrangement la «manufacture dispersée» des premiers temps de l'industrialisation. C'est au profit de formules de ce type qu'IBM envisagerait en Allemagne de réduire la part des salariés de 75%.

Il y a bien sûr de vrais autoentrepreneurs, mais aussi des faux comme le révèlent les pratiques d'Uber, Deliveroo et d'autres consistant à «recruter» des chauffeurs ou des cyclistes sous couvert de gestion d'un réseau de distribution de services (p. 40). Pris dans une série de contraintes fortes (disponibilité, intensité du travail, port de maillots au logo de Deliveroo...) et réalisant l'absence de protection sociale, les intéressés, instruits de l'exemple américain, invoquent la réalité d'un rapport

de subordination (actes d'autorité, intégration à un service organisé...) et donc l'existence d'un vrai contrat de travail. Des tribunaux américains et français ont rétabli la vérité de la situation (cf. tout récemment, le conseil des Prud'hommes de Tours – 10 mai 2016 et la cour d'appel d'Orléans – 20 juillet 2016). Est-ce un coup d'arrêt à l'autoentreprise? Non. Le mouvement d'autonomisation du travail est trop puissant pour être bloqué. Mais c'est un sérieux coup de semonce à destination des entreprises qui développent des systèmes de dissimulation fort lucratifs. Deliveroo vient de lever 275 millions de dollars auprès des investisseurs. C'est dire! ■

(1) Avec près de 2/3 des emplois créés soit, en 2014, un total de près de 5 millions.

(2) Désignant les jeunes nés après 1995 très réfractaires à l'entreprise classique.

(3) Voir à ce propos une tribune d'alarme dans *Le Monde* du 14 avril 1982.

TÉMOIGNAGE

LES «FAUX ARTISANS»: UN VRAI PROBLÈME

Commençons par les faits qui se situent en 1981. À l'époque inspecteur du travail, je passe à proximité d'un chantier de construction dans le Finistère et je vois des travailleurs évoluant sur des charpentes à 8 m de hauteur sans la moindre protection. Je m'arrête et procède à un contrôle. Sur le champ, l'un des ouvriers brandit une carte d'artisan avec goguenardise. À quoi je rétorque: «*Vous pouvez vous tuer à votre compte, ce n'est pas mon problème! Mais c'est tout de même stupide.*» Ébranlé par l'argument, il lance: «*Eh bien, parlons-en avec le chef d'équipe.*» Stupeur: un «chef d'équipe» d'artisans! C'était une configuration totalement inédite! Et je vais vite comprendre l'ampleur du phénomène concernant dans une même entreprise 50 salariés sur 200, invités à prendre leur carte d'artisan avec engagement de fournir du travail en permanence, à la manière d'Uber avant l'heure. Ils découvriront sans retard que pour maintenir leur revenu

antérieur, il faut travailler beaucoup plus et souvent sans protection. Une chute mortelle le confirmera qui libérera la parole. Objet de procès-verbaux, l'entreprise en question se verra condamnée au pénal après requalification de la relation de travail en contrat de travail sur la double base de la subordination économique (travail exclusif pour l'ancien employeur) et juridique (contrôle constant par un chef d'équipe, fourniture des pièces de charpente, véhicules à l'enseigne de l'entreprise...). La cour de cassation approuvera la cour d'appel d'avoir «*restitué (aux contrats) leur véritable nature juridique, la seule volonté des intéressés étant impuissante à soustraire des travailleurs au statut découlant de leur tâche.*» (arrêt Guégan, Crim. 29 octobre 1985). Ce qui n'empêchera pas l'extension des faux artisans aux secteurs des taxis, des transports routiers et navals... avant l'économie dite «collaborative». ■ J.L.G.

Le télétravail, remède à l'éparpillement

Si le télétravail permet de travailler avec calme et concentration, il oblige aussi à s'imposer des limites, dont la première est d'apprendre à se déconnecter.

VALÉRIE FERNANDEZ

Professeure, directrice du département de sciences économiques et sociales de Telecom ParisTech, coauteure, avec Caroline Guillot et Laurie Marraud, de « Télétravail et "travail à distance équipé". Quelles compétences, tactiques et pratiques professionnelles ? », *Revue française de gestion*, n° 238, 2014/1.

On accole souvent le télétravail à la figure exclusive du travailleur à domicile renvoyant historiquement à celle de la couturière qui travaille chez elle et articule tâches professionnelles, domestiques et familiales. Avec la diffusion des technologies numériques, le télétravail renvoie aujourd'hui à des situations variées ; certes, le télétravailleur à domicile, de façon exclusive ou en partie mais aussi les travailleurs nomades, ces « sans bureau fixe », comme ils sont familièrement nommés (ceux dont l'activité nécessite de nombreux déplacements) ; le travail en télécentre ou espaces de *coworking*, ces « tiers-lieu » dans lesquels peuvent se rendre les salariés et professions libérales. Et puis le travail « en débordement », ces microtâches (rédaction d'un compte rendu de réunion, envoi d'un rapport par courriel, appels téléphoniques...) réalisées depuis son domicile mais aussi dans un train, un avion ou une chambre d'hôtel. Et le temps « au » travail n'est plus qu'une composante du « temps de travail ».

De nouvelles formes de sociabilités

L'informatique « ubiquitaire » qui est partie prenante de nos vies (tous nos terminaux mobiles : portables - téléphone, ordinateur, tablette - connectés à Internet par un accès sans fil) nous permet d'être là (physiquement) et ailleurs (virtuellement, en étant connecté) ; elle facilite les pratiques de travail « à distance » et en diversifie les modes, et permet d'être potentiellement joignable n'importe où et n'importe quand. L'espace devient dès lors moins discontinu d'autant que les interactions à distance

sont désormais facilitées par le développement d'une sociabilité propre à ces outils : « outillée » par les plateformes de réseaux sociaux, l'usage de *chats* ou d'émoticones avec même quelques codes spécifiques dont certaines communautés de travail peuvent se doter pour pallier l'absence d'émotion que véhicule l'intonation d'une voix ou des mimiques du visage...

Dans ses enjeux contemporains, le télétravail est envisagé relativement à sa portée économique-environnementale : diminution des coûts immobiliers, réduction de la congestion urbaine, instrument d'aménagement du territoire et d'attraction dans les zones rurales. Permettant plus de souplesse dans l'organisation du temps de travail des salariés et une meilleure articulation entre vie personnelle et professionnelle, le télétravail serait aussi un levier pour des gains de productivité.

Parmi les freins à son développement, nombre d'analyses mettent en avant une spécificité culturelle du management français qui voit dans le télétravail un risque possible de diminution de l'implication et de la loyauté du salarié, ou, du point de vue des organisations syndicales, des effets pervers éventuels en termes d'augmentation de la charge de travail ou risque de destruction du lien social. Mais au-delà de ces consi-

dérations et statistiques qui peinent à attraper des données pertinentes sur le nombre de « télétravailleurs » (à côté du télétravail formel cadré par un accord d'entreprise, il y a le « télétravail gris », négocié de gré à gré et de plus en plus présent dans les entreprises), que sont les réalités des télétravailleurs ?

Concentration et lutte contre la fragmentation

Il y a certes la flexibilité que le télétravail permet pour ajuster de façon plus souple l'activité professionnelle aux activités personnelles, domestiques et familiales. Mais cette flexibilité du temps de travail n'est pas sans poser de difficulté au télétravailleur. Elle correspond à une fragmentation des activités dans la journée pour assurer la prise en charge de certaines charges familiales. Être présent au domicile mais pas forcément toujours disponible pour la famille demande souvent aux télétravailleurs de construire un discours de légitimation.

Le domicile peut être un lieu de dispersion mais il peut être avant tout moins perturbateur que le bureau dans les locaux de l'entreprise. Il y a bien évidemment les configurations de travail en *open space* mais aussi pour certains managers, une fréquence d'interactions de plus en plus élevée pour opérer des microrégulations que les courriels, souvent porteurs d'ambiguïté, génèrent. Pour ces personnes, travailler au domicile permet de lutter contre la fragmentation du travail et de se concentrer sur des activités complexes qui réclament du calme et de la concentration : « À 8h30, l'ordinateur s'allume, ma femme et le môme sont partis, et là



Calix/Alamy

je vais être beaucoup plus efficace qu'au bureau. C'est calme. Pas d'appels [sur le téléphone fixe] (Alain, télétravail 3 jours par semaine).»

Apprendre à se déconnecter

Mais «à distance», le salarié semble aussi soumis à une «télédisponibilité» permanente. S'imposer des limites est d'autant plus difficile qu'un usage intense des outils de communication a créé, comme pour nombre de salariés en entreprise, une forme de dépendance. Bernard, 57 ans, directeur achat, alternant à domicile : «Évidemment, le BlackBerry pousse à travailler tout le temps. Il y a la petite lumière rouge qui clignote, m'indiquant que j'ai reçu un e-mail ou un appel. À l'issue d'une journée de télétravail et quand je suis sur le canapé avec ma famille, c'est dur de résister et de ne pas regarder.» Car «l'injonction» ressentie à répondre semble d'autant plus forte que la journée s'est passée hors du lieu de travail. Et que les enquêtés font souvent part d'un véritable sentiment de reconnaissance et de loyauté à l'égard de leur entreprise qui autorise, voire «tolère», le travail à distance. ■

QUELS MODES DE MANAGEMENT À DISTANCE ?

Le management à distance, tant dans ses volets d'animation de l'activité de travail que de contrôle de celui-ci, pose des questions du point de vue du salarié comme de celui du manager. Il s'inscrit dans une culture managériale où le face-à-face en entreprise semble encore perçu comme essentiel pour fonder un contexte social et relationnel favorable au collectif de travail et à l'insertion des individus dans celui-ci. Mais technologies numériques, management par le résultat et construction managériale d'une relation de confiance semblent de bons substituts à un management en présentiel. David, contrôleur de gestion, télétravailleur à domicile trois jours par semaine : «*Quand je fais une mission, je fais le suivi des heures, (...) je fais un reporting à ma hiérarchie de visu, en théorie une fois par semaine... même si depuis longtemps je ne le fais plus, car on a confiance en moi. Mais il y a le côté seul chez soi (...), je n'ai plus de compte*

à rendre maintenant (...), mais le télétravail nécessite une autodiscipline.» Les individus équipés de technologies numériques que nous sommes sont devenus peu ou prou des «télétravailleurs». Beaucoup d'études convergent sur l'idée que l'usage du mail, des réseaux sociaux... ne désocialise pas plus qu'il hypersocialise : il reconfigure notre manière de faire société. Et il reconfigure notre manière de travailler et d'envisager la «distance» à un collectif de travail. Car même le présentiel ne garantit plus la proximité dans un contexte où le courriel devient un substitut au dialogue entre collègues de bureau. Construire intelligemment des frontières entre vie privée et professionnelle, maîtriser leur éventuelle porosité que les technologies numériques nous imposent (porosité des temps et des espaces), est une compétence à acquérir pour le télétravailleur mais aussi pour l'entreprise. ■ v.f.

Quand les plates-formes bousculent le travail

Le développement des plates-formes numériques favorise l'essor du travail à la demande. Ce modèle repose sur une promesse d'indépendance qui peut se payer par une éventuelle précarité.

FLORINE GALÉRON

Sept ans après son lancement, la plateforme californienne Uber vaut plus de 50 milliards de dollars et emploie plus d'un million de chauffeurs à travers le monde. Son succès planétaire a même donné lieu à un phénomène macroéconomique : l'ubérisation, autrement dit le fait que les plates-formes de l'économie numérique viennent concurrencer les acteurs traditionnels de tous les secteurs de l'économie. Dans le modèle Uber, une plate-forme met en relation des particuliers et des prestataires, prélevant à chaque course une commission. Les travailleurs ne sont pas salariés mais autoentrepreneurs, touchant un revenu pour chaque service accompli.

Du salarié en CDI au sans-papiers

Cette forme de travail à la tâche n'est pas un phénomène nouveau, rappellent Gérard Valenduc et Patricia Vendramin dans un rapport de l'Institut syndical européen (1), mais « l'utilisation de plates-formes en ligne pour organiser le travail sur appel permet à la fois de géolocaliser la demande et l'offre, de faire correspondre en temps réel les besoins et les disponibilités, ce qui augmente considérablement l'efficacité sur travail sur demande » et ravive le travail indépendant. Le travail à la demande attire des profils de travailleurs très variés, parfois totalement novices du travail indépendant. « Employés en CDD ou en

CDI qui souhaitent arrondir leurs fins de mois le soir ou le week-end, étudiants ou retraités, chômeurs de longue durée, sans-papiers... peuvent désormais avoir accès à un marché qui dépasse leur voisinage », détaille le consultant David Ménascé dans *La France du Bon Coin* (2). Il existe également une grande disparité de gains. Ainsi, chez Uber, seuls la moitié des chauffeurs en tirent leur revenu principal. Travailler pour une plate-forme peut donc prendre des formes disparates.

D. Ménascé identifie de son côté deux modèles de plates-formes aux logiques très différentes : d'un côté, les places de marché et, de l'autre, les opérateurs. Les chauffeurs d'Uber et les coursiers à vélo de Deliveroo appartiennent à la deuxième catégorie. Ils travaillent pour un opérateur qui se charge de les mettre en relation avec un client pour une course.

Une indépendance souvent illusoire

La plupart d'entre eux sont attirés par la promesse d'indépendance véhiculée par Uber et consorts qui tranche avec le modèle du salariat, souvent synonyme pour eux d'asservissement. Les prestataires peuvent choisir leurs créneaux de travail et faire fluctuer leur volume horaire à leur convenance. En revanche, le prix du service est fixé par l'opérateur de la plate-forme. Pour D. Ménascé, « les

plates-formes opératrices s'imposent comme un modèle d'organisation en réseau de microentrepreneurs indépendants mais économiquement dépendants. Cette asymétrie dissout le sentiment d'indépendance et d'autonomie qui était le moteur de l'émancipation ». Chez les chauffeurs Uber, la désillusion est grande quand à l'automne 2015 la plate-forme prend la décision de baisser de 20 % le tarif des courses. « Les VTC veulent la mort des prix et on a le sentiment d'être piégés par les plates-formes », témoigne Ziad, chauffeur de 31 ans (3).

Les places de marché répondent à une logique différente. Ce type de plates-formes, à l'image du Bon Coin, de Familhero ou d'Amazon Mechanical Turk assure uniquement un rôle d'intermédiaire entre l'offre et la demande de travail pour des microtravaux (bricolage, traduction de textes, heures de ménage). Le client publie une annonce sur la plate-forme et sélectionne lui-même son prestataire parmi les réponses à son offre de travail. Le prix du service demandé fait l'objet d'une négociation entre le client et le prestataire. Contrairement aux chauffeurs Uber, le prestataire est donc ici *a priori* libre de fixer le prix de son service. Mais cette liberté tarifaire est souvent illusoire puisque le jeu de la concurrence entre travailleurs les amène à organiser leur propre *dumping* social. Ahmed, entrepreneur dans le bâtiment de 35 ans qui travaille pour l'une de ces places de marché pour



Kai Pfaffenbach/Reuters

des microtravaux confie ainsi (4) : « *La concurrence est rude, il y aura toujours quelqu'un pour accepter un prix plus bas que le tien.* » De même, l'Institut syndical européen estime qu'en « *mettant en place un système d'enchères, certaines plates-formes favorisent une surenchère vers le bas en matière de rémunération.* ».

La précarité au cœur du modèle des plates-formes

Ce système d'enchères n'existe pas chez les chauffeurs Uber puisque le prix est fixé par la plate-forme. En revanche, les opérateurs font fluctuer les gains des prestataires suivant un savant système de bonus/malus. Chez TakeEatEasy par exemple, les coursiers les mieux notés par les clients ont pu s'inscrire avant les autres sur le planning de travail. En revanche, un livreur ne sachant pas réparer son vélo reçoit un blâme, et en

commettant un autre impair, il risque l'éviction de la plate-forme. De même, chez Uber, tout chauffeur avec une note moyenne inférieure à 4,7/5 peut perdre son job. N'étant pas salarié, le travailleur de la plate-forme ne peut prétendre aux allocations-chômage ni à aucune indemnité de licenciement, même en cas de faillite. Il ne dispose pas non plus des congés payés ou de protection en cas de maladie.

Pour Mark Lievisse Adriaanse (5), cette précarisation est l'essence même du modèle des plates-formes : « *Les chauffeurs détiennent le capital (leur voiture) qui crée la valeur d'Uber et pourtant ils reçoivent une part décroissante de la plus-value qu'ils ont créée pour l'entreprise, qui en retour voit ses profits et sa valeur croître rapidement. Grâce au niveau élevé du chômage de longue durée, Uber peut profiter de ceux qui ont le besoin urgent*

de trouver un revenu. En profitant de la précarité, les plates-formes renforcent dans le même temps cette précarité à travers des accords de travail, flexibles, de courte durée et sans garanties. » Avec l'ubérisation du travail, assistons-nous au retour du « laisser-faire » du capitalisme du 19^e siècle ? ■

(1) Gérard Valenduc et Patricia Vendramin, « Le travail dans l'économie digitale : continuités et ruptures », Institut syndical européen, *Working Papers*, mars 2016.

(2) David Ménascé, *Travail à la demande : quel modèle social ?*, Institut de l'entreprise, 2016.

(3) David Ménascé, *La France du Bon Coin. Le microentrepreneuriat à l'heure de l'économie collaborative*, Institut de l'entreprise, 2015.

(4) Jean-Marc Daniel et Frédéric Monlouis-Félicité (dir.), *Sociétal 2015*, Eyrolles, 2015.

(5) Mark Lievisse Adriaanse, « Profits and precarity: Uber and the crisis of work », Leiden University, 2016.



Charles Kross/Getty

Qui sont les entrepreneurs du Net ?

Derrière l'apparente accessibilité d'Internet,
ne devient pas entrepreneur du Web qui veut...

MAUD NAVARRE

Le numérique fait aujourd'hui partie des secteurs qui pèsent dans l'économie française (*encadré*). Ce domaine se révèle particulièrement dynamique et les possibilités d'emploi semblent nombreuses. Par exemple, le Baromètre 2015 des *start-up* du numérique affiche un beau fixe. Reposant sur l'étude de 171 jeunes entreprises françaises exerçant leur activité économique dans le domaine de nouvelles technologies de l'Internet et de la communication sur la période 2013-2014, il montre que leurs effectifs ont progressé de 30 %. Elles fournissent des emplois relativement stables (92 % des salariés sont en CDI) et qualifiés (75 % des effec-

tifs ont au moins un bac +5). Par contre, on compte seulement 9 % de femmes, et donc 91 % d'hommes, parmi les créateurs d'entreprises sur le Web. Le chiffre d'affaires global de ces *start-up* a progressé de 37 % par rapport à 2013.

Une *success story* discutée

Ces indicateurs reflètent-ils la réalité ? Comme le note le fondateur de France digitale, une association qui a pour but de promouvoir le Web entrepreneuriat, « ce baromètre a pour vocation de montrer l'extraordinaire dynamisme et le fort impact économique et social des *start-up* du numérique qui se comptent par milliers en France ». Rien n'indique que ces

quelques 170 jeunes pousses soient représentatives de l'ensemble des milliers de Web entreprises créées chaque année... Vrai ou pas, nombreux sont ceux qui veulent croire à la *success story* de l'Internet. L'entrepreneuriat *via* le Web est encouragé tout particulièrement. HEC-Paris notamment s'est lancé dans la création d'une spécialisation en entrepreneuriat digital. Trois programmes de formation relativement courts et faisant appel à des pédagogies innovantes se développent. Elles s'orientent vers l'action, la mise en pratique directe (*learning by doing*) : Académie *start-up* (3 semaines à temps plein pour sensibiliser les étudiants) ; le Certificat Digital Entrepreneur (5 semaines

QU'EST-CE QUE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE ?

Le numérique imprègne aujourd'hui toute l'économie. Il n'est pas une entreprise dont la comptabilité et l'administration ne soient numérisées. Et une partie grandissante du commerce de produits – des chaussures, du vin ou des livres d'occasion – est vendue sur Internet. L'économie numérique au sens large, ce n'est donc pas que le monde de Google, Apple, Microsoft et Facebook mais aussi Le Bon Coin ou une partie des vignobles de Bourgogne. Au sens strict (de l'Insee et l'OCDE), l'économie numérique ne concerne que le domaine des TIC, soit l'informatique (ordinateurs, logiciels, réseaux), les télécommunications et l'électronique.

En France, le secteur représente 3,5% du PIB et 500 000 emplois : il pourrait gonfler + de 80 000 emplois dans le seul secteur des TIC d'ici à 2020 (200 000 emplois si on y ajoute les entreprises hors du secteur TIC : elles emploient aussi des informaticiens ou gestionnaires de sites).

Emploi et numérique, un débat très confus

Selon que l'on adopte une visée schumpéterienne (effet global de la numérisation sur la croissance et l'emploi) ou que l'on se limite à anticiper la destruction des emplois prochainement automatisés (comme naguère les dactylos ou les OS), on peut aboutir à des conclusions diamétralement opposées. Quand on sait de plus que les économistes ne sont pas d'accord entre eux et que s'ajoutent des estimations aussi alarmistes que fantaisistes par certains cabinets « d'experts », la confusion est à son comble. ■ J.-F.D.

Pour aller plus loin

- « **Les robots vont-ils supprimer les emplois ?** »
Jean-François Dortier, *Sciences Humaines*, n° 274, octobre 2015.
- « **Grosse querelle autour du numérique et des emplois** »
Jean-Pierre de La Rocque, *Challenges.fr*, 14 juin 2015.

intensives pour les étudiants en dernière année de HEC) ; et la Majeure Digital – option entrepreneur, année commune aux élèves de HEC, mais permettant de se spécialiser dans l'entrepreneuriat numérique.

Une facilité moins évidente qu'il y paraît

Le *digital* entrepreneuriat fait même l'objet d'un programme européen. Ses objectifs : renforcer la connaissance dans le domaine (caractéristiques de ce secteur économique, besoins en matière de technologies et des marchés émergents, etc.) ; mieux identifier les opportunités économiques ; favoriser le dialogue entre l'industrie, les politiques et la science pour développer des orientations communes en matière de *digital* entreprise ; définir des feuilles de route et des plans d'action pour soutenir le développement de l'entrepreneuriat digital en Europe. L'engouement se retrouve également du côté des experts et universitaires. Par

exemple, Maalaoui Adnane et Catherine Headley ont publié *La Boîte à outils du digital entrepreneur* (2012). Parmi les motivations identifiées chez les Web entrepreneurs : pouvoir travailler à domicile, avoir plus de liberté ou encore exercer une activité qui plaît. Sans décourager ceux qui connaissent peu ce domaine, les auteurs recommandent tout de même de disposer de compétences avérées en gestion d'Internet (webmarketeur, connaissances en référencement de sites, rédaction commerciale, *copywriting*) ; de savoir se différencier des concurrents dans le domaine digital ; ou encore de pouvoir développer son « *personal branding* » soit l'e-reputation (réseaux sociaux, blog actualisé régulièrement, etc.). N'est pas Web entrepreneur qui veut, malgré l'apparente facilité.

D'ailleurs, sur la Toile, les conseils pour créer sa Web entreprise fleurissent. Par exemple, Masterblog recense quelques idées d'activités économiques pouvant être développée sur Internet ; Com-

mentçamarche propose des topics (sujets de forum) pour créer des boutiques en ligne ; Wix propose des sites Web gratuits, simples d'utilisation et intuitifs, mais avec des fonctionnalités avancées pour développer un support Internet capable de présenter son activité économique (e-commerce, offre de services, etc.). Autant d'aides pour se lancer. À n'en pas douter, si le Web entrepreneuriat fonctionne, ce n'est pas par l'effet d'une « main invisible », pour reprendre les propos du philosophe-économiste Adam Smith, mais grâce au soutien actif des acteurs politiques et économiques. ■

PORTRAIT

LIONEL, DU BALLON ROND À LA CRÉATION DE SITE WEB

Ancien footballeur professionnel arrivé au terme d'une carrière menée entre les clubs de ligue 1 et ceux d'Angleterre, Lionel a récemment entrepris sa reconversion professionnelle. Marié et père de deux enfants, son diplôme d'école de commerce le poussait tout naturellement à poursuivre des activités professionnelles dans le domaine. Internet s'est imposé comme une évidence pour lui, en raison du dynamisme de ce secteur économique : « J'étais persuadé de l'avenir prometteur d'Internet. J'ai donc suivi une formation en e-business avant de fonder ma société de création et gestion de sites Internet. » Il emploie aujourd'hui sept salariés, dont sa femme. La start-up familiale, lancée au début des années 2000, diversifie dorénavant ses activités : au-delà de la création de site Web, aujourd'hui concurrencée par la mise en place de sites Internet gratuits et de bonne facture, l'entreprise offre aussi un espace de coworking pour télétravailleurs et/ou digital entrepreneurs. ■ M.N.

Le *coworking* séduit la classe créative

Le *coworking* est apparu depuis dix ans et connaît un succès certain.
Tour d'horizon de cette nouvelle pratique.

CHLOÉ RÉBILLARD

En franchissant la porte du club de la presse en ce début d'après-midi d'été, je retrouve deux journalistes pigistes, chacune attablée à son bureau respectif. Elles travaillent pour la presse régionale de manière indépendante, tandis que je suis salariée du magazine *Sciences Humaines*, régulièrement en télétravail. Travailler dans un même lieu, parfois ensemble, sans faire partie de la même entreprise, tel est le pari du *coworking*: « *L'articulation de la liberté et flexibilité du travail indépendant avec l'environnement social des organisations.* » Concrètement, il définit des espaces de travail ouverts à des travailleurs de différents horizons. Son émergence récente, au milieu des années 2000, ne permet pas encore un recul critique sur les effets qu'il engendre, mais il est déjà possible d'esquisser un portrait de cette nouvelle pratique. La littérature scientifique à son propos se divise en deux catégories, avec, d'un côté, les spécialistes de la gestion et du management qui l'étudient à travers le prisme de son utilité et, de l'autre, les ethnographes qui se livrent à des observations descriptives de ces espaces atypiques. Ces nouveaux espaces de travail ont émergé pour deux raisons principales: économiquement, le coût partagé de la location d'un local amoindrit ce que chaque travailleur devrait déboursier s'il louait son propre bureau. Socialement, le *coworking* offre la possibilité de briser l'isolement de certains travailleurs qui œuvrent à domicile, souvent des indépendants ou des télétravailleurs.

De 75 espaces dédiés au *coworking* en 2007, le site Bureaux à partager en recensait 2423 en 2013 et certaines projections pour la fin 2016 prévoient 10000 espaces à travers le monde. Quels que soient les chiffres, la tendance est claire: le *boom* du *coworking* ne fait aucun doute. Ce développement exponentiel n'est, à y regarder de plus près, pas si étonnant. Ses conditions d'émergence ont été facilitées par la possibilité de travailler à distance.

La technologie des nomades

Grâce aux nouvelles technologies, beaucoup de travailleurs n'ont désormais besoin que d'un terminal informatique pour effectuer leur tâche. Le nomadisme engendré par les avancées technologiques a permis un développement du télétravail, de l'entrepreneuriat informatique et, ainsi, le développement d'une

classe de travailleurs potentiellement intéressés par un espace de travail hors de l'entreprise. À cela s'ajoute le critère de prédilection d'indépendance pour certains désireux s'émanciper du cadre de l'entreprise. Mais des conditions d'émergence favorables n'expliquent pas entièrement son succès.

À l'origine de la création du concept, la volonté de partage est fondamentale. Le *coworking* est porteur de la promesse de nouer des relations avec d'autres travailleurs. Son esprit s'inspire de cette phrase d'Albert Jacquard: « *Le surhomme, c'est le nous ensemble. Un groupe est bien plus que la somme de ses individualités. Nous sommes bien plus qu'une simple addition. Ensemble, nous pouvons l'impossible.* »

Le réseau et le contact avec les autres sont les deux principales motivations pour se regrouper dans des espaces de *coworking*, mais tous ne le font pas pour les mêmes

PÉPINIÈRES D'ENTREPRISES

Autre phénomène parallèle au *coworking*, le développement des pépinières d'entreprises, lieux où l'on donne un terrain favorable aux entreprises afin qu'elles se développent et croissent. Contrairement aux espaces de *coworking* où chacun est entièrement autonome, les pépinières d'entreprises sont plus que de simples lieux, puisqu'elles proposent un accompagnement administratif, économique au projet. Autre différence, les espaces de *coworking* sont souvent détenus par des privés, alors que les pépinières tombent dans le domaine public et parapublic. Enfin, l'ultime divergence entre ces deux modèles, qui tend à s'amoindrir, c'est leur localisation: alors que les espaces dédiés au travail partagé se situent en grande majorité dans les centres des grandes villes, les pépinières sont davantage dans des territoires périphériques qui nécessitent d'être redynamisés. ■ **C.R.**

■ **Coworking: réenchanter le travail. Vers la collaboration créatrice**
Geneviève Morand, Jouvence, 2016.



Étincelle Coworking, espace toulousain de coworking pour travailleurs nomades ou indépendants.

Lydie Lecarpentier/Réa

raisons. Pour certains, le réseau ainsi tissé améliore leur productivité, et ouvre des opportunités de collaboration professionnelle, particulièrement pour les travailleurs indépendants. Alexandre Blein, dans son article «*Le coworking, un espace pour les transactions hors marché?*» (1) cite l'exemple de Simon et Nathan, jeunes diplômés dans le domaine de l'informatique qui ont tenté de créer des *start-up* chacun de son côté, avant de s'inscrire à l'espace de *coworking* Potemkine, de se rencontrer et de construire ensemble un réseau de développeurs Web. Dans ce cas, l'échange et le réseau sont utiles professionnellement, et le *coworking* est avant tout un outil pour réussir.

La classe créative

Mais certains travailleurs se regroupent pour des raisons plus sociales. Il s'agit de briser l'isolement que peut engendrer le travail à domicile, de chercher à retrouver une ambiance d'entreprise ou d'acquérir des compétences nouvelles. Alexandre Blein, dans l'article précédemment cité, évoque le cas d'un Américain installé en France, James, pour qui le *coworking* a permis de trouver «*non seulement un espace de travail, mais un groupe d'amis avec qui partager des moments hors travail*», brisant la solitude du jeune homme de 28 ans depuis son

installation dans la capitale française.

Les *coworkeurs* appartiennent à une catégorie spécifique, répartie entre des entrepreneurs qui créent une entreprise ou se lancent dans l'autoentrepreneuriat et des travailleurs autonomes, indépendants ou des télétravailleurs salariés (en 2014, en France, un quart des salariés bénéficiaient d'un accord formel de leur employeur pour effectuer du télétravail). Selon une étude datant de 2014, sur les 10000 *coworkeurs* recensés en France, plus de la moitié (52%) sont des salariés, les autres (48%) étant qualifiés de «*free-lance*».

Si les statuts diffèrent, les profils professionnels sont relativement peu divers : les métiers du numérique, de l'écriture et de la communication (ma situation de journaliste/télétravailleuse et *coworkeuse* à l'occasion entre bien dans les canons sociologiques) ou de la création (*designers*, architectes, graphistes) sont sur-représentés parmi les *coworkeurs*. Tous ces profils appartiennent à la classe créative, une nouvelle classe sociale théorisée par le docteur en aménagement urbain, Richard Florida, en 2002. À la fois urbaine, éduquée, qualifiée, mobile et connectée, la classe créative est souvent définie par les 3 T (technologie, talent et tolérance). Si l'utilisation de ce nouveau paradigme est contestée par certains chercheurs car il agglomérerait des indi-

vidus dans une même catégorie sans que leur proximité sociologique soit prouvée; dans le cas du *coworking*, elle apparaît pertinente tant elle permet de bien définir les contours des profils des individus qui y ont recours.

Urbain ou rural ?

Les racines de l'expérience du *coworking* se trouvent dans la baie de San Francisco, mégapole dynamique et ville qui a vu naître les premiers espaces de travail partagé. La forme même que prend le *coworking* pourrait laisser à penser qu'il lui faut nécessairement s'implanter dans un milieu urbain, puisque c'est là que la densité de population serait suffisante pour envisager de mettre en commun un espace de travail. Jusqu'à présent cela représentait la grande majorité, si ce n'est la totalité des installations mais depuis peu, les espaces de *coworking* se délocalisent de plus en plus en milieu rural en s'installant par exemple dans d'anciennes fermes. Un mouvement qu'il est bien difficile de chiffrer et d'en mesurer l'ampleur mais qui pourrait faire basculer cette pratique urbaine vers de nouveaux territoires. ■

(1) Alexandre Blein, «*Le coworking, un espace pour les transactions hors marché ? La valorisation des réseaux sociaux pour travailleurs indépendants*», *Réseaux*, n° 196, 2016/2.



Noisebridge,
un hackerspace
de San Francisco.

Michl Altman

Fab lab, hackerspaces... la révolution aura-t-elle lieu ?

Ils bricolent, innovent, récupèrent, coopèrent... :
les *fab lab* ont le vent en poupe. Révolution ou effet de mode ?

ISABELLE BERREBI-HOFFMANN*,
MARIE-CHRISTINE BUREAU**,
MICHEL LALLEMENT***

* Chercheuse au CNRS (Lise, Cnam) et chercheuse invitée à l'université de Harvard (États-Unis).

** Chercheuse au CNRS (Lise, Cnam).

*** Professeur au Cnam et membre du Lise-CNRS.

Contrairement à ce que l'on a pu croire, il y a à peine dix ans, la révolution du numérique ne se traduit pas par un mouvement inéluctable de dématérialisation des activités productives. On assiste aujourd'hui, tout au contraire, à la multiplication d'espaces de travail qui rassemblent dans un même lieu des collectifs de travailleurs, tout en bousculant les logiques organisationnelles anciennes. Les formes concrètes de ces « tiers lieux » où se retrouvent des personnes qui tra-

vailent pour elles-mêmes ou pour des entreprises différentes sont multiples. On peut cependant repérer deux formes principales : les *hackerspaces*, les *fab lab* auxquels s'ajoute le *coworking* (p. 48). Les *hackerspaces*, les premiers, mettent à disposition de leurs membres, voire

plus généralement du public qui vient pousser les portes de ces ateliers, tout un ensemble de ressources qui permettent de bricoler, d'innover... Dans des locaux dont les surfaces varient entre quelques dizaines et plusieurs milliers de mètres carrés, il est ainsi possible d'e-programmer sur ordinateur, de surfer sur Internet, de monter des circuits électroniques, de coudre, de fabriquer des meubles, de faire pousser des plantes, de cuisiner... La palette des activités est vaste. Mais si les *hackers-*

paces innovent, c'est non seulement parce que celles et ceux qui fréquentent les lieux viennent bidouiller pour le plaisir mais aussi parce que, tôt, y ont été expérimentées des machines comme l'imprimante 3D. Alliance de ressources offertes par Internet et de matériaux physiques assemblés pour permettre l'impression de n'importe quel bien (un sifflet en plastique, une pizza, une prothèse...), l'imprimante 3D est regardée aujourd'hui par certains prospectivistes comme le fer de lance d'une troisième révolution industrielle.

S'émanciper, imaginer, fabriquer...

La plupart du temps, les *fab lab* (c'est-à-dire «laboratoires de fabrication») ressemblent comme deux gouttes d'eau aux *hackerspaces*. Un peu plus souvent orientés cependant vers la production d'objets physiques de toute nature (meubles, appareils électroniques, robots, vêtements...) que vers les activités informatiques, ils offrent des ressources comparables aux «*makers*» (bricoleurs) désireux de trouver du plaisir dans la conception collaborative d'objets physiques. Parce qu'elles peuvent y faire réaliser des travaux qu'elles ne savent pas faire (le prototypage par exemple), mais aussi parce que ce sont des espaces où leurs salariés peuvent travailler en toute liberté, de plus en plus d'entreprises sont intéressées par ces lieux d'innovation. Là, en effet, l'on apprend non seulement à manipuler les outils les plus variés (machines à commandes numériques, découpeuses laser, micro-contrôleurs...) mais aussi à se défaire des relations hiérarchiques habituelles pour, ensemble et au bon gré des collaborations volontaires, imaginer et fabriquer tous les objets possibles. Fondé à l'université de Harvard il y a moins de deux décennies, le premier *fab lab* a d'emblée suscité l'intérêt auprès des étudiants. Depuis, le modèle a conquis une grande partie de la planète. Une charte a été établie pour s'assurer que l'esprit du «*make*» ne sera pas dénaturé à chaque fois qu'un nouveau lieu revendique l'éti-

L'ÉLECTROLAB DE NANTERRE

L'électrolab de Nanterre est aujourd'hui l'un des *hackerspaces* français les plus importants. Ouvert chaque jour, il est régulièrement fréquenté par plusieurs dizaines de passionnés, souvent des jeunes hommes dotés d'un minimum de qualification technique. Le collectif revendique un esprit *hacker* qui incite à la défense des logiciels libres et de la philosophie du *do it yourself*. Doté de locaux de 1 500 mètres carrés, il incarne à lui seul l'esprit de la bricole de ce que l'on nomme le mouvement *maker*.

Le lieu est doté d'équipements de toutes sortes, des machines industrielles de gros gabarit au petit matériel de bricolage (tournevis, perceuses...) en passant par des compresseurs, des brodeuses numériques, des centrifugeuses, des extrudeuses céramiques, des

thermoplieuses, des thermoforeuses... Pour devenir membre, il faut s'acquitter d'une cotisation mensuelle de 15 euros. Celle-ci permet non seulement d'accéder à toutes les ressources mises à disposition sur place mais également de profiter de formations dans les domaines les plus variés, de disposer d'un peu d'espace pour stocker ses bricolages en cours, de prendre part à la vie de l'association... Les entreprises sont également conviées à l'aventure. Aux entrepreneurs désireux de tester et d'accélérer des projets à finalité commerciale, l'électrolab propose des locaux et des ressources matérielles propices à la réussite économique. Le lieu est placé sous la responsabilité d'une dizaine d'administrateurs, tous volontaires, qui gèrent la vie collective au quotidien. ■ I.B.-H., M.-C.B. ET M.L.

quette *fab lab*. Un réseau du même nom relie aujourd'hui également, à l'échelle mondiale, l'ensemble des acteurs de ce mouvement.

Au-delà des nuances, parfois difficiles à percevoir en pratique, qui différencient les *hackerspaces* et les *fab lab*, une même philosophie percent dans ces espaces : il s'agit de bricoler une nouvelle manière de créer et de produire. Sur les projets qui lui tiennent à cœur, chacun peut travailler seul ou en collaboration, au rythme qui lui plaît tout en étant inséré dans un collectif pourvu de règles mais souvent rétif à toute forme de hiérarchie.

Un creuset de nouvelles exigences

Ces espaces sont enfin des lieux d'apprentissage. Régulièrement, des cours et des ateliers d'initiation y sont gratuitement offerts. Il est difficile d'estimer avec précision le nombre de lieux et de

personnes concernés aujourd'hui par ces tiers lieux de fabrication. Tout au mieux peut-on dire qu'ils se comptent désormais par centaines en France et que la plupart des espaces urbains en sont pourvus. Les personnes qui les fréquentent ne sont pas, en règle générale, des *makers* à plein temps. Salariés, autoentrepreneurs, artisans ou encore étudiants, ils trouvent là des ressources originales pour donner du sens à des activités qui, ailleurs, sont souvent contraintes par des exigences marchandes (impératifs de rentabilité et de flexibilité) et organisationnelles (poids de la hiérarchie et des évaluations) parfois difficiles à supporter au quotidien. Voilà pourquoi l'on peut considérer que ces nouveaux espaces sont des creusets où percent de nouvelles exigences à même de bousculer des mondes du travail peu enclins habituellement à favoriser l'autonomie individuelle et la convivialité entre pairs. ■

Umberto Eco

Dans la tête du lecteur

Philosophe rigoureux plus que romancier fantasque, Umberto Eco n'a entrepris d'écrire *Le Nom de la rose* qu'après avoir démonté les rouages de ces machines à générer des mondes possibles que sont les récits de fiction.

NICOLAS JOURNET

Si vous ne savez qu'une seule chose d'Umberto Eco, c'est sans doute qu'il est l'auteur d'un célèbre roman ayant inspiré un non moins célèbre film, dont le héros est incarné à l'écran par Sean Connery – alias James Bond. *Le Nom de la rose*, qualifié de polar médiéval, couvert de prix, a été traduit dans plus de 40 langues et compte des millions de lecteurs de par le monde. Il sera suivi de sept autres. Pour Umberto Eco, c'était en 1980, à 48 ans, le début d'une carrière littéraire réussie qui s'ajoutait aux deux précédentes : celle de philosophe médiéviste, celle de notoire théoricien du récit, sans compter quelques autres activités suivies de bibliophile et de chroniqueur de quotidiens italiens. Souvent questionné sur cette polyactivité, il se définissait lui-même, en 2010, comme « *quelqu'un qui fait de la philosophie du lundi au vendredi et écrit des romans le week-end (1)* ». Alors Eco, un dilettante ? Certainement pas : derrière cette apparente dispersion, il y a une grande unité de pensée entre Eco le philosophe et Eco le romancier. Que voulait-il démontrer en écrivant *Le Nom de la rose* ? Pour le comprendre, revenons sur sa carrière. Après avoir décroché un doctorat de philosophie à l'université de Turin, en 1954, Eco semble s'engager – professionnelle-

ment du moins – dans une autre voie : il travaille pour la RAI (télévision italienne) où il fournit des contenus culturels.

Culture populaire et avant-gardes musicales

Pour autant, il n'abandonne pas ses études médiévales : sa thèse qui portait sur Thomas d'Aquin, est publiée en 1956 et trois ans plus tard, il lui ajoute un ouvrage sur l'esthétique médiévale. Il y est question d'abord de la manière dont les arts visuels sont conçus par les scolastiques comme des forêts de symboles (*via* allégories et métaphores) porteurs de messages divins. Puis, à partir du 13^e siècle, comment une part de goût pour la nature telle qu'elle paraît s'introduit-elle dans les arts, et ce sous l'influence de Thomas d'Aquin. Il ne poursuivra pas, sauf en pointillé, une carrière de médiéviste, mais cultivera, pour lui-même, une passion constante pour les arts, les sciences et les images de cette période charnière où se confrontent « *le monde halluciné typique du Moyen Âge* », et une forme de réalisme retrouvé chez Aristote, lequel mènera à la Renaissance. Tel sera, vingt ans plus tard, le décor historique du *Nom de la rose*, et c'est aussi celui d'une interrogation qui poursuivra Eco tout au long de son œuvre.

En attendant, bien qu'ayant un pied à l'université de Turin (il y enseigne l'archi-

tecture médiévale), il rencontre à la RAI un tout autre monde, celui de la culture populaire et celui des avant-gardes musicales : Pierre Boulez, John Cage, et Luciano Berio, avec lequel il collabore pour un hommage à James Joyce. C'est l'occasion pour lui d'oublier un moment le Moyen-Âge, et de développer une réflexion qui annonce le sémioticien. *L'Œuvre ouverte*, le premier des ouvrages qui le fait connaître au-delà des Alpes, est un essai sur la musique, la littérature, la poésie, voire les arts plastiques. Eco part du constat que, depuis la fin du 19^e siècle, certaines œuvres semblent inachevées. En musique, l'exemple le plus criant est celui de pièces contemporaines, où le compositeur laisse à l'exécutant une grande liberté d'interprétation, en allongeant les notes ou en changeant la tonalité. En poésie, c'est l'ambiguïté des symboles et des allusions chez Rimbaud ou Mallarmé. En littérature, c'est l'opacité des monologues interminables des héros de Joyce. Dans ces deux derniers cas, c'est au lecteur qu'est confié le soin d'interpréter le texte, de lui donner un sens ou de reconstruire la narration. Cette propriété, délibérément développée au 20^e siècle, Eco l'appelle « ouverture », et considère qu'elle est, à quelque degré, présente dans toute œuvre d'art, car elle est partie prenante du plaisir que le lec- ▶



UMBERTO ECO

Né à Alessandria (Piémont) en 1932, il a étudié la philosophie médiévale à Turin. Diplômé en 1954, il travaille d'abord comme éditeur à la RAI (1956-1964), et enseigne à l'université. L'Œuvre ouverte (1962) suivie de *Diario minimo* (1963) et de *La Structure absente* (1968) inaugurent sa carrière de sémioticien, qu'il poursuivra toute sa vie, notamment comme professeur à l'université de Bologne (1975-2016). Lector in fabula (1979), où il expose sa théorie de la réception, lui vaut une notoriété internationale. *Le Nom de la rose* (1980) fait de lui un romancier célèbre, et sera suivi de sept autres récits. Chroniqueur, essayiste, philosophe, bibliophile, éditeur, Umberto Eco est l'auteur d'une œuvre considérable et éclectique, portant aussi bien sur la culture populaire (*De Superman au surhomme*, 1976) que sur la théorie du signe ou la scolastique médiévale. Il s'est éteint à l'âge de 84 ans le 19 février 2016. Son dernier ouvrage traduit (*Comment écrire sa thèse*, 2016) est un livre de conseils aux étudiants publié en 1977 : outil informatique mis à part, ils sont toujours d'actualité et reflètent son propre goût pour une érudition joyeuse.

► teur ou l'auditeur en tire. Voici ce qu'il en dit: « *Toute œuvre d'art alors même qu'elle est une forme achevée et close dans sa perfection d'organisme exactement calibré, est ouverte au moins en ce qu'elle peut être interprétée de différentes façons, sans que son irréductible singularité soit altérée. Jouir d'une œuvre d'art revient à en donner une interprétation, une exécution, à la faire revivre dans une perspective originale* », écrit-il. Le propos peut sembler bénin aujourd'hui. Il ne l'est pas en 1962, et pas seulement parce qu'il ouvre la porte aux expériences musicales et littéraires les plus déroutantes, telles que la musique concrète ou le « nouveau roman », mais parce qu'il bouscule les règles de la communication ordinaire qu'au nom de l'esthétique Eco retourne: plutôt qu'à la clarté du message et à sa parcimonie, c'est à sa richesse potentielle liée à l'incertitude qu'il comporte que se mesure la qualité artistique d'un produit. Cette posture lui vaut d'être remarqué et célébré comme un défenseur et un théoricien des avant-gardes artistiques. Pas mal, pour un médiéviste!

Analyse narratologique de James Bond

Mais Eco n'en est encore qu'au début de son parcours de sémioticien. Les années 1960 sont celles de l'apogée du structuralisme: une rigoureuse machine à penser venue de la phonologie qui tend à prendre sous son aile l'ensemble des sciences humaines, linguistique, anthropologie, sociologie, et même critique littéraire. La sémiologie incarne son ambition totalisante. Eco ne reste pas en marge: il participe en 1966 à un fameux numéro de la revue *Communications* (2) avec une analyse narratologique des romans de Ian Fleming (James Bond). Il y manie avec brio les outils développés par Algirdas J. Greimas, mais sa leçon reste ambiguë: si James Bond est bien un héros « *raciste et anticommuniste* », ce n'est pas parce que son auteur l'est particulièrement, mais par « *habileté rhétorique* ». Même s'il lit tous les structuralistes, parmi ses collègues français, Eco apprécie particulièrement

Roland Barthes, dont le style intuitif lui correspond parfaitement. Ce n'est pas par hasard qu'en 1968, il publie un tour d'horizon des possibilités du structuralisme (3) où il réfute l'existence d'un code universel et intemporel qui les contiendrait tous. Pour lui, une assignation de sens se produit dans un lieu, dans un temps donnés, et dans une culture particulière: aucun code ne les englobe tous.

Eco, en effet, ne se situe pas dans le *mainstream* du structuralisme européen: son approche est directement inspirée par la théorie du signe de Charles Sanders Peirce (1839-1914), et non celle - linguistique - de Ferdinand de Saussure. Il en résulte une certaine différence: dans le modèle de Peirce,

◆
« Les romans
sont
des machines
paresseuses. »
◆

un signe est susceptible d'une suite virtuellement infinie d'interprétations. La langue (ou la signalétique) n'est pas un système clos. Un texte ne contient pas un ensemble fini de significations possibles, c'est une « *machine à produire du sens* » qui n'attend qu'une chose: être mise en action.

C'est à la description de cette machine que, dix ans plus tard, Eco consacre l'un des deux essais les plus importants de sa carrière de philosophe. *Lector in fabula* paraît en 1979 (4), et Eco y met en place deux acteurs: un auteur, qui énonce un discours, et un lecteur, qui le déchiffre. Au milieu, il y a un texte. Or celui-ci, explique Eco, est « *plein de non dit* ». Pour faire son œuvre, « *il veut que quelqu'un l'aide à fonctionner* ». Ailleurs, il écrit que « *les romans sont des machines paresseuses* ». Bref, le rôle du lecteur est très important, car c'est lui qui va interpréter le texte tout

UMBERTO ECO, ROMANCIER PARADOXAL ?

Umberto Eco est un romancier fantasque, mais un penseur très rationnel. Les « mondes possibles » où évoluent ses héros sont étranges, labyrinthiques, pleins d'énigmes et de chausse-trapes placées là pour intriguer le lecteur et mettre son attention à l'épreuve. En tant qu'auteur de fiction, Eco est fasciné par les doubles sens, les citations, les allusions trompeuses, les symboles cachés, le mélange de la fiction et de l'histoire. Guillaume de Baskerville, héros du *Nom de la Rose*, est un condensé de Guillaume d'Occam (théologien et philosophe) et de Sherlock Holmes (*Le Chien des Baskerville*). L'univers du roman est plein de mystères, parsemé de clés qui ne mènent nulle part, mais, au final, l'issue du récit n'a rien de surnaturel. Eco adore créer des mondes parallèles pour en démontrer ensuite la fausseté. Les deux héros du *Pendule de Foucault*, Belbo et Casaubon, sont des passionnés d'éсотérisme qui inventent l'existence d'un éternel complot mondial à base de légendes et de textes anciens. Casaubon finit par y croire et tombe dans un délire lors d'un séjour à Paris. Lorsqu'il en sort, il découvre que tout n'était qu'un jeu à base d'analogies sans limites, à la manière des savants hermétistes. Par là même, Eco dénonce la fausseté de leur science. Mais la vocation de la fiction est de suspendre notre incrédulité face à des mondes possibles quoiqu'inexistants. Eco reprendra le thème du faux complot dans *Le Cimetière de Prague* pour épingler, cette fois, une véritable mystification, celle des Protocoles des sages de Sion. ■ N.J.

comme un musicien exécute un morceau de musique: à sa façon. De quoi va-t-il se servir pour cela? D'une sorte de dictionnaire mental? Non, explique Eco, mais de son «*encyclopédie personnelle*», à savoir tout ce qu'il sait sur le monde, tout ce qu'il a retenu de ses lectures précédentes, ce qu'il sait de l'auteur, etc.: un ensemble indéfini de connaissances et de compétences à l'aide desquelles il va faire une hypothèse sur le sens du texte. Ici, il faut préciser que ce que vise en particulier Eco, c'est une interprétation de la nature et du fil du récit (qu'il appelle «*fabula*»), son *pitch* en quelque sorte: «*C'est l'histoire d'un jeune couple parisien qui...*»

Auteur modèle, texte et lecteur modèle

Mais les récits sont pleins de trous, comme lorsque, dans un film, «*un homme et une femme s'embrassent, l'éphéméride est effeuillée en accéléré et on voit un bébé dans un berceau. Que s'est-il passé entre-temps?*» Au lecteur de se le figurer et de construire une *fabula* acceptable. Derrière celle-ci entre en jeu ce que le lecteur conjecture des intentions de l'auteur: par exemple, Ian Fleming a-t-il vraiment voulu faire œuvre de propagande raciste, ou bien simplement profiter du succès des clichés les plus faciles? Ma lecture des James Bond ne sera évidemment pas la même selon que je projette un profil ou l'autre. Le lecteur est donc conduit à imaginer un «*auteur modèle*», auquel il puisse attribuer l'interprétation qu'il donne de son texte.

Quant à l'auteur, il fait lui aussi une conjecture, encore plus risquée: celle d'un «*lecteur modèle*», dont l'interprétation corresponde à un monde possible, si ce n'est exactement celui que lui-même a imaginé dans le détail. Qu'est-ce qu'un monde possible? L'expression (qui vient de la philosophie du langage) ne désigne pas un monde existant par opposition à un monde de fiction. Prenons un exemple. Imaginons un récit comprenant la proposition suivante: «*Albert Einstein avait une certaine tendance à peigner la girafe.*» Une lecture littérale de cette phrase renvoie à

un monde, sinon impossible, du moins peu vraisemblable: on voit mal Einstein aller au zoo de Berlin pour peigner des girafes... En revanche, une remarque sur sa propension à la paresse est beaucoup plus acceptable, surtout si on la met dans la bouche d'un historien des sciences qui s'adresse à sa fille (d'où la familiarité de l'expression). Cela dit, la fiction autorise des mondes possibles qui autrement ne le seraient pas: on peut très bien imaginer une pièce de théâtre où Einstein peignerait une girafe en peluche, et le monde des fables, des mythes est plein de licornes et de baguettes magiques qui n'auraient pas leur place dans un roman policier. Au lecteur de s'y reconnaître, et de ne pas croire que l'expression «*il était une fois*» signale un événement qui ne s'est produit qu'une fois, mais le début d'un conte de fées, où effectivement les grenouilles se transforment en princes. Un monde possible est simplement un monde «*isotopique*», c'est-à-dire redondant, cohérent.

Cette interaction entre l'auteur modèle, le texte et un lecteur modèle, lorsqu'elle est «*heureuse*», scelle un contrat de «*coopération textuelle*» qui, qu'on le veuille ou non, signale les limites à l'intérieur desquelles la sémiotique interprétative d'Eco entend se déployer. On se souvient que, dix-sept ans plus tôt, il a fait la démonstration qu'une œuvre littéraire (comme celle Joyce) pleine de ruptures, d'ambiguïtés narratives, de trous en somme, avait pour qualité esthétique d'appeler de multiples interprétations. Avec la notion de «*coopération textuelle*», il semble mettre le holà non pas tant à l'ouverture des textes, qui est ce qu'elle est, mais à la liberté du lecteur. S'il y a des «*coopérations heureuses*» et d'autres qui le sont moins, c'est que tout n'est pas égal.

Pluralité de lectures

Lector in fabula s'achève sur un chapitre où Eco tente de faire la part des interprétations légitimes et de celles relevant de la critique de textes. Le fait que l'auteur projette un lecteur modèle n'exclut pas une pluralité de lectures: on peut trou-

ver dans l'œuvre d'Eugène Sue un message révolutionnaire, comme l'ont fait beaucoup de ses lecteurs de l'époque, mais aussi montrer que *Les Mystères de Paris* sont en fait un roman «*réformiste mâtiné de conservatisme*». C'est tout à fait légitime. Deuxième cas: celui d'*Œdipe roi* de Sophocle. Peut-on dire, comme a pu le faire Sigmund Freud, qu'il parle du complexe d'Œdipe cinq siècles avant notre ère? C'est moins évident, mais acceptable: si de toute évidence, Sophocle n'avait pas Freud pour lecteur modèle, son texte, parce qu'il insiste sur



iStock/Getty

l'aveuglement du héros, a bien pour objet une forme de refoulement. Troisième exemple: l'analyse des écrits d'Edgar Poe par Marie Bonaparte conclut qu'il s'agit de l'œuvre d'un «*impuissant total*», car ses héros le sont, ce qui à rebours induit une lecture pathologique de ses contes. Eco considère qu'on sort du domaine de l'interprétation pour basculer dans celui de l'utilisation critique des textes. L'opération n'est, de son point de vue, pas légitime ou du moins sort du champ de l'analyse textuelle. Ce disant, ►

LA THÉORIE DU SIGNE SELON C. S. PEIRCE

Charles Sanders

Peirce (1839-1914) a envisagé de manière très large le processus de signification. Pour lui, un signe est simplement un objet qui est mis pour un autre : il peut être linguistique, indiciel, iconique, symbolique, etc. Tout signe fonctionne sur la base de trois composants : un *representamen* (le signe matériel), un objet (le référent) et un interprétant (qui met le premier en relation avec le second). Un interprétant n'est pas une personne (ou un cerveau), mais l'opération de pensée qui assure ce lien. Or, cette opération de pensée elle-même est un signe qui, à son tour, renvoie à d'autres

significations.

Exemple : une définition possible du mot « chat » est « félin domestique ». « Félin domestique » est donc l'interprétant du mot « chat ». Mais l'expression à son tour génère une autre idée : « domestique » vient de *domus*, en latin « maison ». « Maison », pris comme *representamen* peut s'interpréter comme « appartement », et de là on passe à « vie urbaine », etc. Ce processus répété de signification, Peirce le conçoit comme virtuellement sans limites (c'est la « sémiose illimitée »). Mais il est déroutant d'affirmer qu'un signe peut renvoyer à l'ensemble de tous les signes possibles. Cela entraîne,

par exemple, qu'une phrase peut prendre une infinité de significations. Ce qui ne correspond pas à l'usage courant que nous faisons du langage. Aussi Peirce admet que nos « habitudes » font que nous donnons plus volontiers un sens qu'un autre à une phrase. Umberto Eco, lui, à propos de textes narratifs, met en place les notions de « lecteur modèle » et d'« auteur modèle », ainsi que celles de « mondes possibles » et d'« isotopie » (cohérence), qui ont les mêmes fonctions : celles de mettre des limites à l'interprétation et à la sémiose illimitée. Mais celles-ci ne seront jamais définitivement fixées. ■ N.J.

► il va s'aliéner une partie de la mouvance structuraliste, pour qui la recherche de structures profondes cachées derrière les textes exige une liberté à peu près totale d'interprétation. Malgré les éloges qu'Eco adresse à Jacques Derrida, ce sera le début d'un lent éloignement entre l'auteur du *Nom de la rose* et les partisans de la « déconstruction » des textes. Il s'en expliquera dans un essai postérieur (5), où il développe une analyse fine et exemplifiée de ce qui distingue une utilisation d'une interprétation, et une interprétation juste d'une interprétation improbable. Non sans malice, il cible les commentateurs de ses propres romans. Ainsi, il écrit : « [...] *Mon roman s'intitule Le Pendule de Foucault parce que le pendule a été inventé par Léon Foucault. S'il l'avait été par Franklin, le titre aurait été*

Le Pendule de Franklin. Cette fois, j'étais conscient dès le début que l'on pourrait y voir une allusion à Michel Foucault. [...] Comme auteur empirique, je n'étais pas très satisfait de cet éventuel rapprochement qui me paraissait plutôt superficiel. [...] Aussi ai-je espéré que mon lecteur modèle ne ferait pas le lien avec Michel. Je me suis trompé, beaucoup l'ont fait. »

Reconnu par l'université

Bien qu'il déplore ce rapprochement, Eco sait qu'il ne peut pas grand-chose contre l'utilisation de ses textes. « *L'auteur devrait mourir après avoir écrit. Pour ne pas gêner le cheminement du texte* », écrivait-il en 1983 (6), avec cette pointe d'humour et de vivacité qui fait de lui un fréquent invité de la presse écrite et audiovisuelle. Car si, en plus

de son succès de romancier, quelque chose devait caractériser celui de sa personne, c'est sa capacité à faire partager, sur des registres différents et dans plusieurs langues, son appétit dévorant pour toutes les formes de culture, depuis la plus populaire jusqu'à la plus savante. Après 1990, ayant en gros dit ce qu'il avait à dire à ses collègues philosophes, il s'autorise plus que jamais à s'adresser à un lecteur modèle moins académique : *Comment voyager avec un saumon* (1992) est un recueil de nouvelles, de chroniques, ainsi qu'une parodie d'encyclopédie, *La Recherche de la langue parfaite* (1993) est l'histoire d'une lubie de philosophes et de linguistes, *Six promenades dans les bois du roman*

◆
*Si quelque chose
devait caractériser
Umberto Eco, c'est sa
capacité à faire partager
son appétit dévorant
pour toutes les formes
de culture.*
◆

(1994) est une suite de conférences en langage clair sur l'art de comprendre un récit. Même si, avec *Kant et l'ornithorynque* (1997), Eco renoue avec ses recherches fondamentales, il laisse aussi libre cours à sa curiosité érudite : on aura donc une *Histoire de la beauté* (2004), puis une *Histoire de la laideur* (2007), entrecoupées par une réflexion jouée sur la traduction (*Dire presque la même chose*, 2007), et même une encyclopédie des lieux inexistantes (*Histoire des lieux de légende*, 2013). Reconnu par l'université (il était en 2010 titulaire de 40 doctorats *honoris causa* dans le monde), académicien en Italie et en Belgique, porteur de

projets interculturels (*Anthropology of the West*), éditeur, conférencier hors pair, romancier et essayiste adulé par un vaste public, Umberto Eco incarnait la figure délicieusement baroque de l'intellectuel multidimensionnel, animé d'un intérêt égal pour les traités de scolastique et les bandes dessinées de Tarzan, le tout nappé d'un sens de l'humour qui lui valut, peu avant sa disparition, de recevoir le prix Alphonse-Allais « pour l'ensemble de son œuvre ». ■

(1) Umberto Eco, « Je suis un philosophe qui écrit », entretien avec Éric Fottorino, *Le Monde*, 11 octobre 2010.

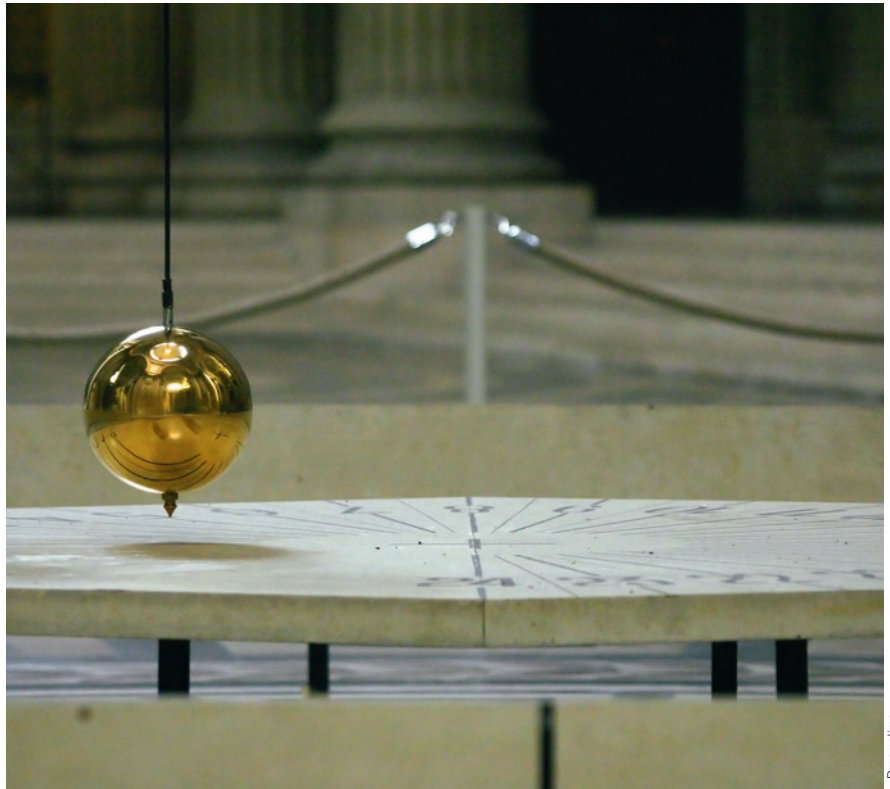
(2) Collectif, « L'analyse structurale du récit », *Communications*, n° 8, 1966/2.

(3) Umberto Eco, *La Structure absente. Introduction à la recherche sémiotique*, 1968, trad. fr. Mercure de France, 1972.

(4) Umberto Eco, *Lector in fabula. Le rôle du lecteur*, 1979, rééd. LGF, 1999.

(5) Umberto Eco, *Les Limites de l'interprétation*, 1990, rééd. LGF, 1999.

(6) Umberto Eco, *Apostille au Nom de la rose*, 1983, rééd. LGF, 2006.



Dreamstime

www.le-cercle-psy.fr

Dans ce numéro à lire aussi :

- **Rencontre sur Internet :** le degré 2.0 de l'amour ?
- **L'analyse transactionnelle :** une théorie faussement simple !
- **Les aphasies :** des débats qui laissent sans voix !

**NOUVEAUTÉ
EN KIOSQUE**

Le Cercle Psy est une publication
SCIENCES HUMAINES



Drogue de guerre

Alcool, opiacés, cocaïne : les stimulants au combat ne sont pas une invention allemande. Mais le recours aux drogues des troupes du III^e Reich a marqué l'usage militaire. Et son chef suprême n'était pas en reste.

THIERRY JOBARD



L'EXTASE TOTALE

Le III^e Reich, les Allemands et la drogue

Norman Ohler

La Découverte, 2016, 256 p., 21 €.

Adversaire déclaré du cosmopolitisme, de la décadence imputée à la République de Weimar, de l'affaiblissement de la « race germanique », le nazisme se devait de professer un rejet pur et simple des stupéfiants et autres produits addictifs. Le livre de Norman Ohler lève le voile sur une réalité différente, et plus extravagante qu'on le soupçonnait.

À la veille de la guerre, l'Allemagne possède un grand savoir-faire en matière de chimie. Le pays est dans les années 1920 le principal exportateur d'héroïne et les entreprises allemandes contrôlent 80% du marché mondial de la cocaïne. Leurs usages sont mal contrôlés. Ces produits sont très en vogue dans le Berlin de l'entre-deux-guerres. Mais le nazisme prétend faire le ménage. Son chef, Hitler, se veut un parangon de santé : végétarien et travailleur, ne fumant ni ne buvant. Il est la figure de proue de la *Gesundheitsführung* (gouvernance sanitaire). Arrivé au pouvoir en 1933, il proclame le « devoir de bonne santé ». Les publicités pour l'alcool et les

cigarettes se raréfient. En 1935, la « loi de santé conjugale » assimile les toxicomanes à des « personnalités psychopathes » incurables et leur refuse le mariage. Pendant ce temps, en prévision d'éventuelles pénuries de matières premières, l'industrie met l'accent sur la recherche de produits de synthèse. On pourchasse les stupéfiants, mais on fabrique des fortifiants. À l'automne 1937, un nouveau procédé de synthèse de la méthamphétamine est mis au point. Le psychostimulant reçoit le nom de Pervitine. N. Ohler en décrit les effets : « Commence une sorte de feu d'artifice neuronal, comme si un fusil-mitrailleur tirait sans arrêt des rafales d'idées. Tout à coup, le consommateur se sent parfaitement réveillé et a l'impression d'un regain d'énergie. Ses sens sont affûtés, il a le sentiment d'être plus vivant, électrisé jusqu'au bout des doigts. (...) C'est un coup de fouet artificiel. » Et l'effet dure plus de douze heures.

Les effets négatifs sont ignorés par le fabricant : « Si le consommateur ne reprend pas de ce

stimulant une fois les effets dissipés, une impression de manque indique que les réservoirs hormonaux sont vides. (...) Apathie, dépression, tristesse et troubles cognitifs peuvent en découler. »

Le produit est en vente libre, et tout citoyen peut se procurer ce « fortifiant ». L'injonction se diffuse horizontalement, au point que prendre un cachet de Pervitine devient aussi banal que boire un café. On en prend pour surmonter le stress, contre le *baby-blues*, le mal de mer ou le rhume des foins. Tout un peuple est ainsi invité au dopage, mais c'est au sein de l'armée que la Pervitine donne sa pleine mesure. Que des soldats puissent se passer de sommeil durant deux, voire trois jours, fait aujourd'hui encore rêver bien des états-majors. La campagne de Pologne en septembre 1939 est pour la Pervitine un galop d'essai très probant : « De l'euphorie souvent, une attention accrue, hausse sensible de l'efficacité. Le travail s'abat plus facilement, forte impression de vivacité, sensa-



NORMAN OHLER

Journaliste et réalisateur de documentaires, il a notamment travaillé pour *Stern* et *Der Spiegel*.

tion de fraîcheur. Travail toute la journée, dépression effacée, retour à l'état normal», indique le rapport de la 3^e division blindée à propos du *Panzershokolade* (chocolat du tankiste). Lors du passage de la Meuse en mai 1940, la Wehrmacht dispose de 35 millions de doses de Pervitine. Comment ne pas lier drogue et *Blitzkrieg*? C'est ce que donnent à penser les témoignages : sans cesse revient la même description d'une énergie, d'une excitation, d'une rapidité de jugement et d'exécution, d'un « état d'exception » dans les rangs de l'armée allemande. Ce qui se traduit sur le plan tactique par la hardiesse des opérations. Le Grand État-Major général lui-même, incrédule, peine à suivre le mouvement des divisions blindées qui, comme celle commandée par Rommel, agissent au-delà des ordres. Les effets secondaires arriveront plus tard : nervosité, hypertension artérielle,

apathie, dépression. Contre ces effets, on lutte en augmentant les doses et la spirale de la dépendance s'engage. L'année suivante, la campagne de Russie commence par une ruée victorieuse à travers les plaines de l'Ukraine. Mais l'arrivée de l'hiver et le passage d'une guerre de mouvement à une guerre de position annulent les bienfaits de la Pervitine : ne pas dormir ne donne plus aucun avantage.

Depuis son quartier général, Hitler a su offrir à ses troupes l'image d'un chef de guerre infaillible. En réalité il est, depuis 1937, un malade chronique, qui vieillit prématurément. Mais il a trouvé un allié considérable, le Dr Theo Morell, dont il est devenu le « patient A ». Ce spécialiste des vitamines a gagné la confiance du Führer en le requinquant avec des injections à la composition mystérieuse. L'épluchage des

carnets du Dr Morell permet à l'auteur de prendre la mesure des dosages, des fréquences et des ingrédients. Plus de 80 préparations à base d'hormones, de barbituriques, de stéroïdes, de stimulants sont administrées au « patient A ».

On ne peut que relever, constate N. Ohler, la coïncidence entre les injections, l'exaltation qui en découle et les décisions maximalistes d'Hitler. Celui-ci est devenu, à son insu, un *junkie* : « Les semaines qui suivirent le 20 juillet (1944) furent les pires de ma vie. (...) Malgré une grande fatigue, des vertiges qui pouvaient durer des heures et un état de santé calamiteux, je suis resté debout et, à tous ces maux, j'ai opposé une énergie de fer. » En fait, Hitler, déjà accro à la cocaïne, venait de passer à un mélange détonant de cocaïne, de Per-

vitine et d'un opioïde. Derrière cette barricade chimique, le Führer perd le contact avec la réalité du désastre.

Que doit-on en conclure ? Que l'extrémisme nazi et la folie d'Hitler s'expliquent par les amphétamines et autres substances ? Ce n'est pas ce que veut dire N. Ohler. Il écrit : « Les objectifs et les mobiles de ce délire idéologique (...) avaient été déterminés bien auparavant. Hitler ne tue pas non plus dans un aveuglement toxico-maniaque. (...) Sa consommation ne diminue en rien son libre arbitre. » En revanche, il est possible que les succès du *Blitzkrieg* doivent une fière chandelle à la Pervitine. D'ailleurs, la leçon n'est pas tombée dans l'oreille d'un sourd : la Méthédrine, un équivalent *made in USA*, fait partie, le 6 juin 1944, de la dotation des armées du débarquement de Normandie. ■



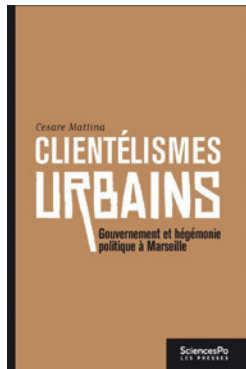
L'IVRESSE DU SOLDAT

Charles Ridet

Vendémiaire, 2016, 426 p., 25 €.

En 1914, la guerre s'invite au moment où un débat public fait rage en France sur les méfaits de l'absinthe et de l'alcool en général. Faut-il priver les millions d'hommes mobilisés de leurs spiritueux favoris ? Prises entre les mises en garde des médecins et les pressions des *lobbies* viticoles, les autorités militaires optent pour une demi-mesure réglementaire : l'alcool, non, mais le vin, oui. Un choix qui sera plébiscité par les conscrits, et exigera la mise en place d'un abondant trafic entre le Sud et le Nord du pays, théâtre de la guerre d'usure. Le « pinard », celui des rations comptées de l'intendance, mais aussi celui des innombrables fournisseurs attirés par l'aubaine, devient une incarnation de l'esprit et du sang d'une nation en lutte contre des ennemis buveurs de schnaps. Au final, pour de multiples raisons dont la rareté de l'eau potable, la hiérarchie laissera la consommation moyenne du « poilu » atteindre un niveau, qui, aujourd'hui, serait jugé dramatique. Ce récit très documenté de Charles Ridet n'attribue pas pour autant la victoire française au « général Pinard » : on boit plus à l'arrière du front qu'au combat. Mais la vinophilie militaire est, selon lui, le terreau d'un alcoolisme qui ne fera qu'augmenter dans le pays au cours des décennies suivantes. ■ N.J.

SOCIOLOGIE



**CLIENTÉLISMES
URBAINS**
Gouvernement
et hégémonie
politique à Marseille

Cesare Mattina
*Les Presses
de Science Po,*
2016, 424 p., 29 €.

Au terme d'une enquête directe sur la ville de Marseille, l'auteur entend remettre les pendules à l'heure. Non, explique-t-il, le clientélisme (redistribution des ressources en vue de s'attirer la sympathie électorale) ne profite pas prioritairement aux classes populaires, contrairement à ce qu'affirme une grande partie de la littérature de sociologie urbaine à ce sujet.

À Marseille, en tout cas, ce sont avant tout des individus et des familles issues des classes moyennes et petites/moyennes qui profitent au premier chef du clientélisme. Le terrain choisi, on s'en doute, n'était pas aisé à travailler. Mais Cesare Mattina a su composer avec la difficulté. L'ouvrage est solidement étayé grâce à de nombreux entretiens avec des élus, des archives (cabinet de la mairie, docu-

ments municipaux) et des observations de pratiques politiques. Le livre s'ouvre sur une mise en perspective historique de la période Defferre, qui fut maire de Marseille durant trente-trois ans.

Sous sa mandature, un groupe de notables issus de la Résistance prend le pouvoir municipal grâce à une alliance avec la bourgeoisie industrielle et marchande de la ville. Mais les effets de l'alchimie s'estompent à partir des années 1960. Le groupe des « defferriens » déploie alors une nouvelle stratégie, qui consiste à redistribuer une série de ressources (emplois publics, logements, services publics personnalisés, permis de construire...) pour s'assurer la pérennité du pouvoir. C. Mattina montre que, dans ce cadre nouveau, certaines populations bénéficient

des largesses de l'élite locale, les employés municipaux au premier chef, mais aussi les associations ayant réussi à construire une identité communautaire ou encore les notabilités associatives.

Résultat plus surprenant encore, en dépit des changements démographiques qui affectent Marseille et des mutations politiques (arrivée de Jean-Claude Gaudin à la mairie et de Jean-Noël Guérini au conseil général) qui bousculent les rapports de force antérieurs, les mécanismes du clientélisme ne bougent guère. Même si les villes, conclut l'auteur, ne sont plus les seuls centres pertinents de gouvernance urbaine, elles demeurent toujours aujourd'hui, à l'image de Marseille, des espaces de structuration des rapports sociaux. ■

CLÉMENT LEFRANC



**PROSTITUTION,
QUEL EST
LE PROBLÈME ?**

Lilian Mathieu
Textuel, 2016,
144 p., 13,90 €.

Ce petit livre stimulant invite à dépasser l'habituel débat sur la prostitution. Avec rigueur et méthode, Lilian Mathieu, sociologue au CNRS, spécialiste reconnu de la question, s'emploie à décortiquer les arguments des deux camps : ceux des abolitionnistes, qui assimilent le sexe tarifé à une forme d'aliénation, et ceux des légitimistes, qui militent pour que cette activité soit reconnue comme un métier.

Le ton n'est pas polémique, mais bien celui de la démonstration qui déconstruit pas à pas les positions et en montre les apories. Trois pistes sont ainsi explorées pour essayer de saisir

le « phénomène prostitutionnel » : celle de la légitimité d'une sexualité sans désir ; celle du degré de consentement des prostituées quant à leur condition et enfin celle de la comparaison entre prostitution et esclavage.

À ces questions, généralement prises en charge par des philosophes, L. Mathieu répond avec les outils du sociologue sensible à la complexité du réel. Dans sa perspective empirique, la prostitution entendue comme phénomène essentialisé et unifié n'existe pas. Il est en revanche possible de distinguer différentes pratiques et formes prostitutionnelles qui trouvent essen-

tiellement leur origine dans des logiques économiques. Car la thèse de L. Mathieu est énoncée clairement : si contraintes il y a, ce sont surtout celles imposées par le système capitalisme néolibéral, qui poussent des hommes et des femmes à se prostituer pour survivre, à défaut de pouvoir leur offrir un destin alternatif. Dès lors, le véritable combat ne doit pas se dérouler dans le champ de la morale, mais bien dans celui du politique et des luttes sociales. Un verdict certes argumenté, mais qui met le couvercle sur les formes antérieures de cette activité réputée millénaire. ■

FRÉDÉRIQUE LETOURNEUX

Benjamin, Diane, Gilles

Technico-commercial, juriste, photographe
3 compétences, 3 Cv, 3 handicaps



14 AU 20 NOV. 2016

SEMAINE EUROPÉENNE POUR L'EMPLOI

DES PERSONNES HANDICAPÉES

www.semaine-emploi-handicap.com

PAR LADAPT



www.ladapt.net



123456
francetélévisions

GENERALI



groupe pomona

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE



SCIENCE POLITIQUE



LE MIROIR ET LA SCÈNE

Ce que peut la représentation politique ?

Myriam Revault d'Allonnes

Seuil, 2016, 202 p., 19 €.

Parmi les interrogations que suscite la démocratie contemporaine, celles liées à la représentation sont des plus vives. Ne parle-t-on pas de « crise de la représentation » ? Or, comme bien d'autres questions posées par un tel régime, celle-ci le fut d'emblée par les premiers à l'expérimenter, c'est-à-dire les Grecs. Deux modèles, deux paradigmes ont dominé la pensée de la démocratie depuis lors, celui de Platon et celui d'Aristote. Pour le premier, la représentation (*mimesis*) est une copie dégradée d'un modèle. Pour le second, c'est une action productive. Platon prend pour exemple la peinture, Aristote le théâtre. Dans un cas, la représentation imite, dans l'autre, elle rend présent. Ce qui nous ramène à la question actuellement débattue : en démocratie, le représentant doit-il être semblable au représenté

ou bien différent ? Les élus doivent-ils être aussi proches que possible des citoyens qui les désignent, ou bien différents par leur expertise propre de la politique ? Sont-ils mieux à même de représenter ceux dont ils partagent les préoccupations ou bien doivent-ils s'abstraire du quotidien pour mieux voir l'avenir ?

La polysémie du terme représentation ajoute à la complexité de la notion. Car représenter (au sens de représentation théâtrale) conduit à l'idée d'être en représentation, de se montrer, de s'exhiber. Faut-il rendre présent ce qui est absent en le représentant, ou bien mettre en scène le pouvoir ? La fiction et la métaphore ont également leur rôle à jouer, comme le souligne Myriam Revault d'Allonnes, en revenant sur les pensées de Hobbes et Rousseau. Mais si le

corps du roi a pu incarner l'unité d'un peuple sous l'Ancien Régime, en démocratie il n'y a pas de corps du pouvoir. Ceux qui l'exercent ne sont que des mandataires. Et plus qu'un régime, la démocratie est un modèle de société dans lequel il s'agit moins pour le citoyen d'exercer un pouvoir que de jouir d'un ensemble de droits. Ce qui le conduit à un certain retrait, une certaine passivité. Dénouant l'écheveau des significations portées par le concept de représentation, M. Revault d'Allonnes mène une réflexion serrée et reformule les questions de manière plus pertinente. Non plus : « *Sommes-nous bien représentés ?* » mais : « *Que peut la représentation ?* », ou bien encore : « *Est-ce l'identité ou la capacité qui doit être reconnue ?* » ■

THIERRY JOBARD



LE NOUVEAU FN

Les vieux habits du populisme

Grégoire Kauffmann

Seuil, 2016, 102 p., 11,80 €.

Marine Le Pen, maître d'œuvre de la dédramatisation du Front national, est-elle homophobe, antisémite et islamophobe convaincue ? Apparemment non, affirme le politologue Grégoire Kauffmann. Par un subtil démêlage du « mille-feuille idéologique » qu'incarne le FN mariniste, il montre comment la ligne historique du parti, bien que fermement accrochée à un nationalisme d'exclusion, a évolué dans son contenu.

Empruntant aussi bien à la droite réactionnaire de Maurice Barrès qu'au boulangisme d'extrême gauche, les nouveaux dirigeants du FN s'approprient un héritage ambigu. Au nouveau FN, la rhétorique réactionnaire a cédé la place à une sémantique éclectique, citant Jaurès

pour paraphraser Maurras.

À l'antimarxisme poussiéreux a succédé un antilibéralisme pourfendeur des élites. Au rejet de certaines « races » s'est substituée une obsession des différences culturelles. Sous couvert d'un républicanisme autorisant ces habiletés doctrinales, le FN se définirait presque comme un nouveau jacobinisme révolutionnaire, renouant avec ses origines. L'ouvrage de G. Kauffmann offre ainsi un fin panorama des évolutions idéologiques du FN, permettant de comprendre et désamorcer ses discours extrémistes, et donne les moyens d'interpeller ce parti qui est en passe de bousculer les rapports de force politiques en France. ■

ALIZÉE VINCENT

ANTHROPOLOGIE


**CAPITALISME
ET MODERNITÉ**
Le grand débat

Jack Goody

 Les Presses de Calisto,
2016, 260 p., 20 €.

L'anthropologue Jack Goody, décédé en juillet 2015, se posait en 2004 le problème de « *savoir pourquoi l'Europe occidentale a pris son envol vers la modernité, l'industrialisation et le capitalisme* », et non d'autres continents. En revenant sur la littérature consacrée au sujet, de Karl Marx à Anthony Giddens, il entendait montrer que tous les chercheurs, ou presque, qui se sont penchés sur la question ont adopté un point de vue eurocentrique. Selon eux, une série de révolutions techniques, institutionnelles ou idéologiques, inscrites dans la longue durée, ont rendu l'avènement du « miracle européen » néces-

saire, en raison de supposées particularités inscrites dans le climat, la culture (la religion protestante, l'individualisme) et l'histoire politique (entre autres, la naissance de la démocratie en Grèce antique). Or, J. Goody souligne que d'autres formes de capitalisme ou d'industrialisation ont existé dans d'autres parties du monde. Ainsi, à la Renaissance, la Chine était pourvue de la même importance que l'Europe en termes démographiques et technologiques, mais son avenir fut bloqué par sa structure politique impériale. Pour l'auteur, il faut donc comprendre l'avance clairement acquise par l'Europe au 19^e siècle

comme le résultat d'une accumulation d'événements avantageux aux 16^e et 18^e siècles qui n'étaient inscrits dans aucune nécessité historique : le progrès dans les connaissances à la Renaissance, la colonisation et le pillage des métaux, les emprunts faits à d'autres cultures dans les domaines de la navigation et de l'armement, le développement d'un capitalisme marchand, enfin l'avènement un type particulier d'industrialisation fondé sur le modèle de l'industrie textile anglaise à la fin du 18^e siècle. Autant de contingences historiques, qui auraient pu advenir ailleurs. ■

RÉGIS MEYRAN

L'aventure occidentale racontée en une fresque stimulante

Par Paul Claval,
l'initiateur de la géographie culturelle

En librairie, et sur commande à :

editions.scienceshumaines.com

 ou par téléphone au **03 86 72 07 00**

Livraison sous 72 h en France métropolitaine

<http://editions.scienceshumaines.com/>
NOUVEAUTÉ

Paul Claval

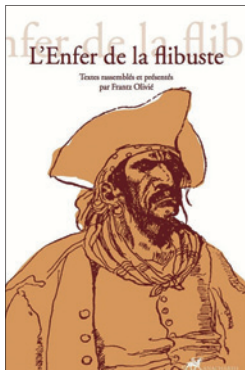
L'aventure occidentale

 MODERNITÉ ET
GLOBALISATION

ISBN : 978-2-3610-6-386-3

168 pages - 15 €

HISTOIRE



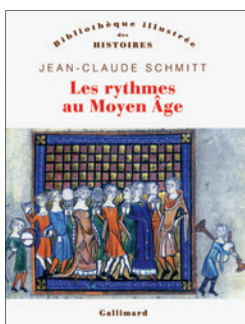
L'ENFER DE LA FLIBUSTE

Frantz Olivié (dir.)
Anacharsis, 2016,
320 p., 22 €.

« **A**ujourd'hui vivants, demain morts, que nous importe d'amasser et de ménager ? Nous ne comptons que sur le jour que nous vivons, et jamais sur celui que nous avons à vivre. Tout notre soin est plutôt de passer la vie, que d'épargner de quoi la conserver. » C'est un pirate qui écrit, ou bien quelque scribe, car rares sont les témoignages directs de ces anciens coureurs des mers. Le texte rassemblé et publié par Frantz Olivié se compose d'un récit anonyme, un journal allant de 1686 à 1690, et d'un second de 1690 à 1694, augmentés d'un ensemble de croquis et cartes de la côte Pacifique de l'Amérique du Sud. Si l'on a beaucoup écrit sur les pirates et les flibustiers, c'était le plus souvent à leur place. On a glosé sur le modèle démocratique qu'ils

auraient développé, opposant une fraternité égalitaire au mercantilisme des États avec lesquels ils rivalisaient. À lire les documents que nous présente F. Olivié, les choses n'étaient pas si simples. On découvre une existence faite d'aventures, certes, mais surtout de fuites, d'errance, de pillages, de coups de main, souvent la faim au ventre. De Saint-Domingue à Boston, du golfe de Guinée au Brésil, puis au Chili, au Pérou, au Mexique, avant de finir s'échouer, pour ceux qui avaient survécu, à La Rochelle. Le texte du journal est sobre, factuel. Point ici de description des paradis terrestres ou des mers indigo, point de coffres au trésor. C'est le récit brut d'une survie et, transparaissant dans les non-dits du texte, des rapines peu glorieuses auprès

des villageois, des prises d'otages interminables en échange de rançons, des tortures infligées aux prisonniers pour leur soutirer leurs économies. Mais en se donnant le beau rôle, car pour être français, on est homme d'honneur... Si le but du témoignage était d'obtenir, de retour en France, les bonnes grâces du roi, la manœuvre semble avoir échoué. On le voit, loin d'être un apôtre de la liberté, anarchiste avant l'heure, le flibustier se révèle bien davantage prisonnier de son existence, conduit à la violence par son mode de vie où il s'agit d'en imposer pour parvenir à ses fins. L'appareil critique de F. Olivié qui accompagne le texte est un auxiliaire indispensable, précis et informé, mais gardant comme l'écho d'un rêve disparu. ■ T.J.



LES RYTHMES AU MOYEN ÂGE

Jean-Claude Schmitt
Gallimard, 2016,
720 p., 122 ill., 35 €.

En six jours, comme le Créateur dans la Genèse, l'historien démiurge convoque les textes, les images et les pratiques qui éclairent les rythmes des activités humaines au Moyen Âge. Chaque journée est consacrée à un thème : rythme, musique, images. Les rythmes du corps et du monde. Les rythmes du temps : scander l'année, sonner les heures. Les rythmes d'espace : lieux et parcours. Les rythmes narratifs : histoire et mémoire. La dernière journée est consacrée aux Changements de rythmes. *Le Pays de cocagne*, avec Jérôme Bosch et Pieter Bruegel l'Ancien, l'abbaye de Thélème avec François Rabelais en sont le contrepoint ultime, la fiction uto-

pique qui efface la distinction entre les rythmes du travail et les rythmes du loisir. À l'époque médiévale, les rythmes, qui semblent en première approche ne concerner que la musique et la danse, sont étroitement dépendants de l'ordre du monde. Étudier les rythmes, c'est passer du microcosme au macrocosme. Les thématiques sont choisies pour permettre les approches transversales. Jean-Claude Schmitt refuse les ambitions closes d'une synthèse. C'est peut-être l'image de la correspondance baudelairienne qui éclaire le plus justement ce livre : les parfums, les couleurs et les sons se répondent. L'image (plus d'une centaine d'illustrations) n'est jamais

conçue comme l'illustration d'un discours, elle en est le centre vivant, elle dialogue avec les textes, et il est dommage qu'on ne puisse entendre la musique. Ce livre n'est pas seulement un beau livre et une somme érudite. J.-C. Schmitt ouvre son étude en analysant les rythmes que nous vivons. Les questions de l'historien sont celles de son temps ; mais il ne traque pas des origines, il dévoile un écart et une distance. Ainsi comprend-on l'étrangeté des rythmes qui sont les nôtres. Une question cependant : ces rythmes ne concernent-ils que l'étroite frange de ceux qui ont accès au sens des textes et des images ? ■

DOMINIQUE BORNE



HISTOIRE DU JANSÉNISME 17^e-19^e SIÈCLE

Monique Cottret
Perrin, 2016,
400 p., 23,90 €.

L'anathème et la persécution fabriquent les jansénismes que l'Église et l'État royal n'ont cessé de persécuter. C'est la problématique majeure de Monique Cottret : les étapes de la persécution sont repérables, mais le mouvement lui-même, multiforme, résiste à toute généralisation. Au point de départ, Jansénius, dont les travaux sur saint Augustin ancrent les débuts du mouvement, puis toutes les grandes figures auxquelles Philippe de Champaigne a donné chair : saint Cyran, le Grand Arnault et toute sa famille, mère Angélique et mère Agnès, les « Messieurs de Port-Royal », Pascal l'effrayant génie... et toute une mouvance littéraire, Racine, la comtesse

de Lafayette, la marquise de Sévigné... Le jansénisme, cette passion baroque, marque le moment, au milieu du 17^e siècle, où se croisent la monarchie patriarcale et la raison d'État (raison d'enfer), le baroque et le classicisme, le gallicanisme et l'ultramontanisme. Mais c'est aussi le temps du *Cid* et de la Fronde et l'expression de la haine obstinée, jusqu'à la fin de son règne, de Louis XIV.

M. Cottret poursuit l'enquête jusqu'au 19^e siècle. Dans *Le Rouge et le Noir*, l'austère abbé Pirard, conscience morale de Julien Sorel, perpétue l'inébranlable position des jansénistes. Leur invariant est d'incarner des refus : refus des vanités du siècle, refus des grandeurs

d'établissement, refus de l'absolutisme. Ces refus sont fondés en raison : le moment janséniste coïncide avec le moment Descartes. « *Je n'ai pas cru, disait la mère Agnès en 1664, qu'il fallût régler sa conscience sur celles des autres, ni rien faire par imitation.* » Le livre arbitre accompagne une mystique : les jansénistes sont des convertis, ils ont choisi de prier sur Dieu. Ces raisonnables sont des sensibles, attentifs au sacré des reliques voire du miracle. Au fond, le jansénisme est une culture. Il faudrait poursuivre l'enquête en ce sens en analysant, entre intériorité, raison d'État et mystique, la peinture de Philippe de Champaigne ou le théâtre de Racine. ■ D.B.

**Accent
igu**
ÉDITIONS SCIENCES HUMAINES

À L'HEURE DE LA RÉFORME UNE CPE RACONTE LA VIE QUOTIDIENNE D'UN COLLÈGE

En librairie
le 3 octobre

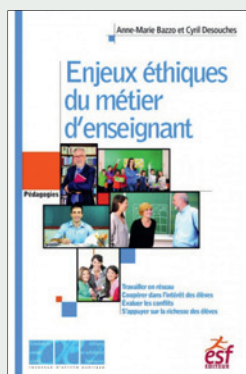
www.scienceshumaines.com
editions.scienceshumaines.com

Diffusion en librairie : Volumen



ISBN : 978-2-36106-411-2 - 264 pages - 17 €

ÉDUCATION



ENJEUX ÉTHIQUES DU MÉTIER D'ENSEIGNANT

Anne-Marie Bazzo et
Cyril Desouches
ESF, 2016, 136 p., 16 €.

S'il est une institution qui nous rassemble et dont nous avons tous l'expérience, c'est bien l'école. L'ouvrage d'Anne-Marie Bazzo et Cyril Desouches, tous deux inspecteurs d'académie, ouvre un dialogue avec tous les acteurs qui la construisent. En rassemblant les récits d'inspecteurs, d'enseignants, de proviseurs ou même de parents d'élèves, l'ouvrage démontre que l'éducation est une entreprise collective où l'éthique se révèle être une compétence essentielle qu'il est possible de cultiver.

Outre son mode de présentation original fait de multiples extraits de débats et de mises en situation concrètes, le texte se

veut être un recueil didactique, confrontant le lecteur aux réactions qu'il aurait pu avoir face à certains élèves. À ce titre, le dernier chapitre est particulièrement intéressant. Centré sur trois dilemmes éthiques vécus par des enseignants, il expose tous les pensés et impensés moraux qui ont surgi en situation, et examine les solutions pédagogiques les plus prometteuses dans chaque cas. Mettre en perspective ces situations donne un aperçu du pouvoir éthique qu'incarne la communauté éducative et ouvre la voie à plus de coopération avec le milieu enseignant, pour former les citoyens de demain... ■ A.V.



BACCALURÉAT PROFESSIONNEL : impasse ou nouvelle chance ?

Vincent Troger,
Pierre-Yves Bernard
et James Masy
Puf, 2016, 186 p., 25 €.

80% au bac, et après ?, titrait Stéphane Beaud en 2003. Accusé d'être un leurre, le bac professionnel serait destiné à fourvoyer les publics populaires dans des filières qui demeurent une impasse sociale. Contre cette opinion, Vincent Troger, Pierre-Yves Bernard et James Masy, enseignants-chercheurs en sciences de l'éducation, enquêtent auprès de lycéens professionnels afin de comprendre l'impact de la réforme de 2008 sur leurs aspirations à la poursuite d'études et parcours effectifs.

En 2008, le gouvernement s'engage à démocratiser le bac professionnel. Il se prépare désormais en trois ans, comme le bac général, et la barrière sélective à la fin des deux années de BEP est levée. Résultat : 30 % des bacheliers sont aujourd'hui des bacheliers professionnels. Et leur

niveau d'ambition a augmenté : sur les 129 nouveaux bacheliers professionnels interrogés, 52 % se dirigent vers l'enseignement supérieur alors que 48 % d'entre eux sont issus de familles dans lesquelles aucun des deux parents n'a le bac.

Il s'agit cependant d'une démocratisation ségrégative car la propagation du bac professionnel dévalorise ceux qui n'ont qu'un CAP ou BEP. Sans parler de la ségrégation entre les bacheliers professionnels qui accèdent aux études postbac (BTS, DUT...) et les autres. Par ailleurs, la plupart des bacheliers professionnels rencontrent des difficultés à intégrer l'enseignement supérieur, surtout en IUT et à l'université, car leur préparation est insuffisante. Sur les 15 interrogés qui ont poursuivi en études supérieures, seul un tiers est assuré de continuer

(dans les filières BTS principalement), un tiers a déjà abandonné et le dernier tiers est encore dans l'incertitude.

Il faudrait donc conduire une étude à long terme afin de saisir comment cette réforme a affecté leur poursuite d'études et carrière. Les auteurs rappellent néanmoins que la réforme a changé les règles du jeu, poussant les bacheliers professionnels vers le haut, et mettant en cause la représentation de l'enseignement professionnel comme instance de relégation et de reproduction sociale. ■

JULIA BIHL

À signaler

SOUFFRANCES À L'ÉCOLE Les repérer, les soulager, les prévenir

Nicole Catheline
Albin Michel, 2016, 256 p.,
17,50 €.

CULTURE



VELVET UNDERGROUND

La Factory de Warhol et l'invention de la bohème pop

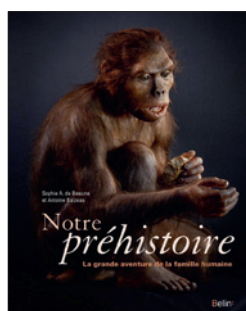
Stéphane Dorin
Éditions des archives contemporaines, 2016,
102 p., 19 €.

En 1965, le guitariste Lou Reed et le violoniste John Cale fondent, avec deux autres musiciens, un groupe de musique appelé à devenir mythique : le Velvet Underground, dont le nom s'inspire du titre d'un livre écrit par un journaliste new-yorkais sur le milieu sadomasochiste. Par l'usage d'une musique répétitive et de formes dissonantes, ainsi que de paroles sombres et poétiques en phase avec leur époque (désespoir urbain, drogue, aliénation, sexualité...), le groupe se proposait de bouleverser les canons du rock'n'roll des années 1950. Le Velvet ne va pourtant véritablement décoller qu'après sa rencontre avec l'artiste pop Andy

Warhol, qui les fait répéter dans son appartement new-yorkais, la Factory – à la fois lieu de vie, entrepôt, atelier et bureau. Véritable pygmalion, il relooke les quatre musiciens (ils seront vêtus de noir et affublés de lunettes de soleil, de jour comme de nuit) et leur adjoint la mannequin et chanteuse Nico. Plus généralement, Warhol a matérialisé, au sein de sa Factory, le rêve d'une société bohème et contreculturelle, subvertissant les identités de genre – on y croise des personnages publics, des marginaux, des homosexuel(le)s, des travestis... Stéphane Dorin montre que cette « bohème pop » reprenait les clichés de la bohème artistique du

19^e siècle, jadis décrite par Balzac, mais que par ailleurs l'égalitarisme prôné n'y était qu'apparent. En réalité, Warhol dirigeait d'une main de fer une microsociété bien structurée, hiérarchisée autour du capital symbolique et de la notoriété. Il encourageait une concurrence sans merci entre les individus, sommés de s'inventer un style et un personnage. Cette « démocratisation du génie » faisait de l'artiste bohème un entrepreneur. On lira avec intérêt ce portrait ambigu de la génération pop, dont la volonté de provocation allait de pair avec un mode de vie capitaliste flexible, annonçant la télé réalité et l'autofiction narcissique. ■ R.M.

PRÉHISTOIRE



NOTRE PRÉHISTOIRE

La grande aventure de la famille humaine

Sophie A. de Beaune
et Antoine Balzeau
Belin, 2016, 207 p.,
29,90 €.

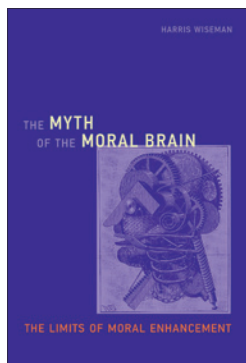
En 1950, l'éminent biologiste Ernst Mayr pouvait tranquillement affirmer que « jamais plus d'une espèce d'homme n'a existé au même moment ». Aujourd'hui, il ferait sourire : les centaines de fossiles exhumés et étudiés depuis 1970 brossent un tout autre récit de la préhistoire humaine. Les plus anciens spécimens d'homininés découverts récemment en Afrique n'étaient pas nos ancêtres, mais de lointains cousins disparus. Parmi la bonne dizaine d'australopithèques et de paranthropes qui leur ont succédé, certains ont coexisté pendant des milliers d'années avec *Homo habilis* et *Homo ergaster*. En Europe, l'homme moderne fera de même avec son cousin Neandertal. La

famille humaine a adopté en vingt-cinq ans l'allure d'un buisson, dont on ne saurait affirmer quelle branche a vu fleurir *Homo sapiens*. Tel est l'un des rafraîchissants enseignements que Sophie de Beaune et Antoine Balzeau ont tenu à apporter en composant ce tableau actualisé de tout ce que l'on sait de plus récent sur la préhistoire humaine et le peuplement de la Terre, depuis les premiers primates bipèdes jusqu'aux artistes de Lascaux. Or, la moisson des faits accumulés depuis vingt-cinq ans est immense, tout comme le perfectionnement des techniques. Pour autant, la prudence des auteurs leur fait sans cesse rappeler que les scénarios se sont eux aussi multipliés

sans qu'il soit possible d'en affirmer aucun, à quelques exceptions près : la thèse de l'origine doublement africaine du genre humain ne semble plus avoir de concurrent sérieux. Mais de grands mystères subsistent : pourquoi le genre *Homo* n'a-t-il conservé qu'un seul de ses représentants en vie sur toute la Terre ? Même si l'on ne trouvera pas la réponse à cette question dans cet ouvrage didactique, illustré et érudit à la fois, on sortira de sa lecture convaincu que la science des préhistoriens, par les moyens sophistiqués dont elle use, n'a plus grand-chose à voir avec celle dont disposait Ernst Mayr. ■

NICOLAS JOURNET

La morale en pilules



THE MYTH OF THE MORAL BRAIN

The limits of moral enhancement

Harris Wiseman
MIT Press, 2016,
340 p., 35 €.

En 2005, un groupe de chercheurs a proposé à des volontaires un jeu reposant sur la confiance réciproque. Chaque participant doit décider quelle quantité d'argent donner à un partenaire anonyme sachant que cette somme va être multipliée par trois. Le récipiendaire a ensuite la possibilité de redonner plus que la somme reçue en signe de remerciement ou de garder tout pour lui. Tout le monde peut donc y gagner, si la confiance règne. L'objectif de l'expérience est de tester l'effet d'une molécule, l'ocytocine, sur le comportement humain. Une moitié des participants a en effet inhalé cette substance, l'autre n'a respiré qu'un placebo. Les résultats montrent que les premiers donnent davantage d'argent à leur partenaire que les seconds. Peu après cette expérience, d'autres études du même style tendaient à montrer que l'ocytocine peut aussi rendre les gens plus coopératifs, plus généreux et augmenter leur capacité d'empathie. Longtemps considérée seulement comme une hormone liée à la fécondation chez les femmes (elle joue un rôle important lors de l'accouchement et de l'allaitement), l'ocytocine apparut alors aux yeux de nombreux chercheurs comme la molécule du sens moral, augmentant la confiance, l'affection, l'amour et tout ce qui favorise les bonnes relations humaines. D'où l'idée caressée par certains de la distribuer largement...

Dans ce livre, le philosophe Harris Wiseman porte un regard critique sur ces désirs d'amélioration de la bienveillance des citoyens à coups d'interventions chimiques ou biologiques. Fondamentalement, il avance que ces tentatives de perfectionnement ne marchent pas. Analysé dans le détail, l'effet de l'ocytocine et des autres « molécules de l'amour » n'est tout simplement pas aussi

probant que le suggèrent les expériences de laboratoire. Elles n'augmenteraient la coopération ou l'empathie que dans des situations bien particulières. Dans certaines, elles pourraient même la diminuer. Pour H. Wiseman, ce manque de fiabilité est très compréhensible. Une bonne action est un phénomène complexe. Elle ne découle pas automatiquement de la modification d'un paramètre biologique. Par exemple, le même désir de protéger un être cher peut entraîner autant des actions vertueuses que des comportements discriminants à l'encontre d'autres personnes. Ou encore un surplus d'énergie peut entraîner des personnes aussi bien vers des actes violents que vers des actions charitables. H. Wiseman rappelle ainsi que les comportements moraux, s'ils s'enracinent dans notre biologie, ne prennent forme que dans un contexte psychologique, sociologique et historique donné. Modifier un simple paramètre biologique ne peut donc être la garantie d'une bonne attitude... H. Wiseman souligne que cette idée d'augmenter la moralité des personnes par une simple intervention biologique ou chimique tend à affaiblir toute exigence de comportement éthique dans la société. De fait, penser que les individus sont des sortes de marionnettes dont la chimie du cerveau ferait qu'ils agissent bien ou mal abolit la notion de responsabilité : toute personne s'étant mal comportée pourrait en effet prétexter d'un manque de telle ou telle molécule dans son cerveau pour se dédouaner. Bref, l'idée d'améliorer la moralité des individus à coups de médicaments est au mieux prématurée, au pire pas très sensée. Ce qui ne doit pas empêcher de faire des efforts pour que tout un chacun se comporte mieux. ■

THOMAS LEPELTIER

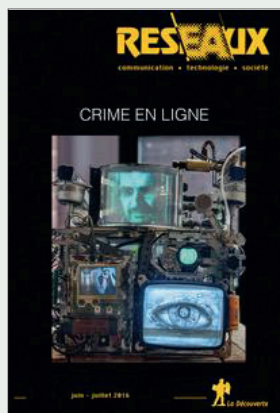
À signaler

HOW TO BE GOOD

The possibility of moral enhancement

John Harris
Oxford University Press,
2016.

LA REVUE DU MOIS



« CRIME EN LIGNE »

Réseaux, n° 197-198, 2016/3, 300 p., 25 €

Virus, piratage de sites institutionnels, atteintes aux données, hameçonnage... Les multiples avatars du crime en ligne sont passés au crible dans le dernier numéro de la revue *Réseaux*. Les traces laissées sur la Toile offrent aux chercheurs en sciences sociales l'occasion d'étudier ces crimes et délits, que la recherche hésite d'ailleurs à rassembler sous le vocable de « cybercrimes ». Car si certaines de ces infractions ne peuvent être commises en dehors de la sphère virtuelle, d'autres relèvent de trafics plus traditionnels (armes, drogues, fraude, propagande terroriste, xénophobe ou raciste...) utilisant le Web comme simple instrument. Les articles contenus dans ce dernier reviennent notamment sur l'origine du *spam*, ces courriels indésirables dans nos boîtes électroniques, sur les victimes de l'escroquerie en ligne, ou encore sur les difficultés à quantifier la cybercriminalité. D'autres chercheurs se sont penchés sur les faussaires de l'e-réputation – les vendeurs de *like* ou de *followers* sur les réseaux sociaux – qui satisfont les besoins de visibilité et de notoriété d'une clientèle de personnalités, de partis politiques et de grandes entreprises. Ils montrent que ce marché des faux fans s'est progressivement autonomisé du marketing des réseaux sociaux pour s'inscrire dans le champ des manipulations en ligne. Les *hackers*, ces spécialistes de l'informatique pouvant s'infiltrer dans les systèmes les plus sécurisés, sont également convoqués dans le numéro. Les contributeurs montrent qu'on ne peut comprendre qui sont les *hackers* sans considérer la manière dont ils sont perçus : tantôt activistes animés par le souci d'une libre circulation des informations, tantôt malveillants opérateurs de crimes en ligne. Un article souligne plus prosaïquement l'importance des contraintes organisationnelles auxquelles sont confrontés les *hackers* – sélection et recrutement des collaborateurs, confiance et maintien des relations – qui sont de nature à limiter leur performance criminelle. ■

JUSTINE CANONNE

« MONA OZOUF : LA PATIENCE ET LA PASSION »

Critique - N° 831-832, 2016, 144 p., 13,50 €.

Un peu plus d'un an après la publication de la synthèse des textes de l'historienne Mona Ozouf, la revue *Critique* revient sur son œuvre aussi hybride que complète. Ses grands thèmes de prédilection – la Révolution, l'école, les fêtes populaires – y sont lus et présentés par de grandes figures de l'histoire et des sciences politiques dont Alain Corbin, Pierre Birnbaum ou Yves Déloye. À travers leurs analyses, le numéro sonde les différents visages du républicanisme français et offre des repères précieux. La passion de M. Ozouf pour les passerelles entre « *la variété des destins individuels* » et « *l'universalité des hommes* » est en effet d'une actualité criante au lendemain des attentats et à la veille d'une élection axée sur la peur de l'adversité. Outre sa densité conceptuelle, la revue donne la parole à l'historienne à travers un entretien et un article inédits. En lisant ses mots, on mesure le poids indispensable de la littérature, la philosophie et la sociologie dans ses travaux. Une souplesse qui traverse les genres littéraires et donne un ton chaleureux à ses recherches universitaires. ■

ALIZÉE VINCENT

« TRAVAIL ET SANTÉ »

Économie et statistique - N° 486-487, 2016, 190 p., 17,20 €.

La santé et le travail s'affectent mutuellement, comme le prouvent ces travaux réalisés à partir de l'enquête « Santé et itinéraire professionnel », menée par les services de statistique publique (Drees et Dares). Les plans de licenciement engendrés par la crise économique de 2008 ont augmenté l'exposition des travailleurs aux risques socioprofessionnels (travail sous pression, charge de travail excessive, manque de reconnaissance...). Le travail dominical quant à lui diminue le temps consacré aux loisirs en famille ou entre amis, ce qui a pour effet de renforcer le sentiment de solitude des salariés concernés. Si les conditions de travail influencent le bien-être des travailleurs, l'état de santé impacte lui aussi l'employabilité : à compétence égale, les femmes obèses ont moins de chances de trouver un emploi que les femmes non obèses. Pour les hommes, ce sont les troubles anxieux ou les épisodes dépressifs qui diminuent leur capacité à se maintenir en emploi. Il reste à approfondir ces premières analyses pour mieux comprendre les processus à l'œuvre. ■

JULIA BIHL

ET AUSSI...

« MIGRATIONS CHINOISES ET GÉNÉRATIONS »

Hommes et migrations - N° 1314, avril 2016, 184 p., 15 €.

« JEUNES ALTERACTIVISTES : D'AUTRES MANIÈRES DE FAIRE DE LA POLITIQUE ? PERSPECTIVES INTERNATIONALES »

Agora Débats/Jeunesse - N° 73, 2016/2, 157 p., 17 €.

« L'ORGANISATION DES SOINS EN PSYCHIATRIE »

Revue française des affaires sociales - N° 6, 2016, 285 p., 23 €

DU 26 OCTOBRE AU
23 JANVIER 2017

● **MARSEILLE 2^E**

CAFÉ IN

L'imaginaire contemporain du café est tout entier enraciné et organisé autour du bien-être individuel et collectif des hommes. Les vertus de cette boisson, médicinale d'abord puis dégustative et conviviale ensuite, l'ont finalement emporté sur toutes formes de procès. En quelques siècles, le café est certes devenu une gigantesque économie mais il s'est surtout imposé comme un rituel anthropologique au sens le plus étymologique du terme.

*Mucem, 7, prom. Robert-Laffont.
Tél.: 0484351313.
contact@mucem.org
www.mucem.org*

26 AU 28 OCTOBRE

● **PARIS 9^E**

**HUMANISME
NUMÉRIQUE:
VALEURS ET MODÈLES
POUR DEMAIN ?**

Ce colloque traitera de différents sujets liés à la prospective technologique et présentera les *scenarii* de développement en particulier de grands opérateurs. Il abordera la réémergence d'une culture transhumaniste, les valeurs humanistes, les problématiques fondamentales philosophiques et sociologiques, les modèles écono-

miques, et les questions juridiques et de politiques de développement et de régulation. Dans cet esprit, les notions de « république numérique » et de « droits de l'homme numérique » seront également interrogées.

*Centre Édouard-VII,
23, rue Édouard-VII.
contact@ideficreatic.net*

DU 5 NOVEMBRE
AU 8 JANVIER

● **ÉVIAN-LES-BAINS**

**DE LA CARICATURE
À L'AFFICHE (1850-1918)**

Réalisée à partir des collections du musée des Arts décoratifs, cette exposition retrace ce moment de l'histoire de l'affiche intimement liée à l'histoire de la presse, aux contextes politiques et économiques depuis 1850, un moment clé de l'histoire de la publicité.

*Palais des Lumières,
quai Albert-Bresson.
Tél.: 0450831590.
www.ville-evian.fr*

LE 9 NOVEMBRE

● **LA DÉFENSE**

**ÉCONOMIE
COLLABORATIVE:
MYTHES ET RÉALITÉS**

Les objectifs de cette journée : connaître les fondements et les différents aspects de l'économie collaborative ; comprendre les enjeux multiscalaires de son développement ; estimer les effets de levier de l'économie collaborative dans la transition écologique ; déduire des formes

DU 3 AU 6 NOVEMBRE

● **PARIS 1^{ER}**

**XXII^E SALON INTERNATIONAL DU PATRIMOINE
CULTUREL**

Les chantiers remarquables du patrimoine

Ces chantiers mettent en avant l'excellence et la singularité de savoir-faire de restauration des lieux, qu'ils soient publics ou privés. Ces chantiers nécessitent l'intervention de multiples corps de métiers, parfois rares. Architectes, entrepreneurs du bâti et métiers d'art mêlent avec talent, respect de la tradition et volonté de repousser les limites de leur technicité. Le thème prendra place sur le salon à travers des réalisations d'exposants présentées sur leur stand mais aussi par des conférences et des projections de films.

*Carrousel du Louvre, 99, rue de Rivoli.
www.patrimoineculturel.com*

renouvelées d'actions publiques.

*Ministère de l'Environnement,
webmestre-IFORE@
developpement-durable.gouv.fr.
https://catalogue.ifore.developpement-
durable.gouv.fr/*

LE 9 NOVEMBRE

● **BEAUNE**

**BÉBÉS ET CULTURES
Histoires et empreintes
culturelles d'hier et
de demain**

Interroger le lien « bébés-cultures » à l'heure de l'état d'urgence et des attentats, synonymes d'une pulsion de mort, c'est bien sûr comme toujours ancrer la réflexion dans une pratique professionnelle qui, tout à l'inverse, prend soin de l'autre dans une pulsion de vie. Colloque organisé par l'association Trois petits points.

*Palais des congrès,
19, av. Charles-de-Gaulle.
Tél.: 0634320252.
www.3petitspoints-asso.fr/*

LE 15 NOVEMBRE

● **VILLENEUVE-D'ASCQ**

**ÉLÉMENTS POUR UNE
HISTOIRE DE LA
MÉMOIRE DE LA SHOAH**

Conférence-débat en présence d'Annette Wieviorka (historienne et directrice de recherche émérite, CNRS/université Paris-I). Discutante : Martine Benoit (directrice de la

Maison européenne des sciences de l'homme et de la société, professeure d'histoire des idées, université de Lille). Dans le cadre du cycle « Mémoires en mutation » organisé par les Rendez-vous d'Archimède.

*À 18 h, université Lille-1,
Espace culture.
Tél.: 0320436909.
culture@univ-lille1.fr
http://culture.univ-lille1.fr*

DU 22 NOVEMBRE AU
2 AVRIL 2017

● **PARIS 7^E**

ÉCLECTIQUE

Une collection du 21^e siècle

Cette exposition permettra d'illustrer les ressorts et motivations qui animent un collectionneur du 21^e siècle, dans sa relation aux arts premiers et dans cette nouvelle forme de reconnaissance de ces arts. À travers 61 chefs-d'œuvre – art africain et océanien ainsi que de grandes œuvres classiques, modernes, contemporaines, historiques ou rares –, elle s'attachera à restituer l'histoire de la constitution de la collection de Marc Ladreit de Lacharrière, ainsi que la dimension privée de la relation du collectionneur avec celle-ci.

*Musée du Quai-Branly,
218, rue de l'Université.
Nathalie Mercier, tél.: 01 5661 7020.
nathalie.mercier@quai-branly.fr
www.quai-branly.fr*

**Retrouvez l'agenda complet
sur www.scienceshumaines.com**

Si vous souhaitez faire connaître une manifestation, merci d'adresser votre annonce directement à :
www.scienceshumaines.com/agenda.do

Pour tout renseignement :

Renaud Beauval
(renaud.beauval@scienceshumaines.fr)



MAGAZINES SCIENCES HUMAINES

SCIENCES HUMAINES (mensuel)

Prix unitaire : 5,50 € hors frais de port

- | | | | | | |
|-----|--|------|---|------|---|
| 25 | <input type="checkbox"/> Les défis des sciences humaines | 145 | <input type="checkbox"/> Voyages, migration, mobilité | 219S | <input type="checkbox"/> À quoi pensent les enfants ? |
| 50 | <input type="checkbox"/> Tiers-monde : la fin des mythes | 146 | <input type="checkbox"/> Hommes, femmes. Quelles différences ? | 220 | <input type="checkbox"/> L'autonomie, nouvelle utopie ? |
| 57 | <input type="checkbox"/> Où va le commerce mondial ? | 147 | <input type="checkbox"/> Où en est la psychiatrie ? | 221 | <input type="checkbox"/> Imaginer, créer, innover... |
| 62 | <input type="checkbox"/> L'esprit redécouvert | 148 | <input type="checkbox"/> Contes et récits | 222S | <input type="checkbox"/> 20 ans d'idées, le basculement |
| 67 | <input type="checkbox"/> Nouveaux regards sur la science | 149 | <input type="checkbox"/> Les nouveaux visages de la croyance | 223 | <input type="checkbox"/> Le retour de la solidarité |
| 71 | <input type="checkbox"/> Comment nous voyons le monde | 150 | <input type="checkbox"/> Amitié, affinité, empathie... | 224 | <input type="checkbox"/> La course à la distinction |
| 80 | <input type="checkbox"/> Les sciences humaines sont-elles des sciences ? | 151 | <input type="checkbox"/> Aux origines des civilisations | 225 | <input type="checkbox"/> Sommes-nous rationnels ? |
| 82 | <input type="checkbox"/> La lecture | 152 | <input type="checkbox"/> À quoi sert le jeu ? | 226S | <input type="checkbox"/> Le monde des ados |
| 83 | <input type="checkbox"/> Du signe au sens | 153 | <input type="checkbox"/> L'école en débat | 227 | <input type="checkbox"/> Conflits au travail |
| 84 | <input type="checkbox"/> Médiations et négociations | 155 | <input type="checkbox"/> Où en est la psychanalyse ? | 228 | <input type="checkbox"/> L'état, une entreprise comme une autre ? |
| 85 | <input type="checkbox"/> Nouveaux modèles féminins | 156 | <input type="checkbox"/> Où va la famille ? | 229S | <input type="checkbox"/> Nos vies numériques |
| 86 | <input type="checkbox"/> La liberté | 157 | <input type="checkbox"/> Qui sont les travailleurs du savoir ? | 230S | <input type="checkbox"/> Pourquoi apprendre ? |
| 87 | <input type="checkbox"/> L'émergence de la pensée | 158 | <input type="checkbox"/> Les nouvelles formes de la domination au travail | 231 | <input type="checkbox"/> Tous accros ? |
| 88 | <input type="checkbox"/> Anatomie de la vie quotidienne | 159 | <input type="checkbox"/> Pourquoi parle-t-on ? Loralité redécouverte | 232 | <input type="checkbox"/> Comment être parent aujourd'hui ? |
| 89 | <input type="checkbox"/> Violence : état des lieux | 160 | <input type="checkbox"/> Dieu ressuscité | 233S | <input type="checkbox"/> Et si on repensait TOUT ? |
| 90 | <input type="checkbox"/> L'imaginaire contemporain | 161S | <input type="checkbox"/> Enquêtes sur la lecture | 234 | <input type="checkbox"/> Inventer sa vie |
| 91 | <input type="checkbox"/> L'individu en quête de soi | 163 | <input type="checkbox"/> La sexualité est-elle libérée ? | 235 | <input type="checkbox"/> Les identités sexuelles |
| 92 | <input type="checkbox"/> Les ressorts de la motivation | 165 | <input type="checkbox"/> Où est passée la société ? | 236 | <input type="checkbox"/> Dans la tête de l'électeur. |
| 93 | <input type="checkbox"/> Échange et lien social | 166 | <input type="checkbox"/> De Darwin à l'inconscient cognitif | 237S | <input type="checkbox"/> Qui sont les Français ? |
| 94 | <input type="checkbox"/> La vie des groupes | 167S | <input type="checkbox"/> La pensée éclatée | 238 | <input type="checkbox"/> Comment naissent les idées nouvelles ? |
| 95 | <input type="checkbox"/> Aux frontières de la conscience | 169 | <input type="checkbox"/> L'intelligence collective | 239 | <input type="checkbox"/> Peut-on ralentir le temps ? |
| 96 | <input type="checkbox"/> Le destin des immigrés | 170 | <input type="checkbox"/> Qui a peur de la culture de masse ? | 240S | <input type="checkbox"/> L'imaginaire du voyage |
| 97 | <input type="checkbox"/> Rêves, fantasmes, hallucinations | 172 | <input type="checkbox"/> La lutte pour la reconnaissance | 241S | <input type="checkbox"/> L'intelligence peut-on augmenter nos capacités ? |
| 98 | <input type="checkbox"/> Apprendre | 173 | <input type="checkbox"/> Art rupestre | 242 | <input type="checkbox"/> Le travail. Du bonheur à l'enfer |
| 99 | <input type="checkbox"/> Normes, interdits, déviances | 174 | <input type="checkbox"/> Qu'est-ce que l'amour ? | 243 | <input type="checkbox"/> L'autorité. Les nouvelles règles du jeu |
| 100 | <input type="checkbox"/> Les sciences humaines | 175S | <input type="checkbox"/> Agir par soi-même | 244S | <input type="checkbox"/> 2012-2013. Les idées en mouvement |
| 101 | <input type="checkbox"/> La parenté en question | 176 | <input type="checkbox"/> Comment devient-on délinquant ? | 245 | <input type="checkbox"/> Vivre en temps de crise |
| 102 | <input type="checkbox"/> Les récits de vie | 177 | <input type="checkbox"/> Le souci des autres | 246 | <input type="checkbox"/> Le langage en 12 questions |
| 103 | <input type="checkbox"/> L'altruisme | 178S | <input type="checkbox"/> La guerre des idées | 247S | <input type="checkbox"/> Violence Les paradoxes d'un monde pacifié |
| 104 | <input type="checkbox"/> Un monde de réseaux | 179 | <input type="checkbox"/> Travail. Je t'aime, je te hais ! | 248 | <input type="checkbox"/> Comment pensons-nous ? |
| 106 | <input type="checkbox"/> Les sagesses actuelles | 180 | <input type="checkbox"/> 10 questions sur la mondialisation | 249 | <input type="checkbox"/> La fin de l'homme ? |
| 107 | <input type="checkbox"/> Souvenirs et mémoire | 181 | <input type="checkbox"/> Le nouveau pouvoir des institutions | | Quand les migrants changent le monde |
| 108 | <input type="checkbox"/> Homme/animal : des frontières incertaines | 182 | <input type="checkbox"/> Conflits ordinaires | 250 | <input type="checkbox"/> Faut-il se fier à ses intuitions ? |
| 109 | <input type="checkbox"/> Les logiques de l'écriture | 183 | <input type="checkbox"/> Imitation | 251 | <input type="checkbox"/> L'ère culinaire 15 questions sur l'alimentation |
| 110 | <input type="checkbox"/> Cultures | 184 | <input type="checkbox"/> Les lois du bonheur | 252S | <input type="checkbox"/> Générations numériques des enfants mutants ? |
| 111 | <input type="checkbox"/> L'école en mutation | 185 | <input type="checkbox"/> Des Mings aux Aztèques | 253 | <input type="checkbox"/> Écrire Du roman au SMS |
| 112 | <input type="checkbox"/> Les hommes en question | 186 | <input type="checkbox"/> Que vaut l'école en France ? | 254 | <input type="checkbox"/> Reprendre sa vie en main |
| 113 | <input type="checkbox"/> Freud et la psychanalyse aujourd'hui | 187 | <input type="checkbox"/> D'où vient la morale ? | 255S | <input type="checkbox"/> La bibliothèque des idées d'aujourd'hui |
| 114 | <input type="checkbox"/> Travail, mode d'emploi | 188 | <input type="checkbox"/> Faut-il réinventer le couple ? | 256 | <input type="checkbox"/> L'individu Secrets de fabrication |
| 115 | <input type="checkbox"/> Les nouvelles frontières du droit | 189S | <input type="checkbox"/> Géographie des idées. | 257 | <input type="checkbox"/> Apprendre par soi même |
| 116 | <input type="checkbox"/> L'intelligence : une ou multiple ? | 190 | <input type="checkbox"/> Au-delà du QI | 258 | <input type="checkbox"/> Le climat fait-il l'histoire ? |
| 117 | <input type="checkbox"/> Autorité : de la hiérarchie à la négociation | 191 | <input type="checkbox"/> Inégalités : le retour des riches | 259S | <input type="checkbox"/> Psychologie de l'enfant État des lieux |
| 118 | <input type="checkbox"/> La pensée orientale | 192 | <input type="checkbox"/> Enseigner : L'invention au quotidien | 260 | <input type="checkbox"/> Peut-on vivre sans croyances ? |
| 119 | <input type="checkbox"/> La nature humaine | 194 | <input type="checkbox"/> Les animaux et nous. | 261 | <input type="checkbox"/> Devenir garçon, devenir fille |
| 120 | <input type="checkbox"/> L'enfant | 195 | <input type="checkbox"/> Le corps sous contrôle | 262 | <input type="checkbox"/> 15 questions sur nos origines |
| 121 | <input type="checkbox"/> Quels savoirs enseigner ? | 196 | <input type="checkbox"/> Nos péchés capitaux | 263 | <input type="checkbox"/> Eduquer au 21 ^e siècle |
| 122 | <input type="checkbox"/> Le changement personnel | 197 | <input type="checkbox"/> Les rouages de la manipulation | 264 | <input type="checkbox"/> Les clés de la mémoire |
| 123 | <input type="checkbox"/> Criminalité | 198 | <input type="checkbox"/> Les neurones expliquent-ils tout ? | 265 | <input type="checkbox"/> L'art de négocier |
| 124 | <input type="checkbox"/> Société du risque | 199 | <input type="checkbox"/> Psychologie de la crise . | 266 | <input type="checkbox"/> Les grandes questions de notre temps |
| 125 | <input type="checkbox"/> Organisations | 200S | <input type="checkbox"/> Pensées pour demain | 267 | <input type="checkbox"/> Inégalités |
| 126 | <input type="checkbox"/> Les premiers hommes | 201 | <input type="checkbox"/> Les troubles de la mémoire | 268 | <input type="checkbox"/> La motivation |
| 127 | <input type="checkbox"/> Le monde des jeunes | 202 | <input type="checkbox"/> Pauvreté. Comment faire face ? | 269 | <input type="checkbox"/> Vieillir, pour ou contre ? |
| 128 | <input type="checkbox"/> Les représentations mentales | 203 | <input type="checkbox"/> École. Guide de survie. | 270S | <input type="checkbox"/> La philosophie aujourd'hui |
| 129 | <input type="checkbox"/> La fabrique de l'information | 204 | <input type="checkbox"/> Démocratie. Crise ou renouveau ? | 271 | <input type="checkbox"/> La confiance Un lien fondamental |
| 130 | <input type="checkbox"/> La sexualité aujourd'hui | 205S | <input type="checkbox"/> Changer sa vie | 272 | <input type="checkbox"/> Le sport, une philosophie ? |
| 132 | <input type="checkbox"/> Le souci du corps | 206 | <input type="checkbox"/> Repenser le développement | 273 | <input type="checkbox"/> Les pouvoirs de l'imaginaire |
| 133 | <input type="checkbox"/> Les métamorphoses de l'état | 207 | <input type="checkbox"/> La nouvelle science des rêves | 274 | <input type="checkbox"/> L'enfant et le langage |
| 134 | <input type="checkbox"/> La littérature, une science humaine ? | 208S | <input type="checkbox"/> L'enfant violent. De quoi parle-t-on vraiment ? | 275 | <input type="checkbox"/> Liberté Jusqu'où sommes-nous libres ? |
| 135 | <input type="checkbox"/> Manger, une pratique culturelle | 209 | <input type="checkbox"/> L'art de convaincre. | 276 | <input type="checkbox"/> Aimer au 21 ^e siècle |
| 136 | <input type="checkbox"/> Les nouveaux visages des inégalités | 210 | <input type="checkbox"/> Le travail en quête de sens. | 277S | <input type="checkbox"/> 25 ans Numéro anniversaire |
| 137 | <input type="checkbox"/> Les savoirs invisibles | 211S | <input type="checkbox"/> Le clash des idées : 1989 à 2009 | 278 | <input type="checkbox"/> Les lois de la réputation |
| 138 | <input type="checkbox"/> Les troubles du moi | 212 | <input type="checkbox"/> De l'enfant sauvage à l'autisme. | 279 | <input type="checkbox"/> Violence 15 questions pour comprendre |
| 139 | <input type="checkbox"/> Les mondes professionnels | 213 | <input type="checkbox"/> L'énigme de la soumission | 280 | <input type="checkbox"/> Passions quand la passion nous embarque |
| 140 | <input type="checkbox"/> Les nouvelles frontières de la vie privée | 214 | <input type="checkbox"/> L'ère du post-féminisme | 281S | <input type="checkbox"/> Nature culture la fin des frontières ? |
| 141 | <input type="checkbox"/> La force des passions | 215 | <input type="checkbox"/> L'analogie moteur de la pensée | 282 | <input type="checkbox"/> Apprendre à coopérer |
| 142 | <input type="checkbox"/> L'éducation, un objet de recherches | 216S | <input type="checkbox"/> Les épreuves de la vie | 283 | <input type="checkbox"/> Les nouvelles psychothérapies |
| 143 | <input type="checkbox"/> Cultures et civilisations | 217 | <input type="checkbox"/> Les secrets de la séduction | 284 | <input type="checkbox"/> Le sexe en 69 questions |
| 144 | <input type="checkbox"/> Les mouvements sociaux | 218 | <input type="checkbox"/> La littérature : fenêtre sur le monde. | 285S | <input type="checkbox"/> Qu'est-ce qu'une bonne école ? |
| | | | | 286 | <input type="checkbox"/> Comment allons-nous travailler demain ? |



>> Sommaires et commandes
sur www.scienceshumaines.com

GRANDS DOSSIERS des sciences humaines (trimestriel)

Prix unitaire : 7,50 € (hors frais de port)

- | | | | |
|---|---|--|---|
| 1 <input type="checkbox"/> L'origine des cultures | 17 <input type="checkbox"/> de l'économie | 30 <input type="checkbox"/> Les penseurs de la société | 38 <input type="checkbox"/> Innovation et créativité |
| 2 <input type="checkbox"/> La moralisation du monde | 18 <input type="checkbox"/> Villes mondiales | 31 <input type="checkbox"/> Histoire des psychothérapies | 39 <input type="checkbox"/> Élever ses enfants |
| 3 <input type="checkbox"/> Les nouvelles psychologies | 19 <input type="checkbox"/> France 2010 | 32 <input type="checkbox"/> L'amour un besoin vital | 40 <input type="checkbox"/> Villes durables |
| 4 <input type="checkbox"/> France 2006 | 20 <input type="checkbox"/> Les pensées vertes | 33 <input type="checkbox"/> Vers un nouveau monde | 41 <input type="checkbox"/> De la formation au projet de vie |
| 5 <input type="checkbox"/> L'origine des religions | 21 <input type="checkbox"/> Les troubles mentaux | 34 <input type="checkbox"/> L'art de penser | 42 <input type="checkbox"/> La psychologie aujourd'hui |
| 6 <input type="checkbox"/> Peut-on changer la société ? | 22 <input type="checkbox"/> Freud, droit d'inventaire | 35 <input type="checkbox"/> Le bonheur | 43 <input type="checkbox"/> La philosophie, un art de vivre |
| 7 <input type="checkbox"/> Psychologie | 23 <input type="checkbox"/> Consommer | 36 <input type="checkbox"/> Changer le travail | 44 <input type="checkbox"/> Les métamorphoses de la société française |
| 9 <input type="checkbox"/> L'origine des sociétés | 24 <input type="checkbox"/> Apprendre à vivre | 37 <input type="checkbox"/> Les grands mythes | |
| 11 <input type="checkbox"/> Entre image et écriture | 25 <input type="checkbox"/> L'histoire des autres mondes | | |
| 12 <input type="checkbox"/> Malaise au travail | 26 <input type="checkbox"/> Affaires criminelles | | |
| 13 <input type="checkbox"/> Paroles d'historiens | 27 <input type="checkbox"/> Guide des cultures pop | | |
| 14 <input type="checkbox"/> Idéologies | 28 <input type="checkbox"/> Transmettre | | |
| 15 <input type="checkbox"/> Les psychothérapies | 29 <input type="checkbox"/> L'histoire des troubles mentaux | | |
| 16 <input type="checkbox"/> Les ressorts invisibles | 30 <input type="checkbox"/> Un siècle de philosophie | | |



HORS-SÉRIE

des Grands Dossiers (hors abonnement)

Prix unitaire hors frais de port

	non abonnés	abonnés
1 ■ La guerre des origines à nos jours	12,00 €	7,20 €
2 ■ La nouvelle histoire des empires	8,50 €	4,50 €
4 ■ La grande histoire de l'Islam	8,50 €	4,50 €

HORS-SÉRIE de Sciences Humaines (option d'abonnement)

Prix unitaire hors frais de port

	non abonnés	abonnés	non abonnés	abonnés
2 <input type="checkbox"/> Comprendre le monde	12,00 €	7,20 €	13 <input type="checkbox"/> À quoi pensent les philosophes ?	8,50 € / 4,50 €
4 <input type="checkbox"/> Femmes, combats et débats	7,90 €	4,50 €	14 <input type="checkbox"/> À la découverte du cerveau	8,50 € / 4,50 €
5 <input type="checkbox"/> L'école en questions	7,90 €	4,50 €	15 <input type="checkbox"/> L'œuvre de Pierre Bourdieu	8,50 € / 4,50 €
7 <input type="checkbox"/> La grande histoire de la psychologie	8,50 €	4,50 €	16 <input type="checkbox"/> La philosophie en quatre questions	9,80 € / 4,50 €
8 <input type="checkbox"/> Comprendre Claude Lévi-Strauss	8,50 €	4,50 €	17 <input type="checkbox"/> De la pensée en Amérique	8,50 € / 4,50 €
9 <input type="checkbox"/> Les grands philosophes	8,50 €	4,50 €	18 <input type="checkbox"/> Edgar Morin	8,50 € / 4,50 €
10 <input type="checkbox"/> Le sexe dans tous ses états	8,50 €	4,50 €	19 <input type="checkbox"/> Michel Foucault	8,50 € / 4,50 €
11 <input type="checkbox"/> La grande histoire du capitalisme	8,50 €	4,50 €	20 <input type="checkbox"/> Les grands penseurs des sciences humaines	8,50 € / 4,50 €
12 <input type="checkbox"/> Une autre histoire des religions	8,50 €	4,50 €	21 <input type="checkbox"/> Les grandes idées politiques	8,50 € / 4,50 €



HORS-SÉRIE de Sciences Humaines (ancienne formule)

Prix unitaire : 7,50 € hors frais de port

- | | |
|--|--|
| 1 <input type="checkbox"/> Les nouveaux nouveaux mondes | 31 <input type="checkbox"/> Histoire et philosophie des sciences |
| 3 <input type="checkbox"/> Le marché, loi du monde moderne? | 32 <input type="checkbox"/> La société du savoir |
| 6 <input type="checkbox"/> La société française en mouvement | 33 <input type="checkbox"/> Vivre ensemble |
| 8 <input type="checkbox"/> Régions et mondialisation | 34 <input type="checkbox"/> Les grandes questions de notre temps |
| 10 <input type="checkbox"/> Qui sont les Français ? | 35 <input type="checkbox"/> Les sciences de la cognition |
| 11 <input type="checkbox"/> Les métamorphoses du pouvoir | 37 <input type="checkbox"/> L'art |
| 14 <input type="checkbox"/> Vers la convergences des sociétés ? | 38 <input type="checkbox"/> L'abécédaire des sciences humaines |
| 17 <input type="checkbox"/> La mondialisation en débat | 39 <input type="checkbox"/> La France en débats |
| 18 <input type="checkbox"/> L'histoire aujourd'hui | 40 <input type="checkbox"/> Former, se former, se transformer |
| 19 <input type="checkbox"/> La psychologie aujourd'hui | 41 <input type="checkbox"/> La religion |
| 21 <input type="checkbox"/> La vie des idées | 43 <input type="checkbox"/> Le monde de l'image |
| 22 <input type="checkbox"/> L'économie repensée | 44 <input type="checkbox"/> Décider, gérer, réformer |
| 23 <input type="checkbox"/> Anthropologie | 45 <input type="checkbox"/> L'enfant |
| 24 <input type="checkbox"/> La dynamique des savoirs | 46 <input type="checkbox"/> L'exception française |
| 25 <input type="checkbox"/> À quoi servent les sciences humaines ? | 47 <input type="checkbox"/> Violences |
| 26 <input type="checkbox"/> La France en mutation | 49 <input type="checkbox"/> Sauver la planète ? |
| 28 <input type="checkbox"/> Le changement | 50 <input type="checkbox"/> France 2005 |
| 29 <input type="checkbox"/> Les nouveaux visages du capitalisme | |

HORS-SÉRIE (hors abonnement)



PSYCHO

Prix unitaire (non abonnés) : 8,50 €
 Prix unitaire (abonnés) : 4,50 €
 Hors frais de port - 124 pages

VIENT DE PARAÎTRE



PHILO

Prix unitaire (non abonnés) : 9,80 €
 Prix unitaire (abonnés) : 4,50 €
 Hors frais de port - 160 pages

CERCLE PSY (trimestriel)

Prix unitaire : 7,90 € hors frais de port

- | | | |
|--|--|---|
| 1 <input type="checkbox"/> Les psys vus par leurs patients | 9 <input type="checkbox"/> Maladies mentales | 17 <input type="checkbox"/> Homosexualité |
| 2 <input type="checkbox"/> Trop d'enfants chez le psy ? | 10 <input type="checkbox"/> Violences familiales | 18 <input type="checkbox"/> Le boom des troubles alimentaires |
| 3 <input type="checkbox"/> Quand la tête soigne le corps | 11 <input type="checkbox"/> La nouvelle science des rêves | 19 <input type="checkbox"/> Les patients dangereux |
| 4 <input type="checkbox"/> Le bébé, sa vie, son œuvre | 12 <input type="checkbox"/> TCC Les meilleures thérapies ? | 20 <input type="checkbox"/> L'enfant difficile |
| 5 <input type="checkbox"/> Autisme. La guerre est déclarée | 13 <input type="checkbox"/> Muscler son cerveau | 21 <input type="checkbox"/> L'attachement en questions |
| 6 <input type="checkbox"/> Les vertus de la manipulation | 14 <input type="checkbox"/> La nébuleuse des « dys » | 22 <input type="checkbox"/> Les rythmes de l'enfant |
| 7 <input type="checkbox"/> Les dessous du sexe | 15 <input type="checkbox"/> Peut-on vraiment changer ? | |
| 8 <input type="checkbox"/> Addictions | 16 <input type="checkbox"/> La société en burn-out ? | |

HORS-SÉRIE du Cercle Psy

Prix unitaire : 8,50 € - hors frais de port

- Toute la psycho de A à Z
- Qui sont (vraiment) les psychologues ?
- La parole aux patients !
- Mille et une façons de guérir



>> Sommaires et commandes sur www.le-cercle-psy.fr

BON DE COMMANDE LIVRES - ÉDITIONS SCIENCES HUMAINES



SCIENCES HUMAINES

- La Bibliothèque idéale des sciences humaines 416 p 14,70 €
- Le Dictionnaire des sciences humaines 832 p 19,80 €
- Le Dictionnaire des sciences humaines 888 p 49,70 €
- Une Histoire des sciences humaines 400 p 25,40 €
- Une Histoire des sciences humaines (Édition 2012) 320 p 12,70 €
- Cinq siècles de pensée française 192 p 10,20 €
- Littérature et sciences humaines 160 p 10,20 €
- Le Dictionnaire des sciences sociales 464 p 17,00 €
- Histoire et philosophie des sciences 312 p 12,70 €
- La science en question(s) Les entretiens d'Auxerre 304 p 22,30 €
- Les penseurs de la société 160 p 10,20 €
- Les Sciences humaines. Panorama des connaissances N^o éd. 480 p 25,40 €
- Les Grands penseurs des sciences humaines Nouveauté 224 p 10,20 €

SCIENCES SOCIALES

- Pierre Bourdieu, son œuvre, son héritage 128 p 10,20 €
- La Culture, de l'universel au particulier 384 p 23,40 €
- Familles, permanence et métamorphoses 336 p 23,40 €
- Identités, l'individu, le groupe, la société N^o édition 352 p 25,40 €
- L'Individu contemporain, regards sociologiques N^o édition 256 p 25,40 €
- L'Intelligence de l'enfant, l'empreinte du social 304 p 22,30 €
- La Religion, unité et diversité 368 p 25,40 €
- Les Sciences sociales en mutation. 640 p 29,40 €
- La Sociologie. Histoire, idées, courants 256 p 12,70 €
- Le Travail sous tensions 128 p 10,20 €
- La Santé, un enjeu de société 352 p 25,40 €
- Violence(s) et société aujourd'hui 256 p 12,70 €
- La parenté en question(s). 236 p 12,70 €
- La reconnaissance. 128 p 10,20 €
- Le sexe d'hier à aujourd'hui 248 p 16,00 €
- La révolution végétarienne 160 p 12,00 €
- Au cœur des autres 160 p 12,00 €
- Quotidien heureux d'un père et de son bébé 144 p 12,00 €
- L'école française de socioanthropologie. 304 p 19,00 €

COMMUNICATION/INFORMATION/ORGANISATIONS

- La Communication. État des savoirs N^o éd. 386 p 25,40 €
- Les Organisations. État des savoirs N^o édition 464 p 25,40 €
- Le Management. Fondements et renouvellements 360 p 25,40 €
- La Société numérique en question(s) 128 p 10,20 €
- L'Entreprise. Nouveauté 344 p 22,00 €
- Mensonges et vérités. Les entretiens d'Auxerre. Nouveauté 288 p 23,00 €

HISTOIRE/ÉCONOMIE/GÉOPOLITIQUE

- L'Économie repensée 400 p 23,40 €
- Géopolitique de l'alimentation (Édition 2012) 128 p 10,20 €
- Histoire Globale. Un autre regard sur le monde 288 p 25,40 €
- Une histoire du monde Global. 352 p 25,40 €
- La Mondialisation. Émergences et fragmentations 168 p 10,20 €
- La Planète disneylandisée. Pour un tourisme responsable 312 p 15,00 €
- Le Pouvoir. Concepts, Lieux, Dynamiques Nouveauté 352 p 25,40 €
- L'Argent. Les entretiens d'Auxerre 256 p 22,30 €
- Se Nourrir. Les entretiens d'Auxerre 288 p 22,30 €
- Le Peuple existe-t-il ? Les entretiens d'Auxerre 288 p 22,30 €
- La Démocratie 352 p 25,40 €
- Paix et guerres au xxi^e siècle 160 p 10,20 €
- Rendre (la) justice. Les entretiens d'Auxerre 288 p 22,30 €
- La cinquième république 416 p 19,00 €
- La guerre, des origines à nos jours 272 p 19,00 €

- Dix questions sur le capitalisme aujourd'hui. 224 p 12,70 €
- L'Afrique est-elle si bien partie ? 288 p 19,50 €
- Le dictionnaire du développement durable. 504 p 18,50 €
- L'Avenir. Les entretiens d'Auxerre 280 p 23,00 €
- L'Aventure occidentale Nouveauté 160 p 12,00 €

ÉDUCATION ET FORMATION

- Éduquer et Former. Nouveauté 496 p 25,40 €
- Nos Enfants. Les Entretiens d'Auxerre 296 p 22,30 €
- Une Histoire de l'éducation et de la formation 288 p 22,30 €
- Lire et Écrire 336 p 22,30 €
- Les Mutations de l'école 288 p 22,30 €
- À la découverte de la lecture 192 p 15,20 €
- Le Guide du jeune enseignant N^o édition 312 p 17,50 €
- Apprendre Pourquoi ? comment ? 160 p 10,20 €
- Journal intime d'un collègue Nouveauté 256 p 17,00 €

PHILOSOPHIE/PSYCHOLOGIE/SCIENCES COGNITIVES

- Le Cerveau et la Pensée N^o édition 480 p 25,40 €
- Comment Homo est devenu sapiens 320 p 25,40 €
- L'Homme, cet étrange animal 408 p 15,00 €
- Les Humains mode d'emploi 256 p 15,20 €
- L'Intelligence de l'enfant 256 p 12,70 €
- Le Langage. Nature, histoire et usage 352 p 23,40 €
- Le Moi. Du normal au pathologique 384 p 23,40 €
- Philosophies de notre temps 376 p 23,40 €
- La Psychanalyse. Points de vue pluriels 336 p 25,40 €
- La Psychologie 256 p 12,70 €
- Qu'est-ce que l'adolescence ? 256 p 12,70 €
- Le Langage 256 p 12,70 €
- Abécédaire scientifique pour les curieux, vol. 2 288 p 17,30 €
- Philosophies et pensées de notre temps 192 p 10,20 €
- Les patients de Freud. Destins 128 p 14,20 €
- Histoire de la psychologie 256 p 12,70 €
- Philosophie. Auteurs et thèmes 256 p 12,70 €
- Initiation à l'étude du sens 256 p 16,00 €
- La morale 400 p 25,40 €
- La fabrique des folies 360 p 16,00 €
- Pensées rebelles. Foucault, Derrida, Deleuze 192 p 10,20 €
- Jung et les archétypes. 456 p 19,00 €
- Masculin - Féminin - Pluriel. 288 p 19,00 €
- Les clés du langage. Nature, Origine, Apprentissage 128 p 10,20 €
- L'enfant et le monde. 128 p 10,20 €
- Le changement personnel. 288 p 19,00 €
- Un fœtus mal léché. 168 p 15,00 €
- Révolution dans nos origines. 288 p 19,00 €
- Freud et la psychanalyse. 168 p 10,20 €
- Après quoi tu cours ? Nouveauté 184 p 17,00 €
- Éthique et Sport Nouveauté 184 p 17,00 €

Cochez la case devant chaque livre commandé

Nb. de livres : Total Livres : €

Reporter le total « Livres » sur le bon de commande général au verso et joindre à votre règlement le recto et le verso de cette page.



>> Sommaires et commandes

sur <http://editions.scienceshumaines.com>



**5 magazines achetés,
le 6^e offert**



1 MAGAZINES ET RELIURE Sciences Humaines

SCIENCES HUMAINES (mensuel) Prix Unit. Quant. soit
Inscrire les numéros commandés

----- 5,50 € x [] = []

GRANDS DOSSIERS (trimestriel) Prix Unit. Quant. soit
Inscrire les numéros commandés

----- 7,50 € x [] = []

HORS-SÉRIE des Grands Dossiers Prix Unit. Quant. soit
(abonné, indiquez votre n° ci-dessous)
N° []

----- € x [] = []

HORS-SÉRIE de Sciences Humaines Prix Unit. Quant. soit
(abonné, indiquez votre n° ci-dessous)
N° []

----- € x [] = []

HORS-SÉRIES (ancienne formule) Prix Unit. Quant. soit
Inscrire les numéros commandés

----- 7,50 € x [] = []

GUIDES Prix Unit. Quant. soit
(abonné, indiquez votre n° ci-dessous)
N° []

----- € x [] = []

RELIURE Prix Unit. Quant. soit
Cette reliure peut contenir 15 numéros

----- 14 € x [] = []

2 MAGAZINES Cercle Psy

CERCLE PSY (trimestriel) Prix Unit. Quant. soit
Inscrire les numéros commandés

----- 7,90 € x [] = []

HORS-SÉRIE CERCLE PSY Prix Unit. Quant. soit
Inscrire le numéro commandé

----- 8,50 € x [] = []

3 LIVRES des Éditions Sciences Humaines

Report du bon de commande livres qui figure au recto de cette page.

Nb. de livres : [] Total Livres : [] €

N'oubliez pas de joindre le recto et verso de cette page si votre commande comporte des livres.

4 CALCUL DE VOS FRAIS DE PORT

	Magazines seuls	Livres ou reliures	Magazines + livres
France	2,50 €	2,50 €	2,50 €
Europe, Afrique, Dom-Tom	4,50 €	9,00 €	9,00 €
Amérique, Asie, Océanie	7,00 €	12,00 €	12,00 €

TOTAL DE MA COMMANDE

1 Total Magazines + reliure Sciences Humaines	[] €
2 Total Magazines Cercle Psy	[] €
3 Total livres	[] €
4 Frais de ports	[] €

MONTANT TOTAL

[] €

GAGNEZ DU TEMPS! Commandez par téléphone 03 86 72 07 00

PAIEMENT PAR CARTE BANCAIRE CODE 286

ou sur www.scienceshumaines.com

BON DE COMMANDE ET RÈGLEMENT À RETOURNER À SCIENCES HUMAINES - BP 256 - 89004 AUXERRE

Adresse de livraison (écrire en lettres capitales)

Mme M.

NOM []

PRÉNOM []

ADRESSE []

CODE POSTAL [] **PAYS** []

VILLE []

TÉL [] **FAX** []

PROFESSION []

E-MAIL []

Je désire recevoir une facture acquittée

Paiement

Ci-joint mon règlement de [] € par :

Chèque bancaire ou postal à l'ordre de « Sciences Humaines »

Virement CCP N° 0522594 A 025 à Dijon

C.B. n° []

Expire le : [] Cryptogramme [] (3 derniers chiffres verso CB)

Date et signature obligatoires :

En vente
actuellement



Ce hors-série des *Dossiers* d'*Alternatives Economiques*, rédigé par Denis Clerc, le fondateur d'*Alternatives Economiques*, donne toutes les clés pour comprendre la pensée des grands économistes. Il permet de comprendre comment fonctionne cette étrange tribu, les différentes chapelles qui la constituent, ses croyances et ses dieux, le jargon dont elle use avec délectation, les lois dont elle s'est dotée, les querelles qui l'animent.

9,50 €

chez votre marchand
de journaux

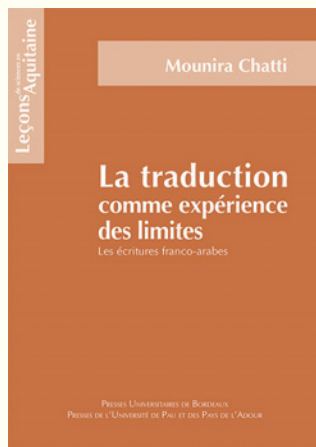
Accessible et non dénué d'humour, ce numéro a été conçu de manière à permettre au non-spécialiste de se familiariser avec les fondements de la science économique. Il intéressera également l'économiste plus aguerri, en abordant les débats les plus actuels.

Une publication

Alternatives
Economiques

Sommaire détaillé et commande sur
www.alternatives-economiques.fr

L'autre regard sur l'économie et la société



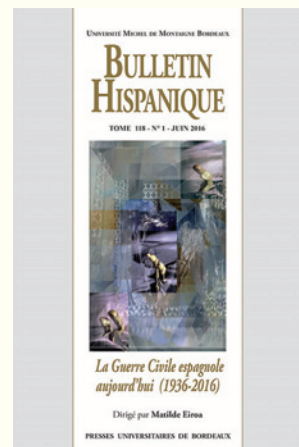
64 pages
 Prix papier : 7 euros
 ISBN : 979-10-300-0050-4



358 pages
 Prix papier : 22 euros
 Prix PDF et epub : 15 euros
 ISBN : 979-10-300-0071-9

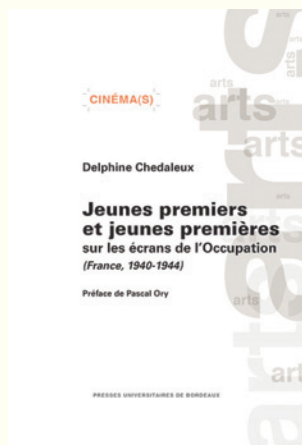


360 pages
 Prix papier : 28 euros
 Prix PDF : 18 euros
 ISBN : 978-2-86781-921-6



400 pages
 Prix papier : 46 euros
 Prix PDF : 25 euros
 ISBN : 979-10-300-0058-0

Nouveautés de la rentrée 2016



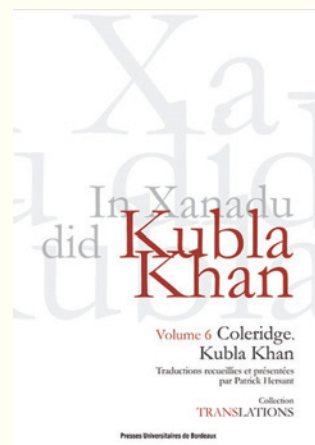
320 pages
 Prix papier : 23 euros
 Prix PDF : 15 euros
 ISBN : 978-2-86781-922-3



270 pages
 Prix papier : 26 euros
 Prix PDF : 17 euros
 ISBN : 979-10-300-0171-6



230 pages
 Prix papier : 25 euros
 Prix PDF : 17 euros
 ISBN : 979-10-10-300-0030-6



17 fiches
 Prix papier : 8 euros
 ISBN : 979-10-300-0043-6

Presses
Universitaires de
Bordeaux

Retrouvez ces ouvrages sur
 notre site internet :
pub.u-bordeaux3.fr